



Rapport annuel 2009



ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

RAPPORT ANNUEL 2009

Conseil du développement industriel,
trente-septième session

Comité des programmes et des budgets,
vingt-sixième session



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL
Vienne, 2010

La version originale anglaise du présent document n'a pas été revue par les services d'édition de l'Organisation des Nations Unies. Les appellations employées dans le présent document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites, ou de leur système économique et degré de développement. Les appellations "développé", "industrialisé" ou "en développement" sont employées à des fins statistiques et n'expriment pas nécessairement un jugement quant au niveau de développement de tel ou tel pays ou telle ou telle zone. La mention dans le texte de la raison sociale ou des produits d'une société n'implique aucune prise de position en leur faveur de la part de l'ONUDI.

Les pages intérieures de la présente publication sont imprimées sur du papier sans bois et non couché, certifié par l'Institute of Environmental Management and Assessment, le Forest Stewardship Council (chaîne de traçabilité) et le Système de reconnaissance des certifications forestières (chaîne de traçabilité).

ISSN 1020-766X

Distr.
GÉNÉRALE

IDB.37/2-PBC.26/2
2010

Original: ANGLAIS

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Message du Directeur général	2
Chapitre 1. Bilan de l'année	5
A. Treizième session de la Conférence générale de l'ONUDI	5
B. Gestion de la coopération technique	7
C. Mobilisation des fonds	9
D. Gestion des ressources humaines	13
E. Bureaux de l'ONUDI	16
F. Cohérence au sein des Nations Unies et partenariats pour le développement	21
G. Faire passer le message	34
H. Activités vertes à l'ONUDI et au CIV	35
Chapitre 2. Renforcer la capacité de réponse stratégique de l'ONUDI	39
A. Les défis	39
B. La réponse de l'ONUDI	40
C. Les prochaines étapes	42
D. Actions parallèles	42
Chapitre 3. Réduction de la pauvreté au moyen d'activités productives	47
A. Regroupements d'entreprises	47
B. Développement de l'entrepreneuriat rural et féminin	49
C. Agro-industries	52
D. Appui aux industries pharmaceutiques pour réaliser les OMD	58
E. Investissements et technologie	60
Chapitre 4. Renforcement des capacités commerciales	65
A. Mise à niveau et compétitivité	65
B. Infrastructure du contrôle de la qualité et de la conformité	67
C. Aide pour le commerce	72
D. Consortiiums d'exportation	74
E. Responsabilité sociale des entreprises	74
Chapitre 5. Environnement et énergie	77
A. Dissocier l'utilisation des ressources naturelles de la croissance économique	77
B. Œuvrer en faveur d'un monde économe en ressources et plus propre	79
C. Efficacité énergétique et énergie renouvelable	84

	D. Le Protocole de Montréal	89
Chapitre 6.	Programmes intersectoriels	93
	A. Coopération Sud-Sud	93
	B. Pays les moins avancés	94
	C. Coordination de la sécurité humaine	96
	D. Recherche industrielle	100
	E. Statistiques industrielles	103
Chapitre 7.	Contribuer au changement	107
	Quelques exemple de projets de l'ONUDI	
Généralités sur l'ONUDI		129
	A. Taille et structure de l'Organisation	129
	B. Objectif primordial de l'ONUDI	129
	C. Organes directeurs	129
	D. Principaux documents d'orientation	131
	E. L'ONUDI dans le monde	132
États Membres de l'ONUDI		134
Organigramme de l'ONUDI		135
Liste des abréviations		136

Appendices sur CD-ROM

Appendices sur CD-ROM

TABLE DES MATIÈRES

- A. Statistiques opérationnelles
- B. Projets approuvés au titre des contributions volontaires
- C. Assistance technique fournie aux pays les moins avancés (PMA)
- D. Programme ordinaire de coopération technique
- E. Nominations d'experts par listes d'États
- F. Activités de formation
- G. Accords et autres arrangements conclus en 2009
- H. Présentations de pays/séminaires organisés par les bureaux de promotion des investissements et de la technologie
- I. Achats
- J. Représentation hors Siège
- K. Composition du Secrétariat et informations relatives au personnel
- L. Perfectionnement du personnel
- M. Liste sélective de publications
- N. Réunions d'experts, colloques, séminaires et autres réunions
- O. Statistiques industrielles
- P. Liste des activités de coopération technique



Message du Directeur général

L'année 2009 aura été difficile pour les acteurs du développement à l'échelle mondiale. Plusieurs grandes tendances actuelles ou naissantes – dont les crises alimentaire, énergétique et financière, la croissance démographique dans les pays en développement, l'expansion de l'économie illicite, l'inégalité de la mondialisation et l'épuisement des ressources énergétiques – ont convergé et ont ainsi eu des effets dévastateurs dans les pays les plus pauvres, où vit le "milliard d'en bas". Les changements climatiques, dans lesquels Sir Nicholas Stern voit "la plus grave défaillance du marché que le monde ait connu", multiplient les risques émanant de ces grandes tendances.

Cela n'empêche pas qu'il y ait aussi eu des évolutions positives et encourageantes. Un consensus est intervenu à Copenhague, qui représente un progrès vers un accord plus général et complet. Malgré toute sa complexité, le processus prévu par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques reste le moyen le plus ouvert, le plus participatif et le plus transparent qui soit d'avancer. Autre signe positif, on se dirige inexorablement vers une utilisation plus rationnelle de l'énergie, la minimisation des déchets et la prévention de la pollution. En 2009, au niveau mondial, l'intensité énergétique était de 33 % inférieure à ce qu'elle était en 1970, tandis qu'environ 15 % des plans de relance étaient fortement teintés de "vert". Heureusement, ces tendances sont parties pour durer.

L'ONUDI a choisi de prendre les devants face à ces évolutions. En tant qu'institution spécialisée des Nations Unies chargée de faire le lien entre le développement et le secteur

industriel privé, nous nous sommes particulièrement attachés, en 2009, à favoriser une croissance basée sur l'écologisation de l'industrie, l'énergie renouvelable et la transition vers une économie à faible émission de carbone. Le *Rapport annuel 2009* présente des informations détaillées sur les principales manifestations que nous avons organisées dans le cadre de notre initiative pour une industrie verte, telles que la Conférence de Vienne sur l'énergie, la Conférence internationale sur les industries vertes en Asie (à Manille) et le Forum mondial sur les sources d'énergie renouvelables (à Léon, au Mexique). Il décrit en outre les services de coopération technique que l'Organisation offre aux États Membres pour les aider à écologiser leur industrie.

Le présent rapport rend aussi compte de façon circonstanciée du développement continu des activités de coopération technique de l'ONUDI. La valeur réelle des services d'appui aux projets fournis en 2009 s'élève à plus de 139 millions de dollars, ce qui représente une augmentation notable par rapport aux 124 millions de dollars de l'année précédente. Le montant disponible pour les activités futures dépassait à la fin de l'année les 355 millions de dollars, soit le niveau le plus élevé jamais enregistré.

Nous sommes fiers de la croissance constante du volume des services fournis, mais nous savons que notre succès ne se mesure pas seulement à cette aune. En tant que Directeur général, j'ai cherché tout au long de l'année à renforcer encore la qualité des services offerts par l'ONUDI pour aider les pays à se sortir de la pauvreté. Il faut à cette fin faire évoluer à la fois la culture et les processus de l'Organisation. C'est pourquoi nous avons mis en chantier en 2009, avec la participation des États Membres, notre nouveau programme pour le changement et la rénovation organisationnelle. De plus amples informations sur le processus de gestion du changement en cours figurent dans le chapitre 2.

Je compte que le présent rapport apportera au lecteur une bonne vue d'ensemble des résultats obtenus par l'ONUDI dans l'accomplissement de sa mission, qui est de favoriser un développement industriel durable, équitable et sans laissés pour compte, portant la promesse de la prospérité pour tous.





AL CONFERENCE
th Session, 7-11 December



Gre
for
and



1

Bilan de l'année

A. Treizième session de la Conférence générale de l'ONUDI

La treizième session de la Conférence générale de l'ONUDI, qui s'est tenue au début du mois de décembre, à Vienne, était placée sous le thème de l'industrie verte au service de la reprise et de la croissance mondiales. Elle a regroupé plus de 800 participants du monde entier représentant plus de 150 États Membres et des observateurs, au nombre desquels 1 chef d'État, 3 chefs de gouvernement et plus de 50 ministres. La présence des chefs de secrétariat de plusieurs grandes organisations partenaires, en l'occurrence l'Union africaine (UA), l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ANASE), le Fonds international pour le développement agricole (FIDA) et la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE), a souligné l'importance que l'ONUDI attache au maintien de relations étroites avec des organismes dont les activités complètent les siennes.



Le Directeur général avec des personnalités à la treizième session de la Conférence générale

La Conférence générale a été officiellement ouverte par le Secrétaire d'État du Ministère fédéral des finances du pays hôte, l'Autriche, qui a décrit l'ONUDI comme une organisation tournée vers l'avenir qui s'était adaptée au changement et avait introduit le concept de viabilité comme un élément indispensable du développement industriel. Dans une déclaration lue en son nom, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, a rappelé que l'ONUDI n'avait cessé de souligner que la prochaine

révolution industrielle serait à la fois verte et mondiale. Il s'est félicité que la Conférence ait orienté ses travaux sur les moyens par lesquels l'industrie pourrait devenir un vecteur de croissance verte et durable.

Le Forum pour le développement industriel animé par l'ancien présentateur de CNN, Todd Benjamin, a été l'un des clous de la Conférence générale. Il a rassemblé d'éminents spécialistes gouvernementaux, d'universités, du secteur privé, de banques et d'organisations internationales. À la première séance du Forum, les participants ont examiné la récession économique mondiale et son impact sur le secteur manufacturier, et à la deuxième, ils se sont penchés sur les perspectives de reprise économique et les possibilités qu'elle offre pour les industries vertes. Les participants ont également porté une attention particulière aux possibilités qui s'offrent aux pays en développement de se tourner vers des industries et services connexes économes en ressources et à faible émission de carbone. Les discussions qui ont suivi ont montré qu'il existait des opportunités réelles de dissocier le développement économique de la consommation des ressources et de ses effets négatifs sur l'environnement.



Le Directeur général et les participants à la Table ronde régionale des pays d'Asie et du Pacifique

Dans le cadre du thème de l'industrie verte, plusieurs séances et tables rondes techniques ont contribué à rassembler des données et des connaissances sur les différentes régions. La table ronde consacrée à l'Afrique a examiné les possibilités de mettre en place des industries de biocarburants durables, ainsi que les différents défis y afférents. Les participants à la table ronde de la région Asie et Pacifique ont étudié les opportunités de création d'entreprises et d'emplois verts, tandis que la table ronde de la région arabe s'est appesantie sur l'investissement dans les industries vertes. La promotion des énergies renouvelables a été le thème principal des discussions des représentants des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, alors que la table ronde pour l'Europe et les États nouvellement indépendants a examiné le rôle des normes de viabilité dans le commerce international.

Au cours des séances plénières et des séances de la Grande Commission, les États Membres ont adopté plusieurs décisions et résolutions importantes intéressant au plus haut point les activités de l'Organisation, notamment une résolution sur les activités dans le secteur de l'environnement et de l'énergie. Cette résolution souligne l'importance d'une croissance économique soutenue et d'un développement durable pour l'avenir de la planète et met l'accent sur le bien-fondé des activités de l'ONUUDI, notamment dans les domaines des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique industrielle, de la production plus propre, des industries vertes et des industries durables à faible émission de carbone.

Des élections ont été organisées pour choisir les États Membres appelés à siéger dans les deux autres organes directeurs de l'ONUUDI, à savoir le Conseil du développement industriel et le Comité des programmes et des budgets. Le Contrôleur général du Pakistan a été reconduit en qualité de Commissaire aux comptes de l'ONUUDI pour un nouveau mandat de deux ans, à compter du 1^{er} juillet 2010.

La Conférence générale a également décidé de reconduire le Directeur général pour un nouveau mandat de quatre ans. Dans sa déclaration de clôture, le Directeur général a noté que le vert n'était ni une couleur ni un slogan, mais un mode de vie; il a exprimé l'espoir que la nouvelle révolution verte et la nouvelle révolution de l'énergie verte n'excluraient personne et qu'elles permettraient de sortir durablement de la pauvreté une plus grande partie de la population mondiale. Il a assuré les États Membres que son personnel et lui-même ne ménageraient aucun effort au cours des quatre prochaines années pour mettre en pratique certaines des idées que les délégations avaient développées lors des débats de fond de la Conférence. Il a remercié les États Membres d'avoir fait confiance à la Direction de l'ONUUDI et à lui-même, et de lui donner l'occasion de diriger l'Organisation durant les quatre prochaines années.

B. Gestion de la coopération technique

En 2009, les procédures de coopération technique ont fait l'objet d'un examen à l'issue duquel un plan d'action a été arrêté pour améliorer le cycle actuel de gestion des projets et l'adapter aux normes fiduciaires du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) en matière d'évaluation et de suivi. L'adoption des systèmes de projets à risque et du suivi du portefeuille a permis de mettre en place des règles de contrôle de qualité en amont et en aval.

Assurance de la qualité

L'examen interne des activités de coopération technique relève de deux organes à composition tournante, le Comité d'approbation des programmes et le Groupe consultatif sur la qualité, tous deux appuyés par l'Unité de l'assurance de la qualité.

Le Groupe consultatif sur la qualité est chargé d'évaluer les propositions de projets et de conseiller le personnel de l'ONUDI sur la manière d'améliorer la qualité de leurs propositions avant qu'elles ne soient soumises pour approbation. Le Comité d'approbation des programmes est, quant à lui, chargé d'examiner en dernier ressort et d'approuver les programmes et projets, ainsi que d'allouer les ressources disponibles de l'ONUDI dans le cadre des paramètres définis par le Conseil exécutif. L'Unité de l'assurance de la qualité coordonne toutes les activités d'appui au Comité d'approbation des programmes et au Groupe consultatif sur la qualité, donne des conseils sur l'application cohérente des lignes directrices en matière de coopération technique au sein de l'Organisation et assure le suivi de leur application.

Comité d'approbation des programmes

Conformément à la pratique en vigueur, le Comité d'approbation des programmes se réunit régulièrement deux fois par mois et tient plusieurs autres sessions pour examiner les relevés récapitulatifs des services, les idées de projets, les descriptifs complets de projets, les programmes intégrés, les programmes conjoints et certains types de révisions de projets/de budgets, et débattre des politiques et des stratégies. Il a par ailleurs été invité à évaluer toutes les propositions relatives à l'organisation de réunions de groupes d'experts et d'autres activités connexes, avant qu'elles ne soient soumises au Conseil exécutif. Il a ainsi tenu au total 34 réunions au cours desquelles il a examiné 385 nouvelles propositions, dont 82 % ont été approuvées, et il a révisé 252 projets/budgets. Le tableau 1 présente une répartition des décisions du Comité d'approbation des programmes:

Tableau 1. Décisions prises par le Comité d'approbation des programmes au sujet des propositions reçues en 2009

	Nombre	Pourcentage
Nouvelles propositions	385	100
Approuvées en l'état	159	41,0
Approuvées sous réserve de révision	157	41,0
Nouvelle soumission demandée	62	16,0
Décision reportée	5	1,5
Rejetées	2	0,5
Révisions des projets/budgets	252	100
Approuvées	247	98
Rejetées	5	2

Groupe consultatif sur la qualité

Le Groupe consultatif sur la qualité a continué à se réunir une fois par semaine et a évalué 240 propositions (102 idées et 138 documents de programmes/projets) formulant à

l'intention des unités les soumettant, des observations ou recommandations écrites concernant chaque proposition. Sur l'ensemble des propositions reçues, 18 % ont été considérées comme étant conformes aux normes de qualité de l'ONUUDI et 53 % nécessitaient quelques changements relativement mineurs. Pour les 29 % restants, les questions identifiées étaient de nature plus technique et avaient besoin d'être clarifiées par les auteurs avant d'être transmises au Comité d'approbation des programmes et aux donateurs.

Au cours de l'année, le Groupe a été renforcé avec la nomination d'un conseiller suppléant pour les questions en rapport avec le FEM, ce qui lui a permis de mieux s'occuper des propositions de plus en plus nombreuses soumises pour un financement du FEM.

Le nombre de programmes approuvés par le Comité confirme que le Groupe continue de jouer un rôle important dans l'amélioration continue des activités de coopération technique de l'Organisation, notamment la conception des projets, les modalités de mise en œuvre et la mise en place de mécanismes pour le suivi, l'établissement de rapports et l'évaluation.

C. Mobilisation des fonds

Coopération technique – montants nets des projets approuvés

La tendance positive du volume des nouveaux financements au titre de la coopération technique s'est maintenue en 2009. Le montant total net du financement des projets et programmes de coopération technique toutes sources confondues a atteint 183,4 millions de dollars, soit près de 20 % d'augmentation par rapport à 2008 et c'est de loin, le montant le plus élevé de l'histoire de l'ONUUDI.

Ce montant record s'explique par une augmentation nette de 158,7 millions de dollars des allocations actuelles de crédits pour les projets, une hausse nette du volume des versements à venir dus en vertu d'accords déjà signés, ainsi qu'une augmentation de 0,9 million de dollars des contributions programmables des donateurs reçues par l'ONUUDI. En outre, étant donné le volume réel de projets réalisés au cours de l'année (139,7 millions de dollars), le portefeuille de projets et programmes en cours a nettement augmenté de 43,2 millions pour s'établir à 355,4 millions de dollars. Ce niveau record devrait permettre à l'ONUUDI de continuer à fournir effectivement à ses clients un volume plus important de services de coopération technique en 2010.

Figure 1. Fonds disponibles pour des projets et programmes futurs

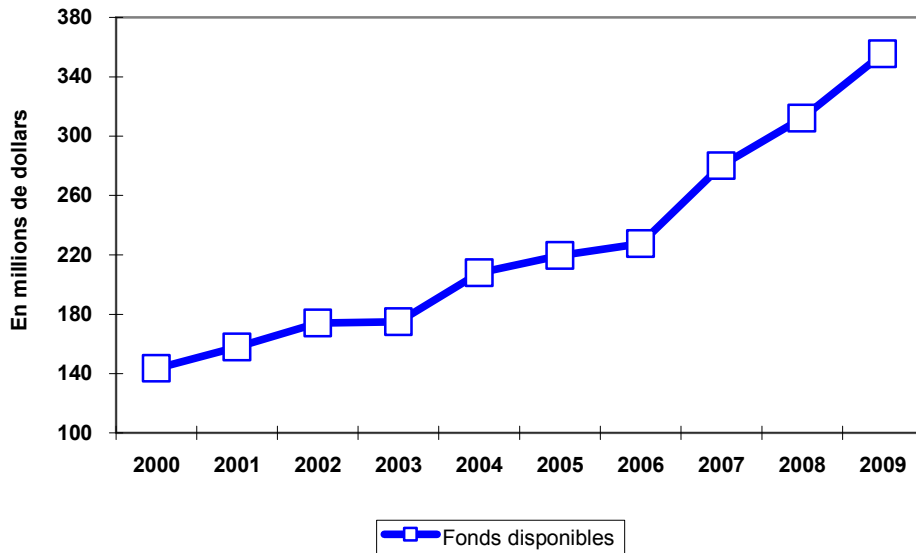
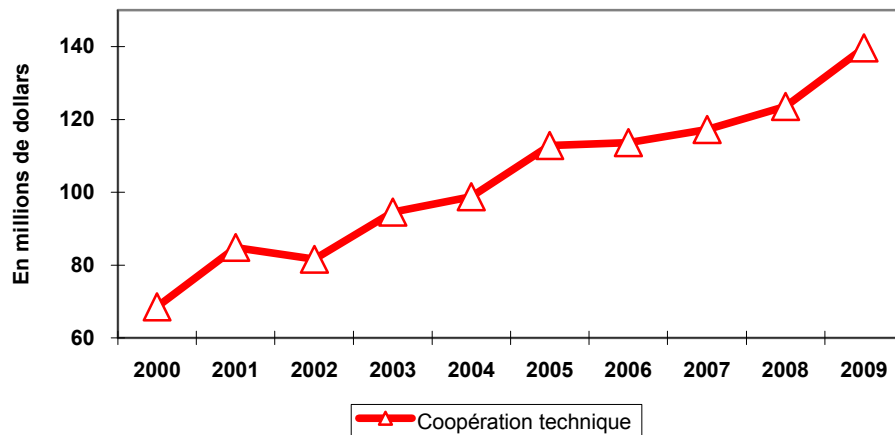


Figure 1A. Projets et programmes de coopération technique exécutés



Mobilisation de fonds

L'augmentation du volume global du financement est allée de pair avec une diversification opportune des sources, signe que la mission et la qualité des services fournis par l'ONUDI sont de plus en plus appréciées. Au cours des huit dernières années, la part du financement provenant du Fonds multilatéral pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal et du FEM a atteint près de 50 %, mais elle est tombée à 32 % en 2009, en dépit d'une



Le Directeur général félicite le personnel de l'ONUDI pour les bons résultats obtenus durant l'année

augmentation des montants fournis par ces deux organismes. Les contributions des pays donateurs ont également augmenté, 16 d'entre eux ayant versé plus d'un million de dollars. La Commission européenne fait désormais partie des grands contributeurs. Enfin, les fonds d'affectation spéciale multidonateurs de plus en plus nombreux, notamment ceux qui ont été créés pour les situations d'après conflit, le Fonds pour les activités de l'ONUDI dans les pays pilotes de l'initiative "Unis dans l'action" ou le Fonds pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement financé par l'Espagne, sont devenus une importante source de financement avec plus de 20 millions de dollars en 2009.

Sur les trois priorités thématiques de l'ONUDI, celle qui concerne l'environnement et l'énergie a attiré la plus grande part des crédits, soit 82,3 millions de dollars, dont près des deux tiers proviennent du FEM et du Fonds multilatéral. La réduction de la pauvreté au moyen d'activités productives a bénéficié de 42,6 millions de dollars et 30,2 millions de dollars sont allés au renforcement des capacités commerciales.

Le montant des fonds provenant de sources gouvernementales (notamment les différents fonds d'affectation spéciale multidonateurs) a atteint près de 100 millions de dollars (dépenses d'appui comprises), soit une augmentation progressive mais constante. La Commission européenne a été le plus gros contributeur en 2009 avec une augmentation nette (dépenses d'appui non comprises) de 12,7 millions de dollars des budgets de projets, suivie de l'Italie avec 8,1 millions de dollars. Les autres gros contributeurs (plus d'un million de dollars) sont la France avec 7,5 millions, la Norvège avec 6,5 millions, la Turquie avec 5,3 millions, le Japon et la Suisse avec 2,6 millions chacun, le Nigeria avec 2,4 millions, ainsi que l'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Autriche, Bahreïn, la Chine, l'Espagne, la Fédération de Russie, l'Inde, et la République de Corée avec des contributions allant de 1 à 2 millions de dollars. L'appendice B montre la répartition par région et par priorité thématique des montants au titre du Fonds de développement industriel et de fonds d'affectation spéciale.

Le financement par les gouvernements des activités de coopération technique de l'ONUDI par le biais des différents fonds d'affectation spéciale multidonateurs de l'ONU est passé à 22,7 millions de dollars. Le budget le plus important, qui a enregistré une augmentation nette de 9,3 millions de dollars, demeure celui des fonds d'affectation spéciale multidonateurs consacrés aux situations de sortie de crises. En 2008, le Fonds pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, qui est financé par l'Espagne par l'intermédiaire du PNUD, a contribué pour 6 millions de dollars aux budgets des projets, les fonds d'affectation spéciale multidonateurs de l'initiative "Unis dans l'action" 5 millions de dollars et le Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine, financé par le Japon, 2,4 millions de dollars.

Dans le domaine de l'environnement, le montant du financement assuré par le Fonds multilatéral pour le Protocole de Montréal a atteint 16,7 millions de dollars. Conformément aux prévisions de l'année dernière, le montant des budgets des projets approuvés au titre du Fonds pour l'environnement mondial a nettement augmenté et atteint 43,3 millions de dollars, suite à l'approbation de plusieurs grands projets, principalement dans le domaine des polluants organiques persistants. De nombreux grands projets étant en cours d'élaboration ou à l'examen, en particulier dans les domaines du changement climatique et de l'énergie, les budgets devraient augmenter de nouveau en 2010. Comme indiqué précédemment, un des problèmes importants qui se posent à cet égard est l'exigence fixée par le FEM d'un cofinancement, tant pour les projets d'assistance préparatoire que pour les projets proprement dits. Cette exigence étant probablement difficile à satisfaire, notamment pour les grands projets en faveur des pays les moins avancés, les pays donateurs pourraient être sollicités pour assurer le cofinancement. En 2009, l'Italie a grandement facilité le développement du portefeuille en assurant le cofinancement de huit projets d'assistance préparatoire pour un montant de près d'un million de dollars.

L'année 2010 a démarré avec un nombre appréciable de projets en attente qui devraient être approuvés dans le courant de l'année, et il est fort probable que les chiffres de 2010 dépassent une fois encore ceux de 2009. Dans les domaines de l'énergie et du changement climatique, d'importantes contributions sont attendues du FEM, et dans le domaine du renforcement des capacités commerciales de l'Union européenne et d'autres donateurs gouvernementaux. Selon toute probabilité, la priorité thématique relative à la réduction de la pauvreté au moyen d'activités productives continuera d'être financée par les fonds d'affectation spéciale multidonateurs.

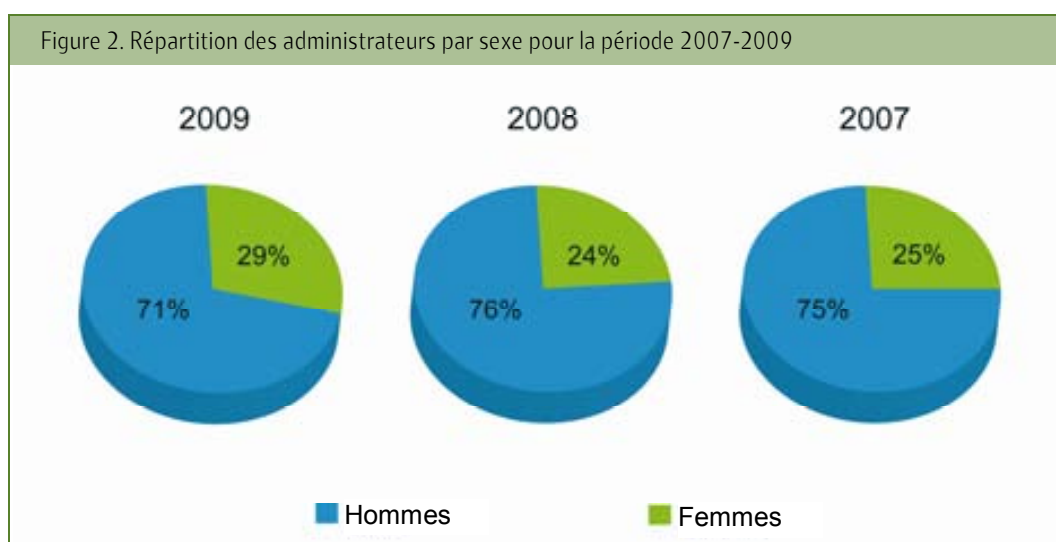
Comme indiqué les années précédentes, la capacité de l'ONUDI à assurer, ou à susciter, le partage des coûts exigé par ses différents donateurs et programmes demeurera un problème de taille.

D. Gestion des ressources humaines

Recrutement

Plusieurs initiatives visant à faciliter le recrutement et la planification du personnel ont été approuvées en 2009. Il s'agit notamment i) de l'organisation de réunions en ligne des organes de nomination et de promotion pour accélérer le processus de recrutement; ii) de la rétention de candidats qualifiés, mais non retenus, lors de processus de recrutement antérieurs, qui pourraient être intéressants pour d'autres postes à pourvoir exigeant les mêmes qualifications; et iii) l'approbation donnée à l'avance pour engager le processus de recrutement. L'approbation, dès le début de l'année, de la procédure de recrutement pour pourvoir les postes devenant vacants dans le courant de l'année a facilité la planification de la succession en 2009.

Un total de 106 procédures de recrutement ont été menées à bien, ce qui a permis de recruter 83 nouveaux fonctionnaires au Secrétariat, dont 35 dans la catégorie des



administrateurs (15 originaires des pays de la liste A, 10 de la liste B, 6 de la liste C et 4 de la liste D)¹. Les femmes représentent 46 % des nouvelles recrues dans la catégorie des administrateurs, contre 36 % et 25 %, respectivement en 2007 et 2008. La répartition par sexe des administrateurs actuellement en poste au Secrétariat est de 71 % pour les hommes et 29 % pour les femmes, contre 76 % et 24 % en 2008, et 75 % et 25 % en 2007, respectivement.

Le Programme des jeunes administrateurs, qui a été lancé en 2009, lorsque 7 fonctionnaires recrutés sur 10 étaient des femmes, a contribué à améliorer l'équilibre entre les sexes, même s'il va sans dire que beaucoup reste à faire pour augmenter la proportion de femmes dans la catégorie des administrateurs à l'ONUDI. Durant la période considérée, l'Organisation a continué à recruter des fonctionnaires sur une base géographique large et

¹ Voir appendice K.

équitable. Outre la publication d'annonces dans des revues et magazines internationaux, et si possible régionaux, elle a pris des mesures pour susciter des candidatures féminines en adressant des avis de vacance de postes à plusieurs organisations s'occupant des questions intéressant les femmes.

Le nombre des administrateurs dans les bureaux extérieurs est passé de 36 à 60 en 2009. Sur ce nombre, on compte 37 internationaux et 23 nationaux, soit une augmentation de 67 % en termes de présence sur le terrain depuis le lancement de la politique de mobilité sur le terrain en avril 2006. Les 10 fonctionnaires recrutés dans le cadre du Programme des jeunes administrateurs ont bénéficié d'un programme d'initiation spécialement adapté couvrant tous les aspects de l'ONUDI.



Le Service de la gestion des ressources humaines donne des informations aux nouvelles recrues du Programme des jeunes administrateurs de l'ONUDI

Relations avec le personnel

De nombreuses politiques du personnel font l'objet de consultations entre le personnel et l'administration avant d'être promulguées par le Directeur général. Au cours de l'année considérée, ces consultations ont été intensifiées, en particulier dans le cadre de la Commission consultative mixte. Quelques-unes des recommandations adressées au Directeur général concernaient:

- a) La gestion des fonctionnaires nommés dans les bureaux extérieurs de l'ONUDI en tant que spécialistes du développement industriel

Les nouvelles dispositions prises concernant les fonctionnaires affectés dans les bureaux extérieurs visent à mettre en pratique le principe de la fourniture des services de l'ONUDI (en tant qu'entité unique (l'intégration des services de développement de l'Organisation dans leur ensemble) et à resserrer, dans la limite des ressources dont dispose l'Organisation, les liens programmatiques et opérationnels entre le Siège et le terrain.

b) Promotion de l'égalité des sexes

Le Bulletin du Directeur général sur l'égalité des sexes contient une déclaration de politique générale de l'ONUDI sur la promotion de l'égalité des sexes et leur intégration dans les programmes de coopération technique et la gestion des ressources humaines de l'Organisation.

c) Classement des postes

Une politique générale de classement des postes définit le cadre et décrit les procédures en la matière.

d) Dénonciation de manquement

Des procédures ont été introduites pour protéger les fonctionnaires de l'ONUDI qui signalent des manquements présumés, communiquent des informations en toute bonne foi sur des irrégularités présumées ou coopèrent aux audits ou aux enquêtes.

e) Comportement éthique

Un nouveau code de conduite définit et confirme les principes directeurs et les valeurs de l'Organisation en matière d'éthique, ainsi que les normes de comportement des différentes catégories du personnel, notamment les fonctionnaires, les consultants, les experts, les stagiaires et autres. La fonction d'éthique nécessaire pour faciliter et appliquer ces dispositions a également été approuvée.

f) Déclaration de situation financière

La politique de l'ONUDI en matière de déclaration de situation financière, qui fait partie intégrante de ses normes fiduciaires, l'aidera, ainsi que son personnel, à déceler et à résoudre les conflits d'intérêt effectifs ou potentiels.



Le Comité consultatif mixte formule des recommandations à l'intention du Directeur général

Apprentissage et organisation des carrières

En 2009, les fonctionnaires ont eu l'occasion de se perfectionner en utilisant les structures aussi bien internes qu'externes (voir appendice L). Un programme de perfectionnement des cadres a été organisé à l'intention des administrateurs des classes P-1 à P-4 et des administrateurs nationaux de programmes. Trois programmes modulaires ont été dispensés à 104 fonctionnaires et ont porté sur le perfectionnement des techniques et des compétences de gestion, l'obtention de résultats grâce à l'efficacité personnelle, le travail en équipe, et l'aptitude à diriger.

La Commission consultative mixte est convenue d'une politique d'apprentissage révisée qui réaffirme que les fonctionnaires de l'ONUDI, leurs connaissances et leur expertise technique, constituent la ressource la plus importante de l'Organisation. Cette politique tient compte du fait que l'ONUDI évolue dans un environnement économique difficile et dynamique, et souligne la nécessité de mettre en place un processus d'apprentissage permanent. Elle prévoit également des mesures pour encourager un flux continu de connaissances et d'idées entre l'Organisation et son environnement extérieur à travers des partenariats et des échanges avec les institutions d'enseignement et de recherche et d'autres organismes. Reconnaissant que l'apprentissage en ligne peut être un outil efficace pour toucher le plus grand nombre d'utilisateurs possible, l'Organisation a lancé un appel d'offres pour choisir un fournisseur de cours en ligne dans des domaines intéressant les fonctionnaires du Siège et des bureaux extérieurs. De nombreuses formations ont été organisées pour initier les nouvelles recrues, notamment les jeunes administrateurs, à la vie de l'Organisation et familiariser les fonctionnaires en poste avec les procédures de passation de marchés et les Normes comptables internationales du secteur public. Les cadres supérieurs ont également bénéficié d'une formation dans le cadre de l'initiative de gestion de changement.

Reconnaissance du mérite des fonctionnaires

En 2009, 32 fonctionnaires ont été promus, parmi lesquels 19 agents des services généraux, 12 administrateurs et 1 administrateur national.

E. Bureaux de l'ONUDI

Bruxelles

En mars, le Directeur général a effectué une visite officielle au siège de l'Union européenne à Bruxelles, où il a rencontré les Commissaires aux relations extérieures et à l'énergie, ainsi que d'autres hauts fonctionnaires. Cette visite a permis de renforcer la collaboration entre le Bureau de Bruxelles et les Directions générales de la Commission chargées du développement, des relations extérieures, de l'énergie, de l'environnement, du commerce, d'EuropeAid et de la santé et de la protection des consommateurs. Le représentant du Bureau de Bruxelles a accompagné le Directeur général au troisième Forum des affaires Union européenne-Afrique, qui s'est tenu à la fin du mois de septembre, à Nairobi (Kenya).

Le Directeur général y a prononcé un discours d'orientation et le représentant du Bureau de Bruxelles a présenté les politiques et les activités de l'ONUDI. Fin octobre, le Bureau de Bruxelles a représenté l'ONUDI aux Journées européennes du développement à Stockholm (Suède).

En plus de son rôle de représentation à Bruxelles, le Bureau a participé à plusieurs missions dans des pays de la région arabe et de l'Amérique latine et des Caraïbes pour élaborer des programmes conjoints entre la Commission européenne et l'ONUDI. Le Bureau de Bruxelles a assisté au douzième sommet de l'Union africaine, qui s'est tenu en février/mars à Addis-Abeba (Éthiopie) et à la réunion du Bureau de la Conférence des Ministres africains de l'industrie (CAMI). L'ONUDI s'emploie à améliorer la cohérence entre la coopération entre elle et l'Union africaine et la programmation dans le cadre du Partenariat stratégique entre l'Union européenne et l'Afrique. Tout au long de l'année 2009, le Bureau de l'ONUDI de Bruxelles a pris une part active aux travaux de l'Équipe de l'ONU à Bruxelles qui compte 24 organismes, fonds et programmes, notamment sur les stratégies en vue d'une approche conjointe vis-à-vis des institutions de l'Union européenne.

Genève

Genève accueille le plus grand nombre d'organes et d'institutions spécialisées des Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales du monde, sans parler d'un nombre non moins important d'organisations non gouvernementales internationales. Le Bureau de l'ONUDI de Genève représente les intérêts de l'Organisation dans cette ville en assistant aux réunions au nom du Siège, en assurant dans les deux sens une circulation régulière de l'information entre l'ONUDI, l'Office des Nations Unies à Genève et d'autres organisations internationales sises à Genève, et en faisant connaître les activités de l'Organisation à différentes manifestations, comme au deuxième examen global de l'Aide pour le commerce de l'Organisation mondiale du Commerce, au mois de juin, et à la célébration de la Journée de l'industrialisation de l'Afrique, le 20 novembre.



Le Directeur général s'adressant à la cinquante-sixième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement à Genève

Le Bureau entretient des relations régulières avec les 20 missions permanentes auprès de l'ONUDI et fournit des informations à 200 autres missions et délégations, notamment sur les activités menées conjointement avec les organisations internationales et les organismes des Nations Unies sis à Genève. Il informe également les délégations qui n'ont pas pu assister aux réunions à Vienne des activités des organes directeurs de l'ONUDI. En 2009, le Cambodge a ouvert une mission permanente à Genève, ce qui porte à 11 le nombre des missions permanentes à Genève représentant les pays les moins avancés auprès de l'ONUDI. D'autres États membres sont en contact avec le Bureau pour établir des missions permanentes auprès de l'ONUDI.

Le Bureau de Genève a représenté l'ONUDI à un grand nombre de réunions et de manifestations destinées à sensibiliser la communauté internationale à l'importance du développement industriel. La Journée de l'industrialisation de l'Afrique a été célébrée conjointement avec la Délégation permanente de l'Union africaine et le bureau de liaison de Genève de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA).

New York

Le Bureau de New York a contribué à accroître la visibilité de l'ONUDI aux niveaux intergouvernemental et des différentes institutions, en participant à l'examen d'une vaste gamme de questions liées aux activités de l'Organisation.

C'est ainsi que dans le domaine de l'énergie et du changement climatique, il a appuyé le Directeur général dans son rôle de Président du Groupe consultatif sur l'énergie et le changement climatique, et collaboré étroitement avec le Bureau du Président de l'Assemblée générale pour préparer le dialogue thématique interactif de l'Assemblée générale sur l'efficacité énergétique, la conservation de l'énergie et les sources d'énergie nouvelles et renouvelables.

Pour la première fois depuis plusieurs années, le Bureau a participé aux travaux du Réseau interinstitutions pour les femmes et l'égalité des sexes et de la Commission de la condition de la femme, ce qui montre clairement l'attachement renouvelé de l'ONUDI à l'égalité des sexes. Le Bureau a également contribué à préparer la participation de l'ONUDI au Colloque international sur l'autonomisation des femmes, le perfectionnement des cadres et la paix et la sécurité internationales, qui s'est tenu en mars, à Monrovia, (Libéria). Il a représenté l'ONUDI à une réunion de suivi qui s'est tenue le 24 septembre, à New York, sur la mise en place du Centre international Angie Brooks pour l'autonomisation des femmes, le perfectionnement des cadres et la paix et la sécurité internationales et a transmis la proposition de l'ONUDI d'accueillir l'atelier biennal organisé conjointement par le Réseau pour l'égalité des sexes de la Direction de la coopération pour le développement de l'OCDE et le Réseau interinstitutions pour les femmes et l'égalité des sexes. L'atelier se tiendra à Vienne, au début du mois de février 2010, et sera consacré à l'autonomisation économique des femmes.

Le 20 novembre 2009 a marqué le vingtième anniversaire de la Journée africaine de l'industrialisation. À cette occasion, le Bureau a organisé une table ronde sur les stratégies et politiques d'industrialisation: clefs de la transformation économique de l'Afrique. Les déclarations du Président de l'Assemblée générale et du Secrétaire général de l'ONU ont ouvert les débats qui ont porté sur la nécessité d'élaborer des stratégies et des politiques d'industrialisation nouvelles et efficaces pour l'Afrique.

Le Bureau a assisté à deux réunions sur la sécurité et le développement durable en Afrique dans la perspective d'une participation future de l'ONUDI et a achevé un rapport sur l'appui de l'ONUDI au Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

Représentation hors Siège

L'ONUDI a continué à œuvrer pour une plus grande décentralisation de ses activités et a réussi à étendre son réseau de bureaux extérieurs et à renforcer les bureaux existants. Tous les postes de représentants de l'ONUDI, à l'exception d'un seul, ont été pourvus avant la fin de l'année et la procédure de recrutement pour pourvoir ce dernier poste vacant sera engagée incessamment. Les autres postes de la catégorie des administrateurs dans les bureaux extérieurs ont été pourvus ou sont en voie de l'être.

L'ONUDI a mis en place des comptoirs dans quatre des pays où elle n'a pas de représentant, ce qui porte à 17 le nombre total des comptoirs. Les dépenses autres que de personnel des comptoirs de l'ONUDI du Cambodge et du Kirghizistan seront couvertes par le PNUD, au titre des arrangements de partage des coûts définis dans l'Accord de coopération signé en 2004 avec le PNUD. Les dépenses de personnel et les dépenses autres que de personnel des comptoirs du Mozambique et de l'Ouganda seront prises en charge par l'ONUDI. Dans cinq pays où elle ne dispose ni d'un bureau ni d'un comptoir, l'ONUDI maintient une présence sur le terrain par le biais d'un centre de liaison.

Les plans de travail des bureaux extérieurs, qui reposent sur les principes de la gestion axée sur les résultats, continuent d'être utilisés comme outil principal, aussi bien au Siège que dans les bureaux extérieurs, pour planifier chaque année les activités dans les pays desservis. Des plans de travail similaires pour les pays couverts directement par le Siège sont établis par les programmes régionaux respectifs. Tous les plans de travail sont étroitement alignés sur le document du programme et des budgets de l'ONUDI.

Tout au long de l'année, l'ONUDI a encouragé les fonctionnaires du Siège à maintenir des contacts suivis avec leurs homologues des bureaux extérieurs, ce qui a contribué non seulement à renforcer la cohérence à l'échelle des pays, mais aussi à améliorer la coopération technique.

Réseau des Bureaux de promotion des investissements et de la technologie (BPIT)

L'année 2009 a vu l'ONUDI développer une vision et une stratégie nouvelles pour son réseau de bureaux de promotion des investissements et de la technologie. La nouvelle vision s'est inspirée des résultats d'une évaluation indépendante du programme du réseau effectuée l'année antérieure et des conclusions de deux réunions: celle des BPIT d'Asie, tenue en septembre à Shanghai, et la réunion de coordination des BPIT d'Europe, tenue en octobre à Rome. Tout au long de l'année, l'accent a été mis sur l'intégration des activités de coopération technique de l'ONUDI, en particulier sur les investissements écologiques et l'expansion des opérations en Afrique.

Le Bureau de promotion des investissements et de la technologie de Grèce a intensifié ses efforts pour encourager les partenariats d'entreprises entre la Grèce et l'Afrique, en ciblant notamment le Burundi, l'Éthiopie, le Mozambique, l'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie, le Rwanda et la Sierra Leone. Le Bureau de Rome a joué un rôle actif dans un forum organisé en juin, à Rome, par le Ministère italien du développement économique sur l'Italie et l'Afrique: partenaires en affaires. Le Bureau du Japon a, pour sa part, poursuivi la mise en œuvre d'un programme de délégués avec le Centre de promotion des investissements du Mozambique et conclu un projet de transformation de palourdes entre des investisseurs mozambicains et japonais, qui devrait permettre de créer 250 emplois locaux.

En ce qui concerne les investissements dans l'écologie et l'énergie, le Bureau d'Italie a facilité les premières participations de l'ONUDI à trois réunions ministérielles du G-8 sur



l'énergie qui se sont tenues en 2009. Le Bureau de Bahreïn et le Siège de l'ONUDI ont organisé, en février, une semaine de l'ONUDI dans ce pays au cours de laquelle s'est tenu un forum sur les technologies propres pour marquer la décision du Gouvernement de faire de 2009 l'année de l'industrie verte. Le Bureau du Mexique a participé au Forum mondial

de 2009 sur les sources d'énergie renouvelables organisé par l'ONUDI, au cours duquel les technologies les plus récentes au monde ont été présentées, pour appuyer les efforts nationaux visant à développer la coopération entre les industries mexicaines et leurs partenaires extérieurs. Le Bureau de Marseille (France) a organisé une action de coopération entre l'ONUDI et l'Initiative pour le développement des entreprises de l'Union pour la Méditerranée, axée sur les microentreprises et les PME. Un mémorandum d'accord a été signé, qui prévoit que le Bureau de Marseille servira de centre de liaison pour les pays méditerranéens qui bénéficieront ainsi des compétences techniques de l'ONUDI dans certains domaines comme l'industrie verte et l'environnement.

L'ONUDI a lancé en 2009 un projet d'assistance préparatoire pour la mise en place d'un réseau de BPIT dans les pays de la Communauté économique eurasiennne (CEEAA). Il s'agira de renforcer les flux d'investissements et de technologies entre ces pays et de leur faciliter l'accès au marché mondial des investissements.

F. Cohérence au sein des Nations Unies et partenariats pour le développement

1. L'ONUDI et la cohérence à l'échelle du Système des Nations Unies

Au cours de l'année, l'ONUDI a continué à approfondir ses relations au sein du système des Nations Unies aux niveaux des politiques et des activités normatives et opérationnelles. Au niveau des politiques, elle a joué un rôle actif dans le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, sous la direction du Secrétaire général. Elle a également été un membre actif du Groupe des Nations Unies pour le développement et contribué à améliorer la cohérence à l'échelle du système et l'initiative "Unis dans l'action" sur le terrain. En ce qui concerne les activités normatives, elle a collaboré étroitement avec plusieurs organisations apparentées et coopéré avec divers organismes homologues au niveau des activités opérationnelles dans les pays partenaires dans le contexte général de l'initiative "Unis dans l'action".

Avec l'adoption de la résolution 63/311 de l'Assemblée générale sur la cohérence du système des Nations Unies, les activités dans les cinq domaines essentiels que sont l'égalité des sexes, la gouvernance, le financement des opérations de développement, l'initiative "Unis dans l'action" et l'harmonisation des pratiques de fonctionnement, sont passées à la vitesse supérieure. L'une des dispositions clefs de cette résolution est qu'il a été convenu de faire le bilan de toutes les questions susmentionnées dans une décision unique. Ainsi, si les États membres se sont mis d'accord sur la création d'une entité pour la promotion de l'égalité des sexes et que des travaux sont en cours pour en définir la mission et l'organigramme, sa mise en place effective ne saurait intervenir sans un accord sur les quatre autres questions.

Dans le contexte de l'initiative "Unis dans l'action", l'ONUDI a joué un rôle actif au sein des équipes de pays et des groupes thématiques des Nations Unies. Une nouvelle directive

pour l'avenir contenue dans la résolution 63/311 de l'Assemblée générale préconise des évaluations à entreprendre par les pays eux-mêmes avec la participation des parties intéressées et le soutien du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation.

Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination

Le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination encourage et supervise la coordination et la coopération sur les questions de fond et de gestion. Placé sous la présidence du Secrétaire général, il se compose des chefs de secrétariat des organismes du système des Nations Unies. Depuis qu'elle est devenue une institution spécialisée en 1986, l'ONUDI en est membre après avoir fait partie du Comité administratif de coordination qui l'a précédé.

Au cours de l'année, l'ONUDI s'est employée à mettre davantage l'accent sur le programme de développement du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, en insistant sur le rôle essentiel de la croissance durable pour la création d'emplois et de revenus, la réduction de la pauvreté et le financement de projets sociaux dans les domaines de l'éducation et de la santé. Elle a également grandement contribué aux discussions sur le changement climatique. Conscient du rôle vital de l'ONUDI au sein du système des Nations Unies, le Secrétaire général et les membres du Conseil ont accepté la proposition du Directeur général d'organiser en avril, à Vienne, la session de printemps 2010.

L'ONUDI continue à participer activement aux travaux des organes subsidiaires du Conseil, notamment le Comité de haut niveau chargé des programmes, le Comité de haut niveau sur la gestion et le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD). Elle a contribué à définir une réponse rapide à la crise financière et économique mondiale et a collaboré avec d'autres organismes des Nations Unies pour recenser les domaines qui nécessitent une action concertée. C'est ainsi que le Comité de haut niveau chargé des programmes a lancé, en avril, neuf initiatives conjointes pour examiner l'impact de la crise sur les économies et les moyens de subsistance des pays en développement et, tout aussi important, pour remédier aux déséquilibres antérieurs de l'économie mondiale qui ont empêché une croissance durable et équitable. L'ONUDI dirige, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la propriété industrielle (OMPI) et l'Union internationale des télécommunications (UIT), l'initiative sur la technologie et l'innovation. Elle continue, par ailleurs, à collaborer avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) dans le groupe sur le commerce et les capacités productives du Conseil des chefs de secrétariat.

L'ONUDI a participé avec le Groupe de travail du Comité de haut niveau chargé des programmes aux préparatifs de la quinzième Conférence des Nations Unies sur le changement climatique (COP 15) qui s'est tenue en décembre, à Copenhague (Danemark), en participant aux discussions sur une mondialisation plus juste, plus verte et plus durable. Au sein du Comité de haut niveau sur la gestion, elle a appelé l'attention sur les questions administratives et de gestion essentielles, notamment la simplification et l'harmonisation

des pratiques de fonctionnement, ainsi que l'élaboration d'un plan d'action correspondant. Elle continue également à participer aux travaux du Comité directeur pour la sûreté et la sécurité du personnel sous l'égide du Comité de haut niveau sur la gestion. Elle appliquera les décisions prises par le Conseil des chefs de secrétariat pour assurer la sûreté et la sécurité du personnel en 2010.

Examen triennal complet des activités opérationnelles

La formule de l'examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, qui a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 2007, définit les grandes orientations de la coopération pour le développement à l'échelle du système des Nations Unies, ainsi que les modalités de mise en œuvre au niveau des pays. Les résultats obtenus par l'ONUDI dans les principaux domaines d'action de l'examen triennal sont le fruit de ses nombreuses activités de coopération technique décrites aux chapitres 3 à 7 du présent rapport. Le *Rapport annuel pour 2009* doit donc être considéré comme une analyse des résultats obtenus par l'Organisation dans le cadre de l'examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies.

En 2009, l'ONUDI a apporté une contribution au rapport sur la gestion que le Secrétaire général a présenté à l'Assemblée générale. Ce rapport passe en revue les activités menées par le système des Nations Unies en application des orientations de l'examen triennal. L'ONUDI a également apporté des contributions techniques à d'autres rapports, qui portent notamment sur le fonctionnement du système des coordonnateurs résidents, les problèmes de ressources humaines au niveau national, la simplification et l'harmonisation, et le financement des activités opérationnelles du système des Nations Unies.

L'ONUDI a continué de jouer un rôle actif au sein du Groupe des Nations Unies pour le développement, en prenant une part active aux programmes pilotes de l'initiative "Unis dans l'action" (voir ci-dessous). Le Groupe a mis en place un comité d'orientation et cinq groupes de travail où siègent des fonctionnaires de l'ONUDI. Ces groupes sont chargés de mettre au point les processus, les procédures et les outils devant permettre de renforcer la cohérence de l'action des différents organismes. L'ONUDI, qui est à la fois membre du Groupe des Nations Unies pour le développement et de son groupe consultatif, a organisé en novembre, à Vienne, une réunion du Groupe de travail du GNUD sur les opérations des bureaux de pays.

Faisant suite à l'appel par lequel l'Assemblée générale a demandé aux différents organismes d'harmoniser leurs cycles de planification avec celui de l'examen triennal complet, l'ONUDI a révisé son cadre de programmation à moyen terme 2010-2013. La coopération Sud-Sud, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, le renforcement des capacités et les mesures visant à améliorer l'efficacité de l'aide, sont les domaines qui ont été renforcés. L'ONUDI s'efforcera d'aligner pleinement son prochain cadre de programmation à moyen terme sur le cycle prévu du nouvel examen quadriennal complet.

L'existence d'un système de connaissances fiables est l'un des facteurs les plus importants qui déterminent la productivité, les relations économiques, l'accès au marché et l'investissement dans les pays en développement. Le Fonds pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement a demandé à l'ONUDI de formuler un projet qui devrait permettre aux entreprises privées des pays en développement d'accéder aux systèmes de connaissances susceptibles de les aider à assurer leur développement. Ce projet intitulé, "mise en place d'un système mondial de gestion des connaissances pour le développement du secteur privé", a pour but d'améliorer les pratiques et la prise de décisions au niveau local dans le domaine du développement du secteur privé. En résumé, le système mondial de gestion des connaissances pour le développement du secteur privé vise à renforcer les moyens de connaissances dont dispose le système des Nations Unies dans le domaine des politiques de développement du secteur privé et à améliorer sa capacité à fournir des services consultatifs, notamment à l'échelle des pays. Ce système devrait également aider les pays en développement à acquérir les connaissances en matière de développement du secteur privé et à les adapter à leurs besoins de développement particuliers. Le lancement du projet est prévu pour mars 2010.

Unis dans l'action

L'ONUDI a continué à s'investir pleinement dans les efforts visant à promouvoir la cohérence du système des Nations Unies dans le cadre de l'initiative "Unis dans l'action" dont la mise en œuvre en est à sa troisième année. Les activités ont été centrées sur l'impact sur le développement national des innovations de l'initiative. L'ONUDI a continué à aider les pays pilotes de l'initiative "Unis dans l'action" ainsi que les pays qui ont adopté volontairement l'approche (à savoir les pays ayant démarré d'eux-mêmes l'initiative). Le rapport de synthèse sur l'initiative "Unis dans l'action" (*Delivering as One UN Synthesis Report*), établi par le Groupe d'évaluation des Nations Unies sur les pays pilotes, fait le point de l'action menée. Les réalisations signalées par les gouvernements et les équipes de pays des Nations Unies des huit pays pilotes dans leurs rapports de synthèse respectifs, ainsi que les conclusions des différentes discussions interinstitutions et intergouvernementales, témoignent également du succès de l'approche.

Les pays pilotes appliquent depuis un an les nouveaux arrangements relatifs à la programmation et à la gestion introduits début 2008. En dépit des progrès remarquables enregistrés, les obstacles qui entravent la cohérence, l'efficacité et l'efficience persistent et doivent être levés pour faire avancer le processus de réforme de l'ONU. Dans sa résolution 63/311 sur la cohérence du système des Nations Unies, qui a été adoptée le 14 septembre, l'Assemblée générale "prie le Secrétaire général de faire réaliser d'urgence une évaluation indépendante des enseignements tirés" et de lui présenter les conclusions qui en seraient tirées à sa soixante-sixième session. Cette évaluation indépendante reprendra les résultats des évaluations actuellement menées par les pays avec la participation des parties intéressées et l'appui du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation et du Secrétaire général.

Tout au long de l'année, l'ONUDI a contribué aux efforts déployés par les gouvernements et les équipes de pays des Nations Unies dans les pays pilotes pour améliorer la capacité de l'ONU à répondre aux priorités nationales. L'ONUDI a joué un rôle actif dans la préparation des documents du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour de nombreux pays qui ont mis en œuvre ce Plan-cadre en 2008 et 2009. Cette participation active n'a pas manqué d'avoir un impact sur le mode de fonctionnement de l'ONUDI: après avoir mis en place, dans le cadre de l'initiative "Unis dans l'action", une équipe d'intervention rapide au Siège pour appuyer fortement les bureaux extérieurs et les conseiller, elle a renforcé son équipe transversale en constituant un groupe informel de suivi de l'initiative "Unis dans l'action" chargé de superviser la mise en œuvre de ses engagements dans les programmes "Une ONU" des pays qui ont adhéré à l'initiative. Une série de missions d'examen et de suivi de l'initiative "Unis dans l'action" ont été dépêchées dans les pays pilotes et les pays qui ont eux-mêmes démarré l'initiative. Les missions organisées dans deux de ces derniers pays, le Botswana et le Malawi, avaient également pour but d'examiner les progrès accomplis dans l'adhésion volontaire aux mécanismes de l'initiative et d'évaluer les conséquences sur les opérations présentes et futures de l'ONUDI.

Albanie

Le 17 juin, l'ONUDI a adhéré au Programme "Une ONU" en Albanie après que les autorités se soient déclarées satisfaites des progrès accomplis durant la première année de mise en œuvre. Le Comité exécutif conjoint du Fonds unique pour la cohérence du Système des Nations Unies en Albanie a approuvé, le 18 février, le projet de Centre national pour une production plus propre de l'ONUDI qui sera mis en œuvre durant la période 2009-2010. L'importance accordée à la production plus propre répond à la nécessité pour le Gouvernement de stimuler des moyens de production écologiquement viables. La mise en œuvre du programme a commencé en septembre, après le transfert à l'ONUDI de la première tranche de 215 000 dollars des États-Unis de l'allocation au titre du Fonds unique.



Le Vice-Premier Ministre roumain et le Coordonnateur résident des Nations Unies signent un amendement à l'initiative "Une ONU" à laquelle l'ONUDI participe à part entière

Cap-Vert

En sa qualité de membre de l'Équipe d'appui à la gestion mondiale du changement, l'Organisation a participé, du 26 février au 18 mars, à la deuxième mission interinstitutions au Cap-Vert pour planifier les changements organisationnels et soutenir la phase initiale d'élaboration d'un plan de gestion administrative pour la mise en œuvre efficace de l'initiative "Unis dans l'action" dans le premier Bureau conjoint des Nations Unies. En tant qu'institution chef de file du sous-programme croissance et opportunités économiques, auquel participent 12 organismes et plusieurs partenaires nationaux, l'ONUDI a coordonné la préparation des documents opérationnels, notamment le plan de travail et le cadre budgétaire, pour la mobilisation de ressources au profit du Fonds de transition.

Mozambique

À ce jour, l'ONUDI a reçu une allocation de 1,85 millions de dollars du Fonds de l'initiative "Une ONU" pour l'exécution des programmes conjoints "jeunesse et emploi", "autonomisation des femmes" et "environnement et changement climatique". Le financement du quatrième programme conjoint, "renforcement des capacités pour la formulation et la gestion de politiques commerciales efficaces", a été approuvé en juillet. L'ONUDI a participé à l'examen à mi-parcours du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour la période 2007-2009, qui a pris fin avec la réunion de haut niveau des chefs de secrétariat et des Ministres, qui s'est tenue au mois de mai. La prolongation jusqu'en 2011 donnera à l'Équipe de pays des Nations Unies un délai supplémentaire d'une année pour mettre le Plan-cadre en œuvre, avant le début des consultations sur le cycle de programmation suivant.

Pakistan

Le document du Programme "Une ONU" 2008-2010 a été signé le 4 février, en présence du Secrétaire général de l'ONU et du Premier Ministre du Pakistan. Il prévoit des programmes conjoints dans l'agriculture, le développement rural et la réduction de la pauvreté, la santé et la population, l'environnement, l'éducation, la gestion des catastrophes, ainsi que quatre questions intersectorielles (égalité des sexes, droits de l'homme, participation de la société civile et réfugiés). Les propositions de l'ONUDI relatives à l'autonomisation économique des femmes au moyen d'activités productives et le développement de l'entrepreneuriat, ont été incorporées et entièrement financées. En plus des projets autonomes au titre de son Programme "Une ONU", l'ONUDI collabore avec d'autres organismes participants des Nations Unies à l'élaboration d'un programme conjoint.

République-Unie de Tanzanie

Le Bureau unique des Nations Unies de l'île de Zanzibar (République-Unie de Tanzanie), a été officiellement inauguré en février. Regroupant tous les organismes des Nations Unies représentés à Zanzibar, il est le premier dans le pays à assurer l'exécution des services communs. En février, le Programme unique s'est vu adjoindre deux autres programmes conjoints consacrés à l'environnement et à l'éducation. L'ONUDI participe à ces deux programmes, axés sur l'exploitation rationnelle de l'énergie et des ressources naturelles, l'utilisation de la technologie des énergies renouvelables dans les miniréseaux des zones rurales, le développement de l'esprit d'entreprise chez les jeunes de l'enseignement secondaire, les sciences, la technologie et l'innovation dans l'enseignement supérieur et la recherche.

Rwanda

À l'occasion d'une mission d'examen et de suivi, organisée en juillet au Rwanda, le Coordonnateur principal de la cohérence du système des Nations Unies a examiné des projets de l'ONUDI au titre de l'initiative "Unis dans l'action" avec les autorités du pays, le Coordonnateur résident des Nations Unies, l'équipe de pays, les partenaires des projets et le Chef des opérations de l'ONUDI, et visité les sites des projets. Les activités de l'ONUDI au titre du Programme unique ont porté sur les domaines ci-après: renforcement des capacités pour l'élaboration de politiques industrielles, développement de l'entrepreneuriat, chaînes de valeur agro-industrielles et accès aux marchés, gestion des déchets et création de revenus, production plus propre et développement de l'énergie rurale. L'ONUDI collabore avec les organismes des secteurs du commerce et de la production et les autorités nationales pour actualiser l'Étude diagnostique sur l'intégration du commerce du Cadre intégré renforcé et l'incorporer au Programme "Une ONU".

Uruguay

Le Programme unique s'appuie sur le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement 2006-2010 et les domaines stratégiques et prioritaires définis par l'Office de la planification et des budgets de l'Uruguay. Il comporte 11 projets, et l'ONUDI joue le rôle de chef de file pour les projets suivants: "renforcement institutionnel pour l'élaboration de stratégies de développement économique: insertion du pays dans le concert international et élaboration de politiques énergétiques à long terme"; et "Assistance technique pour la formulation de politiques publiques favorisant la production durable et l'emploi". Le Directeur principal de la Division de la coordination des programmes et des opérations hors-Siège de l'ONUDI s'est rendu au mois de septembre en Uruguay pour une réunion avec l'équipe de pays des Nations Unies.



Viet Nam

L'initiative "Une ONU" au Viet Nam comprend cinq éléments: un plan unique, un budget unique, un responsable unique, un bureau unique et un ensemble unique de pratiques de gestion. Un bureau unique vert des Nations Unies, de conception et de technologies écologiques de pointe, est en cours de construction. Une fois achevé, en 2010, il abritera les 16 organismes participants. Le Directeur général a effectué au mois de septembre une visite au Viet Nam où il a discuté des questions liées à l'industrie verte avec des représentants du Gouvernement et s'est entretenu avec les fonctionnaires de l'ONU et des groupes d'étudiants. Le Gouvernement a approuvé la composition du Comité directeur du plan unique dans lequel l'ONUDI sera représentée selon le principe de la rotation.

2. Initiatives multilatérales dans le domaine de l'énergie

ONU-Énergie

ONU-Énergie est un mécanisme interinstitutions qui assure la cohérence de la réponse du système des Nations Unies aux questions relatives à l'énergie. Elle vise à favoriser la coopération à l'échelle du système dans le domaine de l'énergie au moyen d'une approche cohérente fondée sur la collaboration, d'autant qu'il n'existe dans le système des Nations Unies aucun organisme qui se consacre exclusivement au domaine de l'énergie. ONU-Énergie est organisée en groupes, dirigés par différents organismes membres, qui s'occupent de l'accès à l'énergie, de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. En sa qualité de Président d'ONU-Énergie, le Directeur général de l'ONUDI a proposé de procéder à un examen prospectif du mécanisme pour définir ses activités futures et le doter d'une vision pour l'avenir. En octobre, l'ONUDI a lancé un appel d'offres pour la conception et la mise en place d'un réseau de connaissances d'ONU-Énergie afin d'améliorer sa fonctionnalité et ses prestations. Ce réseau permettra d'élargir la base de

connaissances et de faciliter la transition vers une ONU-Énergie unifiée tirant parti de la collaboration d'un nombre toujours plus élevé de cadres spécialisés du système des Nations Unies et d'ailleurs.

Au nom d'ONU-Énergie, l'ONUDI s'emploie actuellement à recenser les domaines dans lesquels les organismes des Nations Unies et le secteur privé peuvent travailler ensemble pour résoudre simultanément les problèmes que posent l'atténuation des effets du changement climatique et la réalisation du développement durable.

Le dialogue de l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'efficacité énergétique, les économies d'énergie et les sources d'énergie nouvelles et renouvelables s'est tenu le 18 juin. En sa qualité de Président d'ONU-Énergie, le Directeur général a pris part à une table ronde sur le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans l'aide au déploiement à grande échelle de technologies propres.

Groupe consultatif sur l'énergie et le changement climatique

Le 17 juin, le Secrétaire général de l'ONU a convoqué un groupe consultatif sur les questions énergétiques ayant une forte incidence sur le changement climatique. Le Groupe consultatif sur l'énergie et le changement climatique, présidé par le Directeur général de l'ONUDI, comprend des membres issus des organismes des Nations Unies, du secteur privé, des institutions financières et de la société civile. Sa principale mission est d'aider le Secrétaire général à intégrer les questions énergétiques, notamment l'accès à l'énergie et l'efficacité énergétique, aux négociations en cours sur le changement climatique. D'autres réunions ont été organisées en août et novembre. Un rapport détaillé contenant 10 recommandations spécifiques sera présenté au Secrétaire général début 2010 sur les moyens de préserver la planète contre les effets du changement climatique, tout en assurant des services énergétiques plus propres, abordables, fiables et durables.



Le Groupe consultatif sur l'énergie et le changement climatique du Secrétaire général

Rôle de l'ONUDI en tant que copromoteur du transfert de technologies pour la lutte contre le changement climatique

Au lendemain de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique de 2007, qui s'est tenue à Bali (Indonésie), le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination a fait du transfert de technologies l'un des éléments essentiels des activités du système des Nations Unies dans le domaine du changement climatique. Le Conseil a chargé l'ONUDI et le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (DAES) de mettre sur pied un groupe de travail à l'échelle du système sur le transfert de technologie afin de promouvoir la cohérence de l'action du système des Nations Unies et la coopération internationale sur le développement et le transfert de technologies pour lutter contre le changement climatique. Le groupe de travail réalise actuellement une étude sur les principales activités des organismes du système des Nations Unies dans le domaine de la technologie, l'accent étant mis sur les programmes, les outils et les instruments qui facilitent la mise au point, le déploiement et le transfert de technologies.

En marge de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 15), tenue en décembre à Copenhague (Danemark), l'ONUDI et le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU ont organisé un débat sur le rôle que pourrait jouer la coopération internationale pour accélérer le déploiement de technologies respectueuses du climat, en particulier dans les pays en développement. Les discussions ont porté sur les mesures et les stratégies pour le transfert de technologies propres et la promotion de l'énergie pour le développement durable. Les technologies à faible émission de carbone sont indispensables pour relever les défis et mettre à profit les possibilités offertes par le changement climatique.

3. Objectifs du Millénaire pour le développement et réponse de l'ONUDI

Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) énoncés dans la Déclaration du Millénaire, visent, de manière générale, à répondre aux besoins les plus élémentaires de l'humanité, à savoir l'élimination de la pauvreté, la lutte contre la faim et les maladies et le droit à l'éducation, à l'emploi, à l'égalité et à une existence dans un environnement propre et sain qui sera légué aux générations futures. Ce n'est pas un hasard si les trois priorités thématiques de l'ONUDI, en l'occurrence la réduction de la pauvreté, le renforcement des capacités commerciales et l'environnement et l'énergie, sont étroitement liées à ces objectifs. Les activités de coopération technique mises en œuvre par l'ONUDI contribuent à la réalisation de nombre de ces objectifs. Afin de rendre cette contribution plus visible, plusieurs initiatives de promotion ont été menées, notamment la création d'un site Web et la confection d'une brochure pour informer les États membres et le grand public des interventions qui ont été couronnées de succès².

² L'ONUDI et les objectifs du Millénaire pour le développement, juillet 2009.

En dépit de l'impact et des résultats remarquables des projets et programmes de développement industriel, les objectifs du Millénaire pour le développement ne comportent pas de buts précis reflétant le rôle important que joue le développement industriel dans leur réalisation. Dans le cadre du Groupe interorganisations sur le commerce et les capacités de production, l'ONUDI s'efforce de mettre en relief la contribution des secteurs productifs à une réalisation durable des objectifs du Millénaire pour le développement, en préconisant des orientations aux gouvernements pour la formulation de leurs politiques et l'établissement de leurs priorités dans ce domaine. Le Conseil du développement industriel a souscrit à cette initiative à sa trente-sixième session qui s'est tenue en mai³. Dans sa résolution GC.13/Res.6, qui a été adoptée en décembre, la Conférence générale a également insisté sur le rôle clef que jouent les secteurs productifs pour réduire la pauvreté et promouvoir le développement durable. La résolution a pris note de l'initiative prise dans le cadre du Groupement interinstitutions sur le commerce et les capacités productives concernant la contribution du développement industriel à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, et le Directeur général a été prié de faire rapport au Conseil du développement industriel à sa trente-septième session sur les moyens spécifiques par lesquels l'Organisation peut encore contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Durant la période qui a précédé la réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies, en septembre, l'ONUDI a pris une part active à plusieurs initiatives interinstitutions pour évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des buts et objectifs fixés. Sa contribution a notamment consisté à l'élaboration des études des cas et des stratégies qui ont permis d'atteindre les cibles de l'objectif 7 dans le cadre des travaux de l'Équipe spéciale chargée des objectifs du Millénaire du Groupe des Nations Unies pour le développement. Elle a également participé aux travaux du Groupe d'experts interinstitutions sur les indicateurs des objectifs du Millénaire et fourni des orientations stratégiques et des avis au Comité des politiques du Secrétaire général pour le sommet sur les objectifs du Millénaire de 2010. L'ONUDI figure désormais parmi les institutions chargées de préparer le rapport annuel sur les objectifs du Millénaire pour le développement.

Cinq ans avant l'échéance fixée pour la réalisation des objectifs, il importe plus que jamais de renouveler les engagements, de redoubler d'efforts et d'augmenter les ressources. Les récentes crises économique et financière mondiales ont touché de plein fouet les pays les plus pauvres par suite de l'effondrement des marchés mondiaux et des prix des produits de base, de la montée du chômage, de la hausse des produits alimentaires et du renforcement du protectionnisme. Ces défis, insurmontables pour tout pays pris isolément, rendent d'autant plus nécessaire la coopération multilatérale pour le développement préconisée dans l'objectifs du Millénaire 8.

³ IDB.36/Dec.13.

4. Autres partenariats



L'ONUDI et la Purdue University s'unissent pour aider l'Afrique à produire ses propres médicaments génériques

Avant même le lancement de l'initiative sur la cohérence du système des Nations Unies, l'ONUDI était consciente de l'utilité de l'échange de compétences techniques et d'expériences avec d'autres organismes du système des Nations Unies pour bénéficier en retour des connaissances complémentaires et de l'expérience de ses partenaires. Les différents chapitres du présent rapport passent en revue un grand nombre de programmes et projets pour lesquels la coopération et la collaboration avec différentes institutions, au sein et en dehors de l'ONU, s'avèrent de jour en jour précieuses. Pour être bref, seuls sont présentés ici quelques-uns des nombreux partenariats établis par l'ONUDI pour mener à bien sa mission.

L'ONUDI fait régulièrement appel aux services de certaines organisations et institutions extérieures pour offrir des formations spécialisées à ses fonctionnaires. C'est ainsi que des experts de la National Association of Testing Authorities (association nationale des autorités chargées des essais) de l'Australie ont organisé, en juillet, un atelier d'une demi-journée au Siège de l'ONUDI sur l'accréditation internationale des laboratoires et les meilleures pratiques dans ce domaine au niveau régional. L'Organisation internationale de métrologie légale (OIML) et le Bureau international des poids et mesures (BIPM) sont convenus d'organiser des ateliers spécialisés sur la métrologie industrielle en coopération avec l'ONUDI.

L'Union européenne (UE) est un partenaire essentiel des pays en développement pour le commerce des produits agro-industriels. Par l'intermédiaire de sa Direction générale de la santé et des consommateurs, elle est chargée de garantir la sécurité des aliments et d'autres produits, ainsi que de protéger les droits des consommateurs et la santé publique au sein de l'Union. Depuis le début de l'année, l'ONUDI participe régulièrement aux ateliers régionaux, organisés dans le cadre de l'initiative "une meilleure formation pour des denrées alimentaires plus sûres", lancée par la Direction pour examiner et améliorer l'application de mesures sanitaires et phytosanitaires sur le continent africain.

Dans le cadre du système agro-alimentaire mondial, l'université du Michigan fournit aux pays en développement les moyens nécessaires pour la recherche, l'éducation, la vulgarisation et le renforcement des capacités afin d'encourager une coopération économique et technique durable entre les différentes parties intéressées. L'ONUDI et cette université ont signé, en janvier, un accord-cadre pour le renforcement de leur coopération. L'une des activités conjointes prévues concerne la formation et la recherche et vise à renforcer les capacités des décideurs et du secteur privé des pays en développement dans le domaine du commerce. Il est prévu d'organiser une université d'été à l'intention de hauts fonctionnaires africains chargés de la sécurité alimentaire et d'organiser des programmes de formation conjoints. L'ONUDI a également collaboré avec l'École de pharmacie et des sciences pharmaceutiques de l'université Purdue (États-Unis d'Amérique) dans le cadre d'un programme visant à encourager la fabrication de médicaments génériques en Afrique. Des étudiants de cinq pays ont bénéficié d'une formation dans ce domaine.

L'ONUDI continue d'accorder la priorité à la formation de jeunes des pays en développement dans le domaine de l'entrepreneuriat. En coopération avec Hewlett-Packard (HP), un programme de renforcement de l'esprit d'entreprise chez les jeunes sans emploi ou sous employés d'Afrique et du Moyen Orient, est en cours de préparation. Le projet de partenariat entre l'ONUDI et HP est axé sur le programme "Graduate Entrepreneurship Training through IT" (GET-IT) (formation en entrepreneuriat au moyen des technologies de l'information et de la communication) qui enseigne aux jeunes de 16 à 25 ans les notions de base de l'entrepreneuriat et la pratique de l'informatique. Au cours de l'année 2009, 20 nouveaux centres de mise en œuvre de ce programme, tous équipés de la technologie HP, ont été ouverts en Afrique du Sud, en Algérie, en Arabie saoudite, en Egypte, aux Emirats arabes unis, au Kenya, au Maroc et au Nigeria. Plus de 100 formateurs ont reçu un certificat d'aptitude à l'enseignement du programme GET-IT et plus de 12 000 étudiants ont bénéficié de cette formation. Les centres d'Afrique du Sud et du Nigeria ont reçu des distinctions "HP technology" qui récompensent les centres ayant obtenu les meilleurs résultats.



La cinquième société de grande distribution mondiale, METRO Group, aide ses fournisseurs à se conformer aux normes internationales d'innocuité des aliments

En décembre, l'ONUDI a signé un accord de coopération avec le Groupe METRO, un des plus grands distributeurs au monde, pour aider les petits producteurs à bénéficier de la mondialisation en renforçant leurs connaissances et en améliorant la qualité et la sécurité de leurs produits. L'ONUDI et le Groupe METRO ont lancé, dans le cadre du Centre ONUDI/ETRACE d'Égypte, un programme de démonstration pour le renforcement par les fournisseurs de l'efficacité et du respect des normes. Ce programme cible les petits exploitants agricoles et les petites et moyennes entreprises et vise à améliorer la mise en conformité des techniques de production, des pratiques d'après récolte et de la sécurité alimentaire avec les normes internationales. Le Groupe METRO s'étant lancé dans de nouvelles activités en Égypte et des milliers de produits devant être fabriqués sur place, le programme prévoit de renforcer les compétences du personnel et les capacités des fournisseurs pour qu'ils puissent se conformer aux exigences de l'Initiative mondiale pour la sécurité alimentaire (GFSI) et du Groupe METRO, ce qui devrait faciliter la procédure de reconnaissance des fournisseurs du Groupe par le biais de ses filiales Makro Cash and Carry d'Égypte et des membres de l'Initiative en général.

G. Faire passer le message

Tout au long de l'année 2009, l'ONUDI a régulièrement informé les médias de ses activités, notamment celles relevant de sa fonction de forum mondial. C'est ainsi que plus de 60 communiqués de presse ont inspiré de nombreux articles et références publiés sur l'ONUDI dans les journaux, les revues et d'autres médias de la presse écrite. Le succès rencontré à Genève, Londres, New York, Tokyo et Vienne par le Rapport de l'ONUDI sur le développement industriel intitulé *Percer et progresser: nouveaux défis industriels pour le milliard d'en bas et les pays à revenu intermédiaire* a fait l'objet d'une large couverture dans la presse écrite et dans de nombreuses chaînes de radio ou de télévision, notamment la BBC, Sky et Channel 4, qui ont diffusé des entretiens avec le Directeur général. Le Directeur général a également été sollicité pour ses opinions sur différents sujets qui ont été publiées dans de grands journaux, notamment le *New York Times*, l'*International Herald Tribune* et *The Guardian*. Il a également accordé des entretiens aux correspondants du *Time*, de *Newsweek*, de *Reuters*, de l'*Associated Press* et du *Frankfurter Allgemeine Zeitung*.

Les conférences de l'ONUDI ont bénéficié d'une large couverture médiatique mondiale en 2009, aussi bien dans la presse écrite que sur de nombreuses chaînes de télévision, de CNN aux stations régionales, en passant par Al Jazeera et CNBC. Les conférences ainsi couvertes sont notamment la Conférence de Vienne sur l'énergie, tenue en juin à Vienne, la Conférence internationale sur les industries vertes en Asie, tenue en septembre à Manille (Philippines), le Forum mondial sur les sources d'énergie renouvelables, tenu en octobre à León (Mexique), ainsi que la Conférence ministérielle des pays les moins avancés et la Conférence générale de l'ONUDI, tenues toutes deux en décembre à Vienne.

Le site Web de l'ONUDI (www.unido.org) a été relooké en 2009 et une version française a été mise en ligne. L'utilisation du multimédia a également été renforcée sur le compte

YouTube de l'ONUDI. D'autres réseaux sociaux, notamment Facebook et Twitter, sont également utilisés désormais pour faire connaître les activités de l'Organisation.

L'ONUDI peut tirer fierté de ses publications aussi nombreuses que variées, souvent disponibles sur support papier et en ligne sur son site Web. Dans tous ses documents, qui vont de bulletins et brochures spécialisés au magazine d'avant-garde *Making it: Industry for Development*, l'ONUDI place résolument au cœur des débats la question du développement industriel et de sa contribution à un avenir meilleur et durable.



La nouvelle revue de l'ONUDI *Making It: Industry for Development*

H. Activités vertes à l'ONUDI et au CIV

Conformément à l'engagement du Secrétaire général de faire de l'Organisation des Nations Unies un environnement plus respectueux du climat et écologiquement durable, le Conseil des chefs de secrétariats pour la coordination a décidé que tous les organismes prendraient, avant fin 2009, toutes les mesures nécessaires pour réduire leur empreinte climatique et analyser les incidences financières de l'achat de compensations carbone nécessaires pour atteindre à terme la neutralité climatique.

En application de la décision du Conseil, l'ONUDI a mis en place une équipe chargée du climat pour mesurer les émissions de gaz à effet de serre de l'Organisation et les réduire.

L'empreinte climatique de l'ONUDI en 2008 est estimée à 10 221 tonnes d'équivalent CO₂, ce qui correspond, en gros, aux émissions de 5 000 voitures qui parcourent 10 000 kilomètres par an. Cette estimation couvre les émissions de gaz à effet de serre de toutes les activités dont l'Organisation est responsable aux plans opérationnel ou financier, aussi bien au Siège et dans les bureaux extérieurs, que dans le cadre des projets. Pour pouvoir faire des comparaisons à l'échelle du système des Nations Unies, l'ONUDI utilise

le système de calcul de l'ONU dans ce domaine et les résultats sont examinés par un vérificateur externe. Les fonctionnaires ont été encouragés à soumettre des idées sur les moyens de réduire l'impact environnemental de l'Organisation. Un système pour récompenser les meilleures suggestions est censé inciter le personnel à jouer un rôle actif dans l'écologisation de l'ONUDI. Deux expositions permanentes au Centre international de Vienne (CIV) et un site Intranet donnent des informations précises sur l'empreinte climatique de l'Organisation et les efforts déployés pour la réduire.

Pour réduire l'impact environnemental des voyages officiels des fonctionnaires de l'ONUDI, le formulaire d'autorisation de voyage comprend une section indiquant le volume des émissions en kilogrammes et exigeant du requérant qu'il confirme que l'objectif de la mission ne peut être atteint en recourant à la télé- ou à la vidéoconférence, ou à la participation d'un fonctionnaire d'un bureau extérieur de l'ONUDI. L'Organisation envisage par ailleurs d'opter pour un nouveau fournisseur d'électricité sans émission de CO₂ pour le Centre international de Vienne. Les spécifications techniques relatives à l'achat de matériels et fournitures de bureau seront bientôt modifiées pour inclure des directives vertes, ce qui permettra à l'Organisation de s'équiper en matériel écologique. L'option d'achat de véhicules hybrides dans l'avenir est également à l'étude. Les prochaines années, l'ONUDI prendra des mesures pour intégrer la protection de l'environnement dans tous les aspects de ses activités quotidiennes, notamment la consommation de l'eau et du papier et la gestion des déchets.

En sa qualité d'organisation chargée du service des bâtiments de l'ensemble du complexe, l'ONUDI a lancé un programme complet pour écologiser le Centre international de Vienne. Dans le cadre des mesures visant à réduire la consommation d'électricité, des messages ont été affichés dans les ascenseurs pour encourager les fonctionnaires à utiliser les escaliers pour se déplacer d'un étage à l'autre. Trois mesures novatrices ont eu un impact non négligeable sur la protection de l'environnement, la sûreté et la sécurité.

Chauffage/climatisation: Dans le prolongement de la campagne dite "Cool UN", qui a été lancée en 2008 à New York, l'ONUDI a proposé un plan similaire pour le CIV. Après avoir consulté le Service médical et les représentants des autres organisations sises à Vienne, elle a demandé qu'à partir du mois de juin, la température de l'air conditionné soit augmentée de 2 degrés. Cette mesure a permis de réduire de 16 % la consommation d'énergie de la climatisation, ce qui correspond approximativement à une économie de 33 000 euros ou 75 tonnes d'équivalent CO₂ pendant la période allant de juin à septembre. Durant la période hivernale, la température de l'air a été réduite de 2 degrés, ce qui devrait permettre de réaliser des économies du même ordre.

Éclairage des bureaux: Un système d'éclairage automatique sensible à la lumière du jour a été mis en place de nouveau en juin. Cette mesure a permis d'économiser 62 % de l'énergie électrique consommée pour l'éclairage, soit l'équivalent de 41 000 euros ou 93 tonnes d'équivalent CO₂ entre juin et septembre.



Détecteurs de mouvements: Toutes les ampoules du CIV sont en train d'être remplacées par des ampoules à faible consommation. Des détecteurs de mouvements ont été installés dans les toilettes et autres locaux de service des bâtiments F et G et le seront bientôt dans le reste du complexe. L'installation, actuellement en cours d'examen, de ce type de détecteurs dans tous les bureaux devrait permettre de faire davantage d'économies.

Le Conseil du personnel de l'ONUDI continue d'appuyer les activités de protection de l'environnement et de sensibiliser les fonctionnaires sur ces questions. Il s'est félicité de toutes les initiatives qui ont permis d'adopter des pratiques écologiquement rationnelles, pour autant qu'elles n'influent pas sur l'efficacité du personnel. En novembre, le Conseil a accepté que les circulaires administratives ne soient plus distribuées sous forme papier, sauf là où l'accès aux ordinateurs ou au courrier électronique est limité.



2 | Renforcer la capacité de réponse stratégique de l'ONUDI

A. Les défis

La décennie qui vient de s'écouler a été marquée par une confiance accrue en l'ONUDI, prestataire compétent, spécialisé et efficace de services visant à lutter contre la pauvreté au moyen d'activités productives, à soutenir l'intégration des pays en développement au commerce mondial en renforçant leurs capacités commerciales et à améliorer l'accès à l'énergie tout en favorisant le respect de l'environnement dans le secteur industriel. La courbe ascendante qu'ont suivie les activités de coopération technique de l'ONUDI durant cette période est décrite au chapitre 1. Ce résultat, obtenu en dépit des contraintes budgétaires, témoigne du dévouement du personnel et du succès d'une série de réformes touchant l'organisation, la programmation et la gestion qui ont permis d'optimiser l'utilisation des ressources tout en répondant aux besoins croissants des États Membres en matière de coopération technique et de renforcement des capacités.

S'il est vrai que ces mesures ont été bénéfiques pour l'ONUDI et les parties intéressées, l'Organisation n'en a pas moins dû changer de cap à la fin de 2008. La crise alimentaire, énergétique et financière, l'accroissement rapide de la population dans les pays en développement, les inégalités nées de la mondialisation, la montée de l'économie illicite, le changement climatique et la nécessité d'adopter de nouveaux modèles de développement industriel durable à faible émission de carbone et économe en ressources, ont contraint l'Organisation à rechercher des réponses stratégiques adaptées. Les besoins divergents des États Membres l'ont également obligée à revoir l'approche axée sur la coopération technique qu'elle avait suivie au cours de la décennie précédente, pour jeter un regard neuf sur les diverses fonctions qui lui sont attribuées par son Acte constitutif en matière de développement. Outre la coopération technique et le renforcement des capacités, celles-ci comprennent l'analyse et le conseil, l'aide à l'établissement de normes internationales pour l'industrie et l'organisation de forums pour la coopération industrielle.

Dans ce contexte complexe et en constante évolution, l'ONUDI a adopté une approche pluridisciplinaire plus intégrée. Tout en s'attachant à ce que le volume de ses prestations continue de croître, elle met davantage l'accent sur la qualité de la conception et de la mise en œuvre des programmes et sur la recherche de résultats concrets. Soutenue par des systèmes et modes d'organisation propres à renforcer l'efficacité, cette approche s'appuie sur une coopération et un travail d'équipe resserrés de manière à exploiter plus efficacement le réservoir de connaissances et d'expertise dont dispose l'ONUDI dans ses différentes unités administratives, tant au Siège que dans les bureaux extérieurs.

Le présent chapitre décrit en détail les changements structurels et culturels qui ont été apportés au fonctionnement de l'Organisation et qui ont conduit à l'adoption, au début de 2010, d'un programme pour le changement et la rénovation organisationnelle. Ce chapitre passe également en revue plusieurs actions entreprises parallèlement, dont l'alignement sur les normes fiduciaires du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), l'adoption des Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS), la poursuite de la gestion axée sur les résultats et l'introduction d'une nouvelle politique en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes.

B. La réponse de l'ONUDI

Afin de renforcer sa capacité de réponse stratégique, l'ONUDI a entrepris d'élargir sa gamme de services tout en améliorant la qualité et l'efficacité, dans la limite des contraintes imposées par un budget ordinaire en croissance réelle nulle. Vers la fin de l'année 2008, elle a engagé un programme de gestion du changement dans le cadre duquel elle a intégralement revu et révisé ses systèmes et modes d'organisation, de gestion et de fonctionnement en vue de gagner en efficacité et efficience.

La stratégie de croissance de qualité ainsi adoptée s'appuie sur une approche à deux niveaux. À un premier niveau, l'Organisation veut poursuivre sur la voie des nombreuses mesures déjà prises pour améliorer l'allocation des ressources disponibles et l'efficacité de ses procédures de travail. À un deuxième niveau, la stratégie vise à renforcer la coordination interne et le travail d'équipe nécessaires pour que le volume des services augmente et que l'impact sur le développement se fasse mieux sentir. S'inspirant de l'initiative "Unis dans l'action" à l'échelle du système des Nations Unies, l'Organisation a fait de l'unité d'action en son sein son principe directeur.

Un séminaire du Conseil de direction élargi a été organisé au milieu du mois de février 2009 sur le thème de l'unité d'action et de la croissance de qualité dans une période difficile. Afin d'aboutir à des résultats concrets, le Conseil de direction élargi avait tenu deux réunions préparatoires au cours desquelles il avait examiné les moyens d'encourager le travail d'équipe et de valoriser l'intégration des services. Les participants à ces réunions avaient également étudié les stratégies envisageables pour améliorer la gestion et le suivi des activités de coopération technique au Siège et dans les bureaux extérieurs, mettre en place des mécanismes de gestion du changement et de refonte des procédures de travail, et adopter des méthodes plus efficaces de gestion et d'échange des connaissances. Sur la base de ces conclusions et recommandations préliminaires, un large consensus sur la voie à suivre s'est dégagé lors du séminaire.

Plusieurs recommandations ont été mises en pratique durant les mois qui ont suivi. Il s'est agi notamment de fournir un appui logistique supplémentaire aux membres du personnel technique chargés d'organiser les grandes conférences et autres manifestations similaires, et de mettre en place – processus en cours – un cadre permettant à l'ONUDI de sous-traiter certaines activités d'exécution de ses projets à des organismes partenaires préalablement sélectionnés et évalués.

Afin de mettre sur pied au sein de l'ONUDI une équipe chargée de la gestion du changement, quelques hauts fonctionnaires se sont rendus, au mois de juin, à la Harvard Business School, où leur a été présenté le modèle dit "Leading Change and Organizational Renewal Model" (LCOR, ou modèle pour le changement et la rénovation organisationnelle). Ce modèle met en relief la nécessité d'harmoniser entre elles la vision stratégique, la direction exécutive, les procédures de travail, les ressources humaines, la culture institutionnelle et la structure formelle de l'organisation pour lui permettre de fonctionner efficacement et d'atteindre les objectifs visés. Il a, depuis lors, été suivi dans le cadre de l'initiative de gestion du changement de l'ONUDI.



Quatre fonctionnaires de l'ONUDI ont reçu une formation à la gestion du changement à la Harvard Business School

Les actions de sensibilisation du personnel de l'ONUDI à la nécessité du changement ont été accompagnées de mesures similaires en direction des États Membres, afin de leur faire prendre conscience de l'importance de la question et de gagner leur appui. Ces consultations ont porté sur tous les aspects du projet de changement, et plus particulièrement sur le volet relatif aux procédures de travail. Une attention spéciale a également été accordée à la mise en place d'un programme complet de refonte des procédures de travail qui vise à améliorer l'efficacité de la gestion des programmes et projets de coopération technique, des ressources humaines, des ressources financières et des activités de passation de marchés, ainsi qu'à l'acquisition d'un progiciel de gestion intégré pour l'Organisation.

Au deuxième semestre de l'année 2009, les organes directeurs ont été saisis de plusieurs documents contenant des informations détaillées sur la stratégie de gestion du changement, ses avantages et les résultats attendus, ainsi que d'une feuille de route et d'un plan de financement. À la demande des États Membres, l'ONUDI a commandé une étude de faisabilité sur l'initiative et son impact sur l'efficacité globale de l'Organisation, en particulier sur les différents éléments de coût liés à la mise en place d'un progiciel de gestion intégré. Un calendrier a été établi pour la période 2010-2013 et, en décembre, la

Conférence générale a dégagé les ressources nécessaires à la mise en œuvre de l'initiative (décision GC.13/Dec.15).

C. Les prochaines étapes

Avec les ressources à sa disposition, l'ONUDI a entrepris la mise en œuvre à l'échelle de l'Organisation d'un programme intégré de changement et de rénovation organisationnelle inspiré du modèle LCOR. Ce programme devrait couvrir les différents éléments du modèle de manière cohérente et coordonnée, pour déboucher sur une transformation profonde et globale de la culture, de la structure et des procédures de travail et de gestion de l'Organisation. Le *Rapport annuel pour 2010* rendra compte en détail de l'état d'avancement du programme.

D. Actions parallèles

Outre les mesures qu'il a prises en 2009 pour mettre en œuvre le programme de changement et de rénovation organisationnelle, l'ONUDI s'est attachée à renforcer ses capacités pour ce qui est de répondre aux besoins et aux attentes des parties intéressées. Il a notamment pris des dispositions pour l'application des normes fiduciaires du FEM et des Normes IPSAS, et fait en sorte d'améliorer l'application de la gestion axée sur les résultats et de favoriser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Normes fiduciaires du Fonds pour l'environnement mondial

Le Conseil du FEM a recommandé des normes fiduciaires minimales à l'intention des agents de réalisation et d'exécution. Le respect de ces normes est une condition à l'accès direct aux fonds du FEM. PricewaterhouseCoopers, la société qui a été chargée de procéder à une analyse comparative de la conformité aux normes fiduciaires, a estimé que l'ONUDI respectait pleinement les normes relatives à l'audit interne, à la passation de marchés et aux fonctions d'évaluation et d'enquête. Elle a jugé que pour quatre autres normes, le degré de conformité était élevé (entre 60 et 70 %). Le Conseil du FEM a entériné, en novembre, un plan d'action qui vise à améliorer le cycle de gestion des projets pour le mettre en conformité avec ses normes fiduciaires. Ce plan touche plusieurs domaines essentiels, à savoir: i) le renforcement de la fonction d'évaluation; ii) l'amélioration des mécanismes internes d'examen et d'approbation; iii) l'harmonisation des mécanismes de suivi et la simplification des procédures d'établissement des rapports; iv) l'instauration d'un système de suivi du portefeuille; v) la mise en place d'un mécanisme d'identification des risques pour les activités de coopération technique; et vi) la création d'une fonction de supervision du processus de suivi. Des mesures transitoires ont déjà été adoptées, qui seront mises en place avant la fin du premier trimestre 2010.

À l'issue de consultations entre la direction et le personnel et après examen par le service juridique et le service du contrôle interne de l'ONUDI, un document sur le code de

conduite a été présenté au Conseil exécutif pour adoption à la fin du mois de novembre (voir la section sur les ressources humaines). Il a été ensuite décidé de créer une fonction indépendante dans le domaine de l'éthique. En ce qui concerne la permanence téléphonique et la protection des dénonciateurs, une politique a été élaborée après plusieurs séances de consultations entre le personnel et la direction et après examen par les services juridique et de contrôle interne. Elle a été approuvée en novembre. Par ailleurs, le projet de politique relative à la publication de l'information financière a passé le stade des consultations initiales entre le personnel et la direction.

L'ONUDI travaille actuellement à la mise en place d'un système de gestion globale des risques au niveau institutionnel qui sera intégré à l'initiative pour le changement en cours. Dans un premier temps, une évaluation des risques et des possibilités à l'échelle de l'Organisation a été effectuée en décembre. Un document très complet sur la mise en place d'un dispositif de contrôle interne a également été établi à la fin de l'année; il présente, selon la terminologie internationalement acceptée, l'ensemble de la documentation relative aux différents aspects du contrôle interne actuellement en vigueur à l'ONUDI.

Enfin, en ce qui concerne les normes relatives à l'évaluation des projets et aux systèmes de suivi des activités et de gestion des projets à risque, une série complète de recommandations devant permettre de s'y conformer a été mise au point et approuvée par le Conseil de direction. Des mesures transitoires ont déjà été prises et seront tout à fait en place avant février 2010.

Normes comptables internationales pour le secteur public

En 2007, la Conférence générale de l'ONUDI a décidé d'adopter les Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) (décision GC.12/Dec.14). Ces normes répondent aux besoins des autorités nationales, régionales et locales, ainsi que des organismes publics et collectivités qui en dépendent, en matière de comptabilité et d'information financière. Le respect de ces normes garantit que les rapports financiers des entités publiques présentent ce que l'on appelle une "image fidèle" de leur situation financière.

Toutes les difficultés liées au passage aux Normes IPSAS ont été aplanies et l'ONUDI est prête à appliquer intégralement ces normes en 2010. L'Organisation a mis en place de nouvelles politiques comptables qui reflètent les incidences que ces normes ont sur ses opérations, et elle élabore actuellement des procédures détaillées. Le processus comptable adapté aux besoins de l'Organisation satisfait à la règle du double rapport. Des spécialistes externes ont participé à la mise au point et à l'introduction des changements de procédures et des modules logiciels nécessaires. Par ailleurs, un vaste programme de formation a permis, aux mois de novembre et décembre, de familiariser le personnel du Siège et des bureaux extérieurs avec les notions de base des Normes IPSAS et les nouvelles procédures.

L'ONUDI a sollicité l'avis des commissaires aux comptes sur les politiques et questions liées à la comptabilité et a collaboré avec d'autres organismes des Nations Unies à

l'adoption d'une approche commune en matière de politiques relatives aux Normes IPSAS. Les consultations qu'elle a eues avec les organismes du système des Nations Unies qui ont adopté ces normes ou sont en passe de le faire ont également contribué à clarifier plusieurs questions. En 2010, il s'agira principalement de calculer les soldes d'ouverture au 1^{er} janvier conformément aux Normes IPSAS, de réunir une documentation sur les processus relatifs au système, de fixer la présentation des états financiers, notes et rapports de fin d'année, et de faire des essais quant à la pleine conformité à ces normes. D'autres travaux concerneront les dispositions transitoires relatives aux normes particulières qui ont été acceptées par l'ONUDI.

Gestion axée sur les résultats

Durant la période allant de 2006 à 2009, l'ONUDI n'a ménagé aucun effort pour renforcer la gestion axée sur les résultats dans l'ensemble de ses structures. Le Directeur général a mis en place en 2007 un Comité directeur qui a effectué une autoévaluation des progrès enregistrés dans la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats, à l'issue de laquelle il a élaboré un plan d'action. Ce plan est en cours d'exécution et les commissaires aux comptes se sont déclarés satisfaits de l'approche adoptée et des progrès accomplis. En 2009, le Comité directeur a mis au point un cadre homogène pour les objectifs stratégiques en matière de gestion axée sur les résultats, établi des plans de travail à l'intention des bureaux extérieurs et étendu à l'ensemble du personnel de l'Organisation le programme général de formation à cette méthode de gestion.

Politique en matière d'égalité des sexes

En avril, l'ONUDI a actualisé sa politique en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes, en mettant notamment sur pied un Comité directeur pour l'égalité des sexes qui a pour mission d'élaborer un plan de mise en œuvre détaillé. Composé de représentants des différents services et du personnel de l'Organisation, le Comité est bien placé pour veiller à l'intégration de la problématique hommes-femmes à l'ensemble des programmes, politiques et méthodes de l'Organisation.

L'une des premières tâches du Comité a été de proposer une action globale de sensibilisation et d'évaluation pour encourager les membres du personnel de l'ONUDI à se montrer attentifs au respect de l'égalité des sexes dans leurs domaines d'activité respectifs. Cette action devrait favoriser l'apprentissage et le renforcement des capacités, et permettre ainsi à l'Organisation d'agir avec le souci de l'égalité des sexes.

Au plan technique, cette action devrait également doter les directeurs de projets des outils nécessaires pour intégrer la problématique hommes-femmes dans leurs opérations techniques et interventions sur le terrain. Ainsi, une mesure concrète en ce sens est l'examen auquel il est prévu de soumettre l'important portefeuille de projets de l'ONUDI au Viet Nam, pays qui enregistre des progrès remarquables dans l'intégration de la problématique hommes-femmes à ses stratégies nationales de réduction de la pauvreté et de développement industriel. Cet examen devrait permettre de tirer des enseignements

pratiques de l'expérience en matière d'égalité des sexes sur le terrain à l'intention des directeurs de projets et de formuler des recommandations concrètes sur la manière dont ils pourraient intégrer efficacement la problématique hommes-femmes au processus d'élaboration et de gestion des projets. L'initiative pourrait ensuite être reproduite dans d'autres pays et régions.



La mise en place de coopératives rurales, par exemple pour la fabrication du fil, a aidé des communautés rurales du Bhoutan à accroître considérablement leurs revenus

L'ONUDI a également contribué à organiser des activités à titre de forum mondial dans le domaine de l'égalité des sexes et participé à de telles activités pour favoriser l'échange de connaissances et d'expériences avec d'autres organismes et partenaires de développement. Le 30 octobre, elle a présenté à Vienne l'*Étude mondiale sur le rôle des femmes dans le développement 2009: Maîtrise des ressources économiques et accès des femmes aux ressources financières, y compris au microfinancement*. Préparée par la Division de la promotion de la femme du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU, cette étude est particulièrement opportune dans le contexte de la crise économique et financière actuelle. Elle met en avant la nécessité de trouver des réponses appropriées à la crise en veillant à tenir compte de l'égalité des sexes afin de limiter, autant que faire se peut, les effets négatifs de la crise sur les femmes et de saisir l'occasion pour favoriser les tendances positives. En novembre, l'ONUDI a participé à la Conférence internationale des femmes dirigeantes, tenue à Haïfa (Israël), sur le thème de la crise économique mondiale et de ses conséquences pour les femmes.

En février 2010, l'ONUDI accueillera l'atelier biennal conjoint du Réseau interinstitutions pour les femmes et l'égalité des sexes et du Réseau Égalité des sexes du Comité d'aide au développement de l'OCDE. Les travaux de l'atelier seront axés sur l'autonomisation économique des femmes, la maîtrise nationale des projets et l'obligation de rendre compte; ils permettront aux représentants des gouvernements, des partenaires de développement et des donateurs d'échanger leurs connaissances et leurs expériences sur la manière d'encourager l'appropriation des activités visant l'autonomisation économique des femmes, sur la base d'études de cas pratiques réalisées sur le terrain.



3 Réduction de la pauvreté au moyen d'activités productives

La crise financière, qui a relégué l'économie mondiale au second plan en 2009, a fait payer un lourd tribut au secteur privé, en particulier dans les pays en développement. L'ONUDI est depuis longtemps consciente que la croissance et le développement du secteur privé, notamment des petites et moyennes entreprises (PME), dans les pays en développement constituent une force dynamisante fondamentale pour la réduction de la pauvreté. La récession financière a révélé plusieurs lacunes qu'il faut combler. Au niveau macroéconomique, l'existence d'un environnement économique défavorable peut avoir des conséquences particulièrement graves sur les PME, en réduisant aussi bien la croissance économique que l'emploi. Les doutes qui planent sur la reprise ont tendance à annihiler la capacité des pays à concevoir des stratégies industrielles réalistes et réalisables. Au niveau microéconomique, les restrictions de l'accès au marché et les transferts de capitaux continuent de pénaliser les acteurs les plus faibles de l'économie.

A. Regroupements d'entreprises



Des artisans mettent sur pied un regroupement d'entreprises en Éthiopie

Dans les pays en développement, et en particulier les moins avancés d'entre eux, les entreprises manquent souvent des ressources, du savoir-faire et de la technicité nécessaires pour s'en sortir par leurs propres moyens. C'est la raison pour laquelle les regroupements sont nécessaires pour leur permettre d'améliorer leur compétitivité, grâce aux économies de gamme et d'échelle et à un meilleur accès aux ressources et aux marchés. Un secteur privé compétitif pourrait également contribuer à réduire la pauvreté en donnant aux pauvres l'occasion de participer aux activités économiques et d'en tirer profit.

Dans le cadre de son programme intégré en Éthiopie, l'ONUDI a fourni un appui à trois regroupements dans la capitale, Addis-Abeba, dans les secteurs du tissage de laine à la main, de la confection et de la chaussure en cuir, ainsi qu'à quatre autres regroupements d'entreprises des secteurs de la métallurgie et de la menuiserie dans la région du Tigré.



Les lignes directrices de l'ONUDI sur le développement de regroupements d'entreprises se sont avérées utiles au Nicaragua

Ces secteurs ont été choisis pour leurs potentialités en matière de création d'emplois et pour servir de modèle dans le but d'encourager la formation de regroupements de ce type dans l'ensemble du pays. Parmi les résultats les plus remarquables, on peut citer la réduction des coûts induite par les achats en grandes quantités, le partage des espaces de stockage et l'ouverture d'une salle d'exposition commune; l'amélioration de l'efficacité par la présentation de soumissions communes aux appels d'offres, la conclusion de contrats de sous-traitance avec de grandes entreprises et la participation commune aux activités de formation et aux foires commerciales; et, enfin, l'accès aux prêts à des taux d'intérêt réduits. Étant donné que ces regroupements sont essentiellement composés de micro et petites entreprises, les petits entrepreneurs et les travailleurs pauvres ont été les principaux bénéficiaires du projet.

B. Développement de l'entrepreneuriat rural et féminin

De nombreux jeunes des pays en développement grandissent en milieu rural, souvent dans le cadre d'une agriculture de subsistance, sans aucun moyen d'acquérir les connaissances et les compétences qui leur permettraient de lancer leur propre entreprise. De fait, si un pays en développement veut créer de la richesse et sortir sa population de la pauvreté, il lui faut mettre en place un réseau d'entreprises dynamiques à travers l'ensemble de son territoire.

L'ONUDI est intervenue pour contribuer à combler ce fossé dans plusieurs pays en initiant à l'esprit d'entreprise les enfants d'âge scolaire des zones rurales et urbaines. Le Programme de promotion de l'esprit d'entreprise, qui a été introduit dans les établissements secondaires et les instituts de formation au Mozambique, en Namibie, au Timor-Leste et en Ouganda, prépare les jeunes, filles et garçons, à la vie d'adulte en les dotant des outils qui leur ouvriront les portes de différentes activités économiques. En plus des études classiques qui portent notamment sur la technologie de l'information et de la communication, le programme encourage le développement des qualités personnelles, notamment l'innovation, la créativité, la planification et le leadership qui permettront de bien préparer les élèves à leur future carrière. En apprenant et en appliquant certains concepts ou notions comme celui exprimé sous la forme "épargner, innover, investir et se développer", ils se familiariseront avec le fonctionnement de l'économie. Durant la période 2006-2009, des cours d'entrepreneuriat ont été dispensés dans 1 397 écoles et plus de 400 000 élèves en ont bénéficié.



L'ONUDI aide des femmes soutiens de famille dans l'État plurinational de Bolivie à se mettre à leur propre compte

D'autres pays viennent de se joindre à ce programme qui a été introduit à la fin de l'année 2009 au Rwanda et en République-Unie de Tanzanie. Un programme pilote a été mis au point pour l'Angola et sera testé en 2010 dans 40 écoles. En fonction des résultats de cette expérience pilote, l'ONUDI mettra la dernière main au programme d'enseignement et formera les enseignants pour les préparer à le lancer à l'échelle nationale, en 2012, à l'intention de plus de 500 000 élèves. Entre autres avantages, ce programme sera l'occasion de procéder à un échange d'expériences. Des responsables du secteur de l'éducation de l'Angola et du Cap-Vert ont pris part à un programme de formation d'enseignants au Mozambique et des responsables angolais ont visité le Mozambique, la Namibie et l'Ouganda pour prendre connaissance des stratégies de mise en œuvre de l'enseignement de l'entrepreneuriat.

Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le nombre de personnes déplacées de force suite à des conflits ou à des persécutions dans le monde aurait atteint 42 millions à la fin de 2008¹. Grâce à son programme de développement de l'esprit d'entreprise, l'ONUDI joue un rôle essentiel dans le développement des moyens de subsistance des réfugiés en les aidant à acquérir les compétences nécessaires pour subvenir à leurs besoins dans le pays d'accueil et dans la perspective de leur retour dans leur pays d'origine. Durant l'année considérée, l'ONUDI, en coopération avec le HCR, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et d'autres institutions, a aidé les réfugiés et les personnes déplacées dans leur pays à acquérir des techniques d'entrepreneuriat et autres. Dans les camps de réfugiés de Buduburam et Krisan, au Ghana, 1 287 réfugiés, pour la plupart originaires d'Afrique de l'Ouest, ainsi que la population vivant autour des camps, ont reçu une formation professionnelle en charpenterie, menuiserie, dessin, maçonnerie, matériel informatique, électricité, boulangerie, soins esthétiques, couture, batik et teinturerie, fabrication de savon et décoration d'intérieur. Plus de 500 réfugiés ont bénéficié d'une formation aux techniques nécessaires pour la création d'activités génératrices de revenus durant leur séjour dans les camps et à leur retour dans leur pays respectif.

¹ *Tendances mondiales en 2008: Réfugiés, demandeurs d'asile, rapatriés, personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et apatrides*, HCR, juin 2009.



En route pour le
retour à la
maison

L'ONUDI n'a pas limité ses activités de développement de l'esprit d'entreprise au seul continent africain. C'est ainsi qu'un nouveau projet a été approuvé en 2009 pour contribuer à réduire la pauvreté parmi les personnes déplacées dans leur pays et les familles locales en Arménie. Dans ce pays et au Ghana, l'ONUDI s'emploiera à développer des activités génératrices de revenus, à organiser des formations et à améliorer les conditions de vie.

Au titre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour le Soudan, l'ONUDI organise des activités de formation au profit de quelques-uns des groupes les plus vulnérables de la société, notamment les jeunes, les femmes et les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays. C'est ainsi qu'elle a contribué à remettre en état et à équiper sept centres de formation professionnelle dans l'État de Khartoum et deux autres États du sud du pays. Les programmes fondés sur la compétence actuellement en cours d'élaboration permettront aux bénéficiaires d'acquérir les qualifications professionnelles et les compétences en entrepreneuriat nécessaires pour répondre à la demande de nouveaux produits, services, techniques de conception et de fabrication de produits sur le marché.

Dans de nombreux pays, les femmes demeurent confrontées aux obstacles sexistes qui étouffent leur esprit d'entreprise, que ce soit dans les secteurs formel, informel ou dans le secteur traditionnel. L'ONUDI prête son concours à la Chambre de commerce et d'industrie du Viet Nam pour réaliser une étude et une analyse des obstacles à caractère sexiste auxquels sont confrontées les femmes entrepreneurs de ce pays, et elle recommandera des mesures pratiques pour améliorer la situation. Elle a également contribué à mettre en place un réseau de coopération Sud-Sud dans le domaine de l'entrepreneuriat féminin en Érythrée, au Kenya, au Malawi, en République-Unie de Tanzanie et au Zimbabwe, avec l'appui du Fonds d'affectation spéciale Pérez-Guerrero pour la coopération économique et technique entre pays en développement².

² Le Fonds d'affectation spéciale Pérez-Guerrero pour la coopération économique et technique entre pays en développement a été créé en 1983 par l'Organisation des Nations Unies pour mettre à disposition des fonds de démarrage pour la recherche et la mise en œuvre de projets de coopération économique et technique entre les États membres du Groupe des 77.

C. Agro-industries

Industrie alimentaire



Des micro, petites et moyennes entreprises agroalimentaires exposent leurs produits à une foire au Rwanda

Durant l'année considérée, l'ONUDI a participé à une série de nouveaux projets visant à s'attaquer au problème de la pauvreté chez les populations rurales marginalisées par la création d'industries alimentaires et le renforcement des chaînes de valeur dans ce secteur. Il s'agit d'améliorer la valeur ajoutée des fruits et légumes, des produits laitiers, des produits de la pêche, des graines oléagineuses et des céréales produits par les agriculteurs, notamment les plus petits d'entre eux, en leur facilitant l'accès aux marchés. Grâce à un renforcement des capacités bien ciblé, l'ONUDI aide les agriculteurs à accéder aux marchés locaux en attendant de leur ouvrir la voie vers les marchés mondiaux. Forte de l'expérience qu'elle a acquise dans des projets similaires en Afrique, elle a mis en place des centres de transformation des produits alimentaires au Burkina Faso, au Congo, au Mali, au Maroc, au Mozambique, en République-Unie de Tanzanie et au Rwanda. Ces centres regroupent de petites entreprises pour leur permettre de partager les réseaux de distribution sur les marchés.

L'ONUDI a revitalisé les secteurs des produits laitiers, des fruits et de la pêche en Iran (République islamique d'), en Iraq et au Soudan, en introduisant des technologies de pointe. L'amélioration de l'offre de cultures d'exportation à forte valeur a aidé les agriculteurs et les pêcheurs du Bangladesh, du Burkina Faso, du Congo, du Mali et du Maroc à accéder aux marchés européens.

La plupart des projets de l'ONUDI dans l'industrie alimentaire visant à développer des chaînes de valeur selon une approche axée sur le marché, l'évaluation et la planification

doivent être menées de manière minutieuse pour analyser les débouchés et le potentiel de production. L'ONUDI a aidé plusieurs gouvernements à réaliser des études sectorielles et élaborer des stratégies et des plans directeurs pour le développement des sous-secteurs. Pour les études sectorielles de trois chaînes de valeur en Éthiopie, elle a collaboré avec la FAO et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour affiner cette approche et faire en sorte qu'elle soit largement utilisée afin de maximiser l'impact et d'assurer la durabilité des activités d'assistance technique dans le secteur de l'industrie alimentaire.

L'ONUDI a continué à appuyer la remise en état et la reconstruction des industries alimentaires dans les pays sortant d'un conflit. Deux grands projets sont en cours en Iraq pour reconstruire les usines de traitement des dattes et les laiteries grâce à l'introduction de technologies modernes, et pour améliorer la gestion et renforcer les capacités techniques. Suite au succès de projets d'assistance antérieurs dans l'industrie, l'Organisation a été invitée à formuler de nouveaux projets dans le domaine de l'innocuité des aliments et de la transformation du lait.

L'aide de l'ONUDI au secteur des industries alimentaires a été renforcée par une étroite collaboration avec d'autres institutions et organismes des Nations Unies. En plus de la FAO et du PNUD, l'ONUDI coopère également avec l'Organisation internationale du travail (OIT) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) dans le cadre de nouvelles études couvrant tous les aspects de la chaîne de valeur, de la production agricole à la commercialisation, en passant par la transformation.



L'ONUDI appuie l'industrie agroalimentaire au Liban après le conflit

Appui à l'agro-industrie

L'accès insuffisant à la nourriture et le manque de possibilités d'emploi sont les défis fondamentaux auxquels sont confrontés de nombreux pays en développement, en

particulier ceux qui ont de grandes communautés rurales. Ces défis sont aggravés par la dépendance à l'égard de techniques dépassées et inefficaces qui se répercute inévitablement sur la productivité et la croissance économique. L'Afrique est particulièrement concernée par ce phénomène.

Les produits agro-industriels représentent la moitié des exportations totales des pays en développement, alors même que 30 % seulement de ces exportations sont constituées de produits transformés, contre 98 % dans les pays développés. La mécanisation est le moteur de la productivité et de la compétitivité dans l'agriculture et les agro-industries. Elle permet de passer de l'agriculture de subsistance à l'agriculture commerciale et favorise l'accès aux marchés. L'ONUDI a renforcé son appui au secteur agro-industriel des pays en développement, en particulier les moins avancés d'entre eux. Afin de créer des agro-industries plus performantes, elle mène plusieurs projets destinés à reconfigurer, à restructurer et à équiper les ateliers et usines qui conçoivent et fabriquent le matériel et les outils agricoles.

L'ONUDI, la FAO et le Fonds international pour le développement agricole (FIDA) ont collaboré à la réalisation d'un ouvrage intitulé *Agro-industries for development* qui a été publié en août. Ce document présente les visions et les points de vue exprimés durant le Forum mondial pour l'agro-industrie tenu l'année précédente à New Delhi (Inde).



Désormais, des communautés d'agriculteurs au Soudan connaissent bien la houe de Nouba introduite par l'ONUDI

Cinq ans après le tsunami qui a dévasté les régions côtières de l'océan Indien, les provinces orientales du Sri Lanka ne se sont pas encore totalement remises. L'ONUDI a lancé un projet de coopération technique pour rétablir les moyens de subsistance des populations appauvries par le tsunami ou les conflits internes. Elle a adopté une approche communautaire plurisectorielle pour relancer les activités agricoles et augmenter la production alimentaire grâce à des investissements au profit des petits agriculteurs, notamment les femmes et autres groupes vulnérables. Le projet favorisera également l'accès

aux biens et services et assurera une meilleure gestion des ressources naturelles. Il permettra en outre de lever les contraintes qui entravent le commerce national, d'encourager les partenariats entre les secteurs public et privé et d'améliorer la production alimentaire et les activités économiques dans les zones rurales. Il s'est tout d'abord employé à augmenter la productivité agricole, puis a introduit des techniques de mécanisation et stimulé la création de valeur ajoutée au moyen d'activités de transformation de produits agricoles visant à promouvoir une relance durable de l'économie locale. Il contribue également à établir des liens avec les marchés à travers le développement de petites entreprises.

Un nouveau projet approuvé pour la Côte d'Ivoire vise à renforcer la compétitivité des entreprises de ce pays par la remise en état du secteur de la formation professionnelle. Il s'agit d'offrir aux jeunes, dont beaucoup sont dans une situation précaire, des possibilités de formation dans les domaines technique et commercial pour leur permettre d'entrer sur le marché du travail avec les compétences nécessaires et de contribuer à la croissance économique du pays. D'autres projets visant à améliorer les moyens de subsistance des communautés rurales, en particulier celles où la sécurité humaine est en jeu, sont en cours d'exécution en Indonésie, en Ouganda, en République populaire démocratique lao et au Soudan.



Travailleur mexicain installant du matériel de préservation du bambou

Les décideurs commencent à encourager la création de chaînes de valeur dans l'agriculture comme moyen de renforcer encore le rôle moteur du secteur dans la réduction de la pauvreté. En 2009, l'ONUDI a publié un document de travail sur l'analyse et le développement de la chaîne de valeur agricole: approche de l'ONUDI, intitulé *Agro-value chain analysis and development: The UNIDO Approach* qui met en lumière des concepts et des critères importants pour promouvoir les chaînes de valeur agricoles de manière à mettre les forces du marché au service des objectifs de développement. Il présente également plusieurs études de cas qui illustrent différents scénarios où l'analyse de la

chaîne de valeur a permis de définir les interventions les plus appropriées pour venir en aide aux pauvres. Passant à la phase pratique, l'ONUDI participe, aux côtés du FIDA et de la FAO, à la conception de projets de promotion de chaînes de valeur agricoles aux Comores et au Soudan. Elle élabore également, en collaboration avec le Gouvernement de la République du Congo, un autre projet visant à promouvoir les chaînes de valeur dans la foresterie.

Différents projets destinés à favoriser l'utilisation industrielle du bambou, comme source naturelle renouvelable, sont en cours d'exécution en Éthiopie, en Inde, au Kenya, au Mexique et à Timor Leste. L'ONUDI a publié en 2009 deux manuels de formation technique comprenant des lignes directrices pour la culture du bambou sur les hautes terres et les basses terres d'Éthiopie; ces manuels peuvent également être consultés en ligne dans la section Publications du site Web de l'ONUDI³.

Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) a lancé en 2009 un nouveau projet pour lutter contre la désertification et réduire la pauvreté dans les écosystèmes des hauts plateaux du Maroc oriental. Ce projet repose sur le principe que la lutte contre la dégradation des sols et contre la désertification ne saurait réussir que par des actions menées pour réduire la pauvreté en milieu rural et des actions intégrées impliquant toutes les parties intéressées à tous les niveaux.

Industries des textiles et du cuir



Des travailleurs du cuir d'Afrique et d'Asie reçoivent une formation dans le cadre d'un atelier de l'ONUDI sur les techniques de production plus propre en Turquie

Une des principales interventions de l'ONUDI dans le secteur du cuir est la mise à niveau des industries de la tannerie et de la transformation du cuir au Bangladesh, en Éthiopie, en

³ www.unido.org.

Inde, au Mali, au Nigéria et au Rwanda. Au mois de novembre, l'ONUDI a organisé un atelier de deux semaines sur les techniques de production plus propre du cuir à Bursa (Turquie) qui a regroupé des participants d'Asie et d'Afrique. Elle a également participé à l'élaboration de projets visant à revitaliser les industries du cuir en Chine, en Inde, au Kenya, au Lesotho, en Mongolie et au Pakistan, un accent particulier étant mis sur la rationalisation du processus de production grâce à l'adoption de technologies plus propres.

L'ONUDI a continué à aider l'Éthiopie à mettre à niveau ses tanneries et ses unités de fabrication de produits en cuir en appliquant ses lignes directrices techniques sur l'analyse comparative des tanneries et des entreprises de fabrication de chaussures. L'accréditation des laboratoires de l'Institut éthiopien de technologie du cuir et des produits du cuir figure parmi les résultats qui méritent d'être signalés.

Dans le cadre du Programme SWITCH-Asia⁴ un projet a été lancé pour explorer les moyens de réduire les menaces environnementales et renforcer l'exportabilité des produits en cuir du Bangladesh. Dans un premier temps, le projet a permis d'évaluer et d'examiner les techniques actuellement utilisées dans les tanneries locales qui composent le regroupement de Hazaribagh, dans les domaines de la gestion de l'eau, de la consommation d'énergie et de l'hygiène et de la sécurité du travail. L'ONUDI a fait des recommandations en vue d'une démonstration pilote des meilleures techniques disponibles dont un certain nombre sont déjà utilisées.



De futurs dessinateurs textile et créateurs de mode au Bangladesh

Outre les préoccupations liées à l'environnement, la compétitivité pose également problème au Bangladesh. Ce pays est le troisième producteur mondial de vêtements après la Chine et la Turquie, mais la concurrence est de plus en plus rude et l'industrie ne peut

⁴ SWITCH-Asia est une initiative de la Commission européenne visant à promouvoir une consommation et une production durables au niveau des petites et moyennes entreprises et des groupes de consommateurs d'Asie.

plus se contenter des activités de coupe et de couture. En coopération avec le London College of Fashion (Royaume-Uni) et l'Université des sciences appliquées de Niederrhein (Allemagne), l'ONUDI a aidé l'Institut de la mode et de la technologie de l'Association des fabricants et exportateurs de vêtements de Dhaka (Bangladesh) à mettre en place un centre de conception et d'exportation de produits. Au mois d'octobre, ce centre a commencé à fournir des services d'appui technique à l'industrie pour la conception de nouveaux produits. Un plan quinquennal stratégique a été mis au point pour renforcer l'Institut national de formation et de recherche sur le textile (NITTRAD) grâce à des partenariats public-privé.

La Côte d'Ivoire a perdu une bonne partie de son infrastructure durant les années d'hostilités. L'économie de Bouaké, deuxième ville du pays, est fortement tributaire de l'industrie du coton. Dans le cadre d'un projet qui a démarré en mars, l'ONUDI contribue à remettre en état et à équiper un centre de production de coton qui a subi des dégâts pour en faire un centre de classification de la production cotonnière ivoirienne. L'Organisation espère que grâce à ce projet la Côte d'Ivoire recouvrera sa réputation internationale de producteur de coton de qualité, et qu'ainsi elle renforcera sa compétitivité et augmentera ses recettes provenant de la vente de coton.

L'ONUDI a élaboré un document stratégique sur le développement du secteur des textiles et de l'habillement en République arabe syrienne et a contribué à améliorer les systèmes de conception et de fabrication assistées par ordinateur (CAO/FAO) du Centre de développement de l'habillement et des textiles d'Alep.

D. Appui aux industries pharmaceutiques pour réaliser les OMD

Trois des huit objectifs du Millénaire pour le développement concernent la santé, et plus précisément la santé de l'enfant, la santé maternelle et le VIH/Sida, et ce secteur est au centre des actions menées par le système des Nations Unies pour éliminer la pauvreté.

Dans sa publication intitulée *Investir dans la santé en Afrique* (2007)⁵, la Société financière

La population de l'Afrique subsaharienne représente 11 % de la population mondiale, et en comparaison elle porte 24 % du fardeau des maladies dans le monde et ne compte que pour 1 % des dépenses mondiales de santé.

internationale estime que le marché pharmaceutique en Afrique subsaharienne représente 3,8 milliards de dollars des États-Unis, dont 25 à 30 % seulement pour les fabricants de produits pharmaceutiques africains. La production de médicaments essentiels est concentrée dans quelques pays africains, avec 70 % en Afrique du Sud, 20 % au Ghana, au Kenya et au Nigéria, et les 10 % restants répartis entre les autres pays. L'accès aux médicaments essentiels à un prix abordable est l'un des

⁵ www.ifc.org/ifcext/healthinAfrica.nsf/Content/FullReport.

défis les plus redoutables auxquels les gouvernements sont confrontés dans la gestion des systèmes de santé publique des pays en développement. Depuis 2000, les institutions financières internationales, notamment le Fonds mondial pour la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, ont dégagé des ressources financières considérables pour améliorer l'accès aux médicaments et soigner ces maladies et les autres affections tropicales dites négligées. En dépit d'une augmentation de l'offre de médicaments essentiels ces dernières années, l'écart est énorme entre la disponibilité de médicaments abordables et les besoins des couches les plus pauvres de la société. Le durcissement des règles et règlements internationaux d'octroi de licences, énoncés dans l'Accord sur les aspects de la propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC), complique davantage la situation.

L'une des solutions pour les pays les moins avancés (PMA) consiste à augmenter leur production de médicaments génériques. Ces pays ont jusqu'en 2016 pour se conformer à l'ADPIC, ce qui leur laisse une certaine marge de manœuvre. Les gouvernements des pays en développement ont également la possibilité de mettre pleinement à profit les facilités offertes par l'ADPIC pour la fabrication locale de produits pharmaceutiques. C'est à ce niveau que l'ONUDI peut faire peser de son poids l'expérience qu'elle a acquise. Dans un projet qui est entré dans sa deuxième phase en 2009, l'Organisation s'emploie à augmenter la production locale de médicaments génériques essentiels par les petites entreprises de plusieurs pays en développement pour les mettre à la disposition des pauvres à un prix abordable. Ce projet comprend des activités de promotion, de renforcement des capacités institutionnelles et d'interventions au niveau des entreprises, à travers des initiatives pilotes. Les partenariats entre entreprises, la promotion des investissements et la coopération Sud-Sud seront également encouragés. Le projet s'appuiera sur l'expérience du projet antérieur, tout en s'efforçant d'élargir la couverture géographique.

En juillet, l'ONUDI a participé à l'organisation au Ghana d'une table ronde réunissant diverses parties intéressées sur l'amélioration de l'accès aux médicaments grâce au développement de l'industrie pharmaceutique locale. Des représentants des secteurs public et privé y ont travaillé ensemble à la formulation d'une approche et d'une stratégie communes pour le développement de ce secteur.

Sous le parrainage de l'ONUDI, 14 étudiants de 5 pays africains, en l'occurrence le Kenya, le Lesotho, le Nigéria, l'Ouganda et la République-Unie de Tanzanie, ont suivi avec succès les deux premiers des quatre modules d'un programme de formation spécialisé dans l'industrie pharmaceutique. Ce programme a été organisé par l'École de pharmacie du Kilimandjaro de Moshi (République-Unie de Tanzanie), en collaboration avec la Purdue University School of Pharmacy and Pharmaceutical Sciences et la Howard University School of Pharmacy, toutes deux des États-Unis d'Amérique. Les cours dispensés jusqu'à présent portent sur la mise au point et la fabrication des médicaments, ainsi que sur les questions liées à la qualité et au respect des réglementations.



Pharmaciens industriels stagiaires de cinq pays d'Afrique

La Southern African Generic Medicines Association (SAGMA) (Association d'Afrique australe des médicaments génériques), organisation bénévole à but non lucratif visant à encourager la collaboration au sein du secteur de la pharmacie, a été créée en décembre. Elle a pour but d'assurer l'autosuffisance et la fiabilité de la production locale de médicaments génériques, de bonne qualité et à un prix abordable, dans la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). L'ONUDI a étroitement collaboré aux préparatifs du lancement de la SAGMA et a aidé à rédiger ses statuts et autres documents fondamentaux. Dans le cadre du même projet, elle a aidé deux entreprises du Ghana à évaluer la faisabilité et la viabilité économique de la fabrication de médicaments de qualité contre le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose, ainsi que la production d'autres médicaments essentiels.

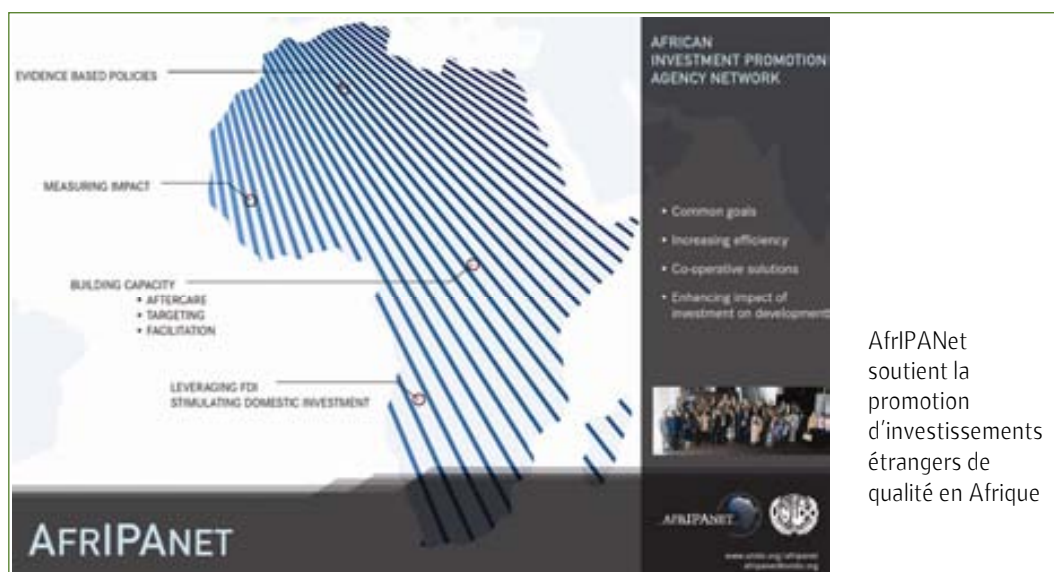
E. Investissements et technologie

L'investissement direct étranger a des effets positifs sur l'économie du pays d'accueil et joue un rôle catalyseur pour le développement et la lutte contre la pauvreté. L'ONUDI s'emploie à aider les pays en développement et les pays à marchés émergents à maximiser les avantages liés à la présence d'entreprises étrangères sur leur territoire.

Le Programme régional de l'ONUDI pour la promotion des investissements, lancé en octobre 2008 à la quatrième réunion du Réseau ONUDI-Afrique des agences de promotion des investissements (AfriPANet), comporte tous les éléments nécessaires pour aider les pays à privilégier la qualité de l'investissement direct étranger au détriment de la quantité, et à favoriser les investissements nationaux au service d'une croissance compétitive. Il a déjà quelques acquis à son actif. L'Enquête sur les investisseurs en Afrique, qui constitue le premier volet du programme régional, porte aussi bien sur les entreprises étrangères que sur les entreprises nationales, et offre une large base de données aux décideurs. Elle est

menée dans plus de 20 pays africains et sera achevée au cours du premier semestre de 2010. Les résultats permettront aux agences de promotion des investissements d'identifier les investisseurs les plus intéressants pour le pays, ce qui aidera les entreprises à découvrir les opportunités d'affaires et à constituer la base à partir de laquelle seront renforcées les capacités nationales de promotion de politiques de sensibilisation reposant sur des faits et d'élaboration de stratégies de promotion des investissements tirant un meilleur parti des ressources.

L'Enquête sur les investisseurs en Afrique est unique en son genre, en ce qu'elle recueille des données à l'échelle du continent sur la motivation des investisseurs, la performance et les perceptions des institutions locales, et couvre tous les secteurs de l'économie. L'ONUDI a lancé la mise au point d'une plate-forme de données en ligne sur les investissements, la Plate-forme Internet de suivi des investissements en Afrique, dont la mise en place est prévue à la fin de 2010. Les utilisateurs y trouveront un éventail de données et d'analyses de base, introuvables ailleurs sur les entreprises nationales et les investisseurs étrangers. Elle sera facilement accessible aux parties intéressées autorisées, notamment les institutions, les services publics, les organismes du secteur privé et les investisseurs individuels.



AfrIPANet soutient la promotion d'investissements étrangers de qualité en Afrique

Une action de sensibilisation est en cours dans les pays participants pour susciter un appui au niveau local à l'enquête sur les investisseurs et assurer la viabilité du Programme régional pour la promotion des investissements. Il s'agit de sensibiliser les parties intéressées au programme et aux avantages qu'il offre à travers la mise en place dans chacun des pays participants de comités de mise en œuvre comprenant des associations du secteur privé, des agences de promotion des investissements et d'autres institutions nationales concernées. La phase de préparation de l'Enquête sur les investisseurs en Afrique a été menée en étroite collaboration avec ces institutions et les offices de

statistique et organismes de recherche au niveau national. En 2009, l'ONUDI a sélectionné et formé des équipes d'agents de recensement dans chaque pays pour organiser des entretiens directs avec les présidents directeurs généraux des entreprises ou des responsables délégués, afin de garantir la précision et la fiabilité des données.

Afin de consolider les résultats de l'enquête et de faire en sorte que les données collectées puissent être pleinement exploitées par les utilisateurs, le volet du programme régional relatif au renforcement des capacités permettra aux institutions nationales compétentes d'utiliser les données de l'enquête pour concevoir des stratégies efficaces de promotion des investissements.

Le Programme relatif aux bourses de sous-traitance et de partenariat constitue également un élément essentiel du programme régional. Le projet verra la mise en place de centres locaux relatifs aux bourses de sous-traitance et de partenariat au sein de certaines institutions nationales, notamment les chambres de commerce. Le personnel de ces centres utilisera un outil de référence pour aider les PME locales à évaluer leur propre compétitivité et devenir des fournisseurs et des sous traitants compétitifs pour les gros acheteurs et doter leur direction d'un plan d'action pour la mise à niveau et les investissements. Au cours de l'année 2009, des accords et des arrangements étaient en cours avec certaines institutions pour accueillir ces centres et mettre en place les structures institutionnelles nécessaires dans plusieurs pays, notamment l'Afrique du Sud, le Ghana, le Kenya, le Nigéria, l'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie et la Zambie. Ces centres auront pour mission de prendre attache avec les grandes sociétés transnationales et les entreprises nationales pour connaître leurs besoins et leurs plans en matière d'achats et évaluer, par rapport aux sociétés internationales la performance et les capacités des entreprises nationales dans leurs secteurs respectifs, afin de déterminer leur compétitivité. Les centres seront également liés à la Plate-forme Internet de suivi des investissements en Afrique. L'ONUDI s'emploie à mettre au point un système interne de gestion des technologies de l'information pour faciliter la gestion des bases de données des entreprises et intégrer les trois volets des activités des centres, à savoir la mise en relation, l'analyse comparative et le renforcement des capacités des fournisseurs.

En septembre, l'ONUDI a organisé le premier stage de formation en analyse comparative pour le centre de Pretoria (Afrique du Sud). En Inde, des centres similaires sont en train d'être mis en place pour les secteurs de l'automobile et du cuir.

Un projet est en cours en Iraq pour revitaliser le secteur privé par la mise à niveau des entreprises existantes et la création de nouvelles entreprises, notamment des PME. Des cellules de développement de l'entreprise ont été mises en place au sein d'institutions iraqiennes dans les gouvernorats de Bagdad, Erbil et Thiqr. Des programmes de formation élargis à l'intention des entrepreneurs, des consultants et des conseillers ont été organisés en 2009. L'ONUDI a formé plus de 300 entrepreneurs et fourni un appui technique à plus de 200 petites et moyennes entreprises. La prochaine phase du projet sera axée sur le renforcement des capacités des cellules afin qu'elles puissent, à l'aide de la méthodologie des centres, fournir des services de développement de l'entreprise et des

réseaux de fournisseurs et mettre en place une plate-forme d'apprentissage en ligne pour les entrepreneurs locaux.



L'ONUDI aide des femmes entrepreneurs dans le cadre du partenariat sur la culture et le développement avec la Chine



4 | Renforcement des capacités commerciales

Le renforcement des capacités commerciales est la clef du développement industriel durable. Il permet d'ouvrir le marché mondial aux pays en développement et pays en transition, de contribuer à assurer leur croissance économique future et de réduire la pauvreté. Si l'accès aux marchés commence à s'améliorer grâce aux accords commerciaux régionaux et multilatéraux, de nombreux pays en développement ne bénéficient pas encore pleinement des retombées du commerce mondial en raison de l'absence de capacités d'offres compétitives et d'une infrastructure de qualité adéquate permettant de répondre aux diverses exigences du marché.

L'ONUDI propose une série de programmes conçus spécialement pour aider les pays bénéficiaires à mettre en place les capacités nécessaires au commerce, et elle intègre par ailleurs le renforcement des capacités à un grand nombre de ses autres projets et programmes.

A. Mise à niveau et compétitivité

De nombreuses entreprises de pays en développement et de pays à économie en transition ne sont pas en mesure de s'adapter à l'évolution de l'environnement économique actuel. La qualité est aussi importante que la quantité et les exigences élevées des importateurs des pays développés sont parfois particulièrement difficiles à respecter. La mission de l'ONUDI consiste donc à aider les pays en développement à produire des biens conformes aux normes internationales en renforçant les capacités des secteurs tant public que privé, ce qui aura pour effet d'améliorer les politiques et stratégies commerciales. L'une des approches que l'ONUDI considère comme particulièrement efficace, consiste à cibler un groupe d'entreprises pour une mise à niveau dans le cadre d'un projet pilote susceptible d'être reproduit par d'autres entreprises du même secteur.

Le Programme de modernisation et de mise à niveau de l'industrie, initié par l'ONUDI en 2008 en République arabe syrienne grâce à un financement de l'Italie, a été achevé en 2009. Intitulé "I'M UP-Syria", ce programme visait à renforcer la compétitivité du secteur manufacturier du pays, en mettant l'accent sur les chaînes de valeur de l'industrie textile, afin qu'il puisse tirer parti des nouvelles possibilités commerciales qui s'offrent sur les marchés régionaux et mondiaux. Il s'agissait de renforcer les capacités de production de l'entreprise et d'améliorer les compétences locales nécessaires pour reproduire le processus de mise à niveau à plus grande échelle. Dans un premier temps, l'ONUDI a prêté son

concours à 36 entreprises pour l'élaboration de plans de commercialisation détaillés, la conception des produits, la gestion des ressources humaines, la comptabilité des coûts et la planification de la production, les économies d'énergie et les mesures de protection de l'environnement. Des consultants nationaux et des fonctionnaires du Ministère de l'industrie de la République arabe syrienne ont bénéficié d'une formation dans le domaine de la mise à niveau industrielle.

Dans le cadre de la deuxième partie du projet, l'ONUDI fournira, au début de 2010, des services consultatifs et une formation similaires à 40 petites et moyenne entreprises des



secteurs des textiles, de l'habillement et de l'agroalimentaire. Elle aidera également une dizaine d'entreprises à s'aligner sur les normes internationales de qualité, de sécurité, de responsabilité sociale de l'entreprise, d'environnement et d'énergie.

Prévision technologique

La prévision technologique passe pour l'élément le plus en amont du processus de développement technologique. Elle permet de formuler des politiques et des stratégies technologiques orientées vers la mise en place de structures technologiques. Elle encourage les innovations et stimule et aide les entreprises pour la gestion technologique et le transfert de technologie. Le Programme de prévision technologique de l'ONUDI vise, d'une part, à faciliter l'élaboration de stratégies à moyen et long terme dans les secteurs industriels essentiels, dont le projet sur l'avenir de l'industrie textile qui est en cours d'exécution en Argentine, dans l'État plurinational de Bolivie et au Pérou constitue un bon exemple, et à contribuer à renforcer les capacités nécessaires pour l'utilisation de la méthodologie de prévision technologique, de l'autre.

Une initiative a été lancée depuis peu pour permettre aux pays d'Europe centrale et orientale et des États nouvellement indépendants d'affiner leur vision à moyen et long terme et aider les institutions du savoir à avoir une orientation davantage tournée vers le développement de la technologie. Le renforcement des capacités dans le domaine de la prise de décisions stratégiques va de pair avec la formation en prévision technologique. Dans le cadre de son Programme de formation en prévision technologique, l'ONUDI continue d'organiser des stages dans les pays de la région afin d'améliorer les capacités aux niveaux national et régional pour la mise en œuvre de programmes de prévision technologique pour la période 2008-2009.



Formation à la prévision technologique en Slovaquie

B. Infrastructure du contrôle de la qualité et de la conformité

Infrastructure du contrôle de la qualité

Il ne fait plus de doute que les normes commerciales sont inscrites dans la durée. Au fil des ans, les organisations internationales spécialisées dans ce domaine ont établi différents types de normes pour les différentes étapes du processus de production d'une part, et pour les produits finis et leurs effets sur la sûreté, la santé et l'environnement, de l'autre. Les exportateurs sont tenus d'apporter la preuve que des institutions internationalement reconnues ont certifié que leurs produits étaient conformes aux normes en question. Les améliorations apportées aux produits pour satisfaire à ces exigences ont pour effet d'augmenter les exportations tout en étant bénéfiques pour les consommateurs locaux, la main-d'œuvre et l'environnement. À l'heure actuelle, les pays en développement ne participent pas suffisamment à l'élaboration de normes au niveau mondial. Ils sont davantage des "utilisateurs que des producteurs de normes". C'est pourquoi l'aide de l'ONUDI à ces pays vise, pour une large part, à renforcer les capacités nationales en matière de normalisation.



Formation à la normalisation au Bangladesh

Durant l'année considérée, l'ONUDI a continué à aider l'Institut de normalisation et d'essai du Bangladesh pour l'élaboration et l'harmonisation des normes. Par ailleurs, grâce à l'assistance technique fournie par l'ONUDI au titre du Programme de promotion de la qualité du Bangladesh, financé par l'Union européenne, l'Institut national de métrologie du Bangladesh a présenté une demande d'agrément pour les paramètres de masse et de température. L'appui de ce programme aux exportateurs des secteurs des textiles et de la pêche a favorisé l'adoption de systèmes de traçabilité dans le secteur de la pêche et la signature de mémorandums d'accord de coopération entre des entreprises textiles locales et européennes, ainsi qu'avec de grandes universités internationales.



Des apiculteurs zambiens profitent de l'Aide pour le commerce

Une grande partie des produits d'exportation classiques de la Zambie, à savoir le miel, le bois et les produits ligneux, l'horticulture, le cuir et les produits dérivés, le coton et l'habillement, ne connaissent pas le succès qu'ils méritent parce qu'ils ne sont pas conformes aux normes de qualité internationales. Un nouveau projet initié conjointement par l'ONUDI et l'OMC avec un financement de l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (Norad), permettra d'améliorer les résultats de la Zambie en matière d'exportation en renforçant les normes régissant le cadre législatif national, la réglementation technique, la métrologie, les essais et la qualité. Ce projet aura également pour but de remédier aux lacunes dans les normes, les essais et la métrologie, en particulier la métrologie juridique, de mettre en place une infrastructure crédible pour l'évaluation de la conformité, avec une homologation dans les domaines pertinents, et de faciliter les échanges internationaux. Durant la phase initiale du projet, l'ONUDI a effectué une évaluation détaillée des services nationaux de contrôle de la qualité qui a permis de formuler une politique nationale en la matière. Les fabricants et les exportateurs des secteurs stratégiques bénéficieront en dernier ressort de cette aide pour le commerce qui leur permettra d'augmenter la production et d'être mieux placés pour se conformer à la réglementation et aux normes du pays en matière d'exportation, grâce aux services d'essai et de certification homologués de la Zambie.

En plus de ses nombreux projets, l'ONUDI s'occupe également des questions liées à la qualité et à la normalisation à travers ses travaux de recherche et ses publications. C'est ainsi qu'elle a publié, en collaboration avec l'Organisation internationale de normalisation (ISO), un manuel intitulé *Bâtir la confiance: les outils de l'évaluation de la conformité*. Cet ouvrage exhaustif et convivial permet de comprendre tous les aspects de l'évaluation de la conformité et le rôle qu'elle joue dans le commerce international. Il vient compléter la plaquette publiée conjointement par l'ONUDI et l'ISO sous le titre *Progresser rapidement: les organismes nationaux de normalisation dans les pays en développement* qui a introduit la notion de qualité de l'infrastructure en tant que moyen susceptible de faciliter le renforcement des capacités commerciales et le développement économique. Cette nouvelle publication a pour but d'aider les chefs d'entreprises, les spécialistes de la réglementation et les représentants des consommateurs des pays en développement à se familiariser avec l'évaluation de la conformité et à mettre en place des services appropriés qui soient à la fois efficaces et adaptés à leurs besoins, tout en étant un outil de référence utile pour tous ceux qui s'intéressent à la question de l'évaluation de la conformité et à son impact sur le commerce.

La mise en place d'un système de gestion de la qualité conforme à la norme ISO/IEC 17025, principale norme utilisée par les laboratoires d'essai et d'étalonnage, demeure une tâche complexe, surtout pour les pays en développement. L'ONUDI a publié au mois de décembre un guide pratique intitulé *Complying with ISO 17025* pour aider les pays en développement à obtenir l'homologation internationale de leurs laboratoires d'essai et à faire accepter leurs produits dans d'autres pays. De cette façon, ils lèveront un obstacle technique de taille et seront mieux placés pour mettre à profit leurs avantages compétitifs sur le marché mondial.



L'ONUDI aide à mettre en place des capacités en métrologie au Cambodge

Le portail LABNET du réseau du laboratoire en ligne de l'ONUDI a été créé en décembre 2008, à Hyderabad (Inde), en coopération avec l'Association mondiale des organisations de recherche industrielle et technologique (WAITRO) pour collecter les données et les connaissances dans le domaine des essais et de l'étalonnage en laboratoire. Il regroupe des membres des pays développés et des pays en voie de développement et offre un cadre pour l'échange d'expériences et d'informations. À l'occasion d'un séminaire commun ONUDI/AIEA/UNODC/OMS, tenu en juillet, à Vienne, l'ONUDI a organisé une réunion d'un groupe d'experts pour examiner les moyens de renforcer le réseau LABNET en faisant participer les principales organisations partenaires à la normalisation, à l'homologation et aux systèmes informatiques pour les essais d'aptitude. Le réseau LABNET pourrait notamment diffuser des données sur certains sujets comme les essais et l'étalonnage, la gestion des laboratoires de la planification à l'homologation, en passant par la configuration et la conception. En collaboration avec diverses parties intéressées, il pourrait également faciliter l'échange, notamment au moyen d'études de cas, des enseignements tirés et des bonnes pratiques des différents pays.

La métrologie est indispensable au commerce mais en tant que notion, elle n'est pas toujours bien comprise par les décideurs. La plus grande partie du commerce mondial repose sur des mesures physiques et/ou chimiques qui déterminent la quantité et la qualité des biens et des services. Le rôle de l'ONUDI dans le processus de développement mondial et, plus particulièrement du développement de la métrologie, est double. D'une part, elle agit comme un forum mondial pour la diffusion des connaissances liées à l'industrie et, de l'autre, elle fournit un appui technique aux projets en rapport avec la métrologie et renforce les services nationaux de contrôle de la qualité.

À la fin de 2008, l'ONUDI et le Bureau international des poids et mesures (BIPM) ont signé un accord de partenariat stratégique pour renforcer les effets du développement industriel sur la croissance économique, réduire les barrières techniques au commerce et aider les pays en développement à s'intégrer à l'économie mondiale. En 2009, l'ONUDI,

l'Organisation internationale de métrologie légale (OIML) et le BIPM, ont décidé de collaborer dans le cadre d'activités financées par l'ONUUDI pour contribuer à renforcer les services de métrologie de plusieurs régions et faire connaître l'importance de la métrologie pour le commerce et le renforcement des capacités. L'ONUUDI et le BIPM ont planifié un certain nombre d'activités, notamment une publication technique sur la métrologie industrielle, l'appui au Système africain de métrologie (AFRIMETS) et l'organisation d'ateliers spécialisés.

Outre les normes internationales, les producteurs des pays en développement doivent également se conformer aux exigences, techniques ou autres, des sociétés transnationales, qui sont les principaux moteurs des chaînes de valeur mondiales. De nombreuses normes privées et facultatives sont devenues de facto des normes obligatoires pour les producteurs des pays en développement qui souhaitent pénétrer les marchés mondiaux. Grâce à un soutien financier de la Norvège, l'ONUUDI est sur le point de terminer un travail de recherche sur cette question dont elle publiera les résultats en 2010.

Respect des exigences sanitaires et phytosanitaires

Le caractère indispensable des mesures sanitaires (protection des êtres humains et des animaux) et phytosanitaires (protection des plantes) n'est plus à démontrer. Le respect de la réglementation sanitaire et phytosanitaire est bénéfique aussi bien pour les pays importateurs que pour les pays exportateurs parce qu'il leur permet de protéger leurs consommateurs et de contribuer à améliorer la qualité des exportations. La traçabilité des produits de la "ferme à l'assiette", autrement dit du producteur aux rayons du supermarché, devient rapidement indispensable pour accéder aux marchés mondiaux, et en tant que système de facto de gestion de la chaîne d'approvisionnement, elle aide également les producteurs à améliorer la qualité des produits.

L'ONUUDI a adopté une approche diversifiée de l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires qui consiste à appuyer l'agro-industrie, à aider les gouvernements et les associations professionnelles et à mettre en place les infrastructures nécessaires.

La Côte d'Ivoire est un gros exportateur de café et figure en tête de liste des producteurs mondiaux de cacao. Pourtant, ses exportations vers l'Union européenne ont récemment été menacées par une mycotoxine cancérigène, l'ochratoxine A (OTA), qui est sécrétée par certains types de champignons. L'ONUUDI prête son concours aux autorités ivoiriennes pour identifier les principaux points de contamination et utiliser des méthodes d'échantillonnage appropriées. Elle a équipé un laboratoire avec les instruments nécessaires pour détecter l'OTA dans le café et le cacao, formé le personnel et modernisé les locaux. Ainsi, plus de 2 000 échantillons de cacao et de café ont été analysés pour évaluer le degré de contamination. L'Organisation a fait adopter de bonnes pratiques pendant le processus de production et durant la phase après récolte et a contribué aux actions de sensibilisation à ce problème au moyen de dépliants, de messages radiophoniques préenregistrés, de films et d'un jeu d'images à l'intention des personnes ne

sachant pas lire. Les programmes de formation ont été adaptés à tous les intervenants de la chaîne d'approvisionnement dans plus de 1 260 villages et coopératives.



L'amélioration de la cueillette des fèves de cacao réduit le risque de mycose en Côte d'Ivoire

C. Aide pour le commerce

De par sa capacité à créer des emplois et des richesses, le commerce est le plus en vue des multiples avantages de la mondialisation. Les économistes savent depuis longtemps que ce sont les pays exportateurs de produits manufacturés qui tirent le plus de profit des échanges commerciaux. Les synergies créées par la transformation industrielle sont inappréciables et se répercutent sur les autres secteurs. Toutefois, de nombreux pays n'ont pas encore mis en place les institutions et les services nécessaires et doivent encore acquérir la technologie et les compétences voulues et élaborer le cadre juridique approprié. L'aide pour le commerce a été lancée à un moment décisif où de nombreux pays défavorisés avaient besoin d'aide pour tirer parti des règles commerciales multilatérales. L'ONUDI a vocation à promouvoir le développement industriel dans les pays en développement et constitue un partenaire incontournable à la fois pour les pays qui ont besoin de l'aide pour le commerce et pour ceux qui fournissent les ressources financières.

Compte tenu de l'évolution récente du commerce mondial et de l'assistance technique pour le commerce, l'ONUDI a décidé de revoir son approche du renforcement des capacités. Cette évolution s'est manifestée notamment par une modification des relations commerciales entre les acheteurs mondiaux et les producteurs et fournisseurs des pays en développement, la mise en place de nouveaux cadres de référence pour l'évaluation de la conformité, les appels aux partenariats et à la cohérence, l'évaluation des besoins du secteur privé en assistance technique et la nécessité d'intégrer davantage l'assistance technique bilatérale et multilatérale au programme de renforcement des capacités. Un dialogue consultatif de haut niveau, auquel ont participé des experts et des parties intéressées de premier plan, a été organisé en novembre, à Vienne, et a permis d'identifier

les domaines d'intervention et de formuler des stratégies pour renforcer les capacités de l'Organisation en matière d'assistance technique. Cette réunion a été financée par le Secrétariat d'État suisse à l'économie (SECO) et le Norad.

L'ONUDI a réalisé une version actualisée du *Guide interinstitutions sur le renforcement des capacités commerciales* qui avait été publié une première fois en 2008. La nouvelle édition, qui sera publiée en 2010, décrit les services et les programmes de quatre autres organismes ou institutions des Nations Unies, ce qui porte à 25 le nombre des entités examinées, et renseigne sur les mécanismes de coopération interinstitutions et cinq banques régionales de développement. L'aide pour le commerce est l'un des principaux centres d'intérêt de ce nouveau guide qui met également en lumière la coopération Sud-Sud et reflète la collaboration étroite avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Les services et les programmes sont décrits en détail dans 10 catégories, ce qui permet aux utilisateurs de tirer plus efficacement parti de la compétence de chaque partenaire au développement participant.

Le 24 juin, l'ONUDI a signé un accord à Vienne pour adhérer au Cadre intégré renforcé qui contribue à la fourniture coordonnée d'une assistance technique dans le domaine du commerce aux pays les moins avancés. Cette signature fait suite à la décision prise le 14 mai par le Conseil du Cadre intégré renforcé de reconnaître l'ONUDI en tant que partenaire exécutant et observateur. La contribution de l'ONUDI s'appuiera sur son expertise en matière de renforcement des capacités commerciales.



Signature de l'accord de partenariat entre l'ONUDI et le Cadre intégré renforcé

L'ONUDI est un membre actif du Groupe du commerce et des capacités productives du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination. Durant l'année 2009, toutes les institutions concernées ont participé, à l'initiative de l'ONUDI, à une réunion avec le Gouvernement du Bhoutan pour examiner la question de

l'accès de ce pays au Cadre intégré renforcé. L'ONUDI coopère avec des groupes d'institutions dans plusieurs pays, notamment le Cap-Vert, la République-Unie de Tanzanie et le Viet Nam, dans le cadre de projets communs qui seront entrepris au titre de l'initiative dite Unis dans l'action.

D. Consortiums d'exportation

Depuis de nombreuses années, l'ONUDI bénéficie de l'appui de l'Italie pour la mise en place de consortiums d'exportation. En septembre, un voyage d'étude en Italie a été organisé à l'intention de représentants d'institutions d'aides publiques et privées péruviennes. La mise en place de consortiums s'est poursuivie au Maroc et de nouveaux projets ont été mis au point pour la Côte d'Ivoire et l'Égypte. L'ONUDI a organisé, au mois d'octobre à Salerno (Italie), un atelier d'apprentissage commun sur les consortiums d'exportation pour examiner les expériences des projets et améliorer la méthodologie de l'ONUDI. En novembre, une action de formation sur les consortiums d'exportation a été organisée pour la quatrième fois au Centre international de formation de l'OIT de Turin (Italie) à l'intention de participants d'Amérique latine et des Caraïbes. Une nouvelle plateforme d'apprentissage en ligne a été mise en place en coopération avec le Centre de formation de l'OIT et la première action de formation sera organisée en 2010. Le *Manuel de formation pour les promoteurs de consortiums d'exportation* a été publié en 2009. D'autres documents, notamment le *Strategic Management of Export Consortia* (Gestion stratégique des consortiums d'exportation) et le *Quality Consortia* (Consortiums de qualité) viennent d'être finalisés.

E. Responsabilité sociale des entreprises

On entend généralement par responsabilité sociale des entreprises la manière dont l'entreprise réalise un équilibre entre les impératifs économiques, environnementaux et sociaux, tout en répondant aux attentes des actionnaires et des parties prenantes. Il y a six ans, l'ONUDI a été la cinquième institution essentielle des Nations Unies à souscrire au Pacte mondial et c'est avant tout dans ce contexte qu'elle a formulé son approche de la responsabilité sociale des entreprises comme moyen d'augmenter la productivité et la compétitivité des économies en développement.

En tant que championne de la petite et moyenne entreprise, l'ONUDI continue de mettre en œuvre une série d'initiatives pour permettre aux entreprises publiques et privées et aux organismes consultatifs de se conformer aux normes en matière de responsabilité sociale des entreprises. La mise en place d'un réseau régional spécialisé dans ce domaine dans les régions du centre, du sud et de l'est de l'Europe est en cours. Dans le courant de l'année, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Serbie et l'Ukraine ont désigné les institutions chargées de la coordination dans le cadre de ce réseau. Les centres de coordination ont organisé la première enquête sur la perception sociale de la responsabilité des entreprises auprès de 200 petites et moyennes entreprises et ont entrepris de recenser les parties intéressées en

décrivant toutes les institutions publiques et privées concernées par la responsabilité sociale ou la création de PME à l'échelle nationale. Un site Web vient d'être créé pour servir de plateforme pour l'échange d'expériences et d'informations (www.csr-net.org).

En février, le bureau extérieur de l'ONUDI au Viet Nam a mis au point et lancé un projet de trois ans dans le cadre du plan SWITCH Asia 2007-2013 visant à "aider les PME vietnamiennes à s'adapter et à suivre les principes de responsabilité sociale des entreprises pour favoriser les liens avec les chaînes d'approvisionnement mondiales en matière de production durable".

En 2009, l'ONUDI, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Organisation internationale du travail (OIT) ont joint leurs efforts pour aider l'industrie textile turque à atteindre le stade de la "compétitivité responsable", en augmentant la productivité des entreprises et en leur facilitant l'accès au marché, tout en améliorant les conditions de vie des communautés défavorisées des zones les plus pauvres du pays. Le programme intitulé "Établir des liens durables entre les PME du secteur des textiles en Turquie", qui a été lancé en novembre, correspond à l'objectif du Millénaire pour le développement numéro 8 relatif à la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement. Il vise notamment à renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises turques du secteur des textiles en intégrant les notions de développement durable, de responsabilité sociale des entreprises et d'égalité entre hommes et femmes aux procédures et pratiques de l'entreprise. Pour ce faire, le Responsable Entrepreneurs Achievement Programme (REAP) sera mis à la disposition des institutions turques chargées de fournir appui et conseils aux entreprises. Un stage de formation d'une semaine a été organisé du 14 au 18 décembre au siège de l'ONUDI, à Vienne, à l'intention des conseillers d'entreprises de l'Europe centrale et de l'Est, de l'Amérique latine et des Caraïbes et de l'Asie.



5 | Environnement et énergie

L'accès à une énergie propre, à un prix abordable, et un environnement sain et écologiquement équilibré sont des conditions essentielles du développement durable et de la croissance de la production industrielle dans les pays les plus pauvres du monde. Malheureusement, de nombreuses industries des pays en développement utilisent encore des technologies obsolètes et des procédés inefficaces qui consomment des quantités excessives de matières et d'énergie. Dans le monde entier, les producteurs et les consommateurs s'accrochent à des modèles de production et de consommation qui ne tiennent pas compte des ressources disponibles de la planète, de l'accroissement de la population et des capacités d'un écosystème déjà fragilisé à absorber de nouvelles émissions.

A. Dissocier l'utilisation des ressources naturelles de la croissance économique

Le fait de dissocier l'exploitation des ressources naturelles de la croissance économique constitue un défi majeur du développement. À l'heure actuelle, la consommation de matières premières, d'eau et d'énergie – sans parler de la production de déchets et des émissions – augmente avec l'activité économique, mais les ressources de la planète et ses capacités à assimiler les émissions sont limitées et l'accroissement démographique aggrave toutes ces difficultés. Dans le passé, la dissociation des émissions de l'augmentation de la croissance économique était extrêmement lente. Depuis quelque temps, la plupart des pays enregistrent une réduction de leurs émissions par rapport à leur produit intérieur brut mais, en valeur absolue, les émissions continuent d'augmenter. L'évolution observée sur le plan international montre aussi que les baisses d'intensité énergétique ou matérielle n'ont pas suffi à compenser l'accroissement de la demande. Le défi mondial de demain consistera donc à découpler la consommation de ressources naturelles de la croissance économique en termes absolus.

L'initiative d'écologisation de l'industrie de l'ONUDI concerne certaines questions telles que la production économe en ressources et moins polluante, l'efficacité énergétique, l'énergie renouvelable pour des applications industrielles, ainsi que la gestion de l'eau et des déchets. Elle permet également de libérer le potentiel de l'industrie pour "produire plus

avec moins”. Au nombre des arguments sérieux en faveur des industries vertes, on peut citer l'utilisation rationnelle des ressources et les faibles émissions de carbone, la dissociation de la consommation industrielle de ressources naturelles et des émissions de carbone de la croissance, l'augmentation de la productivité, la création de nouvelles industries, l'amélioration de l'accès aux marchés mondiaux et la création d'emplois qui contribuent à améliorer l'environnement et à rationaliser l'utilisation des ressources. Les progrès obtenus grâce à cette approche peuvent contribuer à une réduction durable et équitable de la pauvreté.

Durant l'année considérée, l'ONUDI a maintenu l'industrie écologique en tête de ses priorités en adoptant une approche à deux niveaux consistant d'une part, à améliorer le fonctionnement des industries existantes en réduisant les déchets et les émissions et d'autre part, à créer un secteur des biens et services respectueux de l'environnement. L'initiative de l'industrie écologique s'appuie sur la longue expérience de l'Organisation dans l'aide à ses pays membres pour rationaliser la consommation de l'énergie et de l'eau, favoriser une production plus propre et une gestion écologiquement rationnelle des substances chimiques et des technologies. Elle vise également à traduire les résultats des projets en améliorations tangibles à l'échelle nationale pour aboutir, en fin de compte, à l'indispensable dissociation du développement économique de la croissance de la consommation de ressources naturelles et des niveaux de pollution en constante augmentation.

La Conférence internationale sur les industries vertes en Asie, tenue du 9 au 11 septembre à Manille (Philippines) sous l'égide de l'ONUDI, du Gouvernement philippin, de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), a été un évènement marquant de l'année 2009. Les responsables de haut niveau de 22 pays de la région ont adopté à l'unanimité la Déclaration et le Cadre d'action de Manille sur les industries vertes en Asie qui invitent les gouvernements, le secteur privé et les organisations internationales à collaborer pour renforcer le développement des industries vertes. Dans le cadre du suivi de cette Conférence, l'ONUDI mettra au point des stratégies nationales pour les industries vertes et établira des profils d'écorendement, ainsi qu'un ensemble de principes d'action dans le domaine des industries vertes.

Dans le cadre de l'Initiative sur l'industrie écologique, une “semaine de l'ONUDI à Bahreïn” a été organisée du 2 au 5 février avec un forum de trois jours sur les technologies propres au service du développement économique qui a débouché sur la Déclaration de Manama intitulée “Towards Zeroing Industrial Wastes and Emissions through Cleaner and Resources Efficient Technologies and Products” qui exhorte les gouvernements, les organisations internationales, le secteur privé et les milieux universitaires à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies dites de rejets zéro.

B. Œuvrer en faveur d'un monde économe en ressources et plus propre

Le mois d'octobre a marqué le lancement du programme conjoint ONUDI-PNUE pour une production économe en ressources et plus propre dans les pays en développement et les pays en transition. Pour ce type de production on applique des stratégies préventives de protection de l'environnement aux procédés, aux produits et aux services, en renforçant l'efficacité et en réduisant les risques pour la santé humaine et l'environnement. Ce programme conjoint vise à améliorer la productivité des ressources et la performance environnementale des entreprises. Il fonctionne dans le cadre d'un réseau de Centres nationaux pour une production plus propre (CNPP) qui proposent une formation, une assistance technique et des orientations et encouragent les investissements pour le transfert des technologies écologiquement rationnelles. Par le biais de ce programme, le réseau des CNPP peut servir de réseau mondial.



Les activités du Centre national ukrainien pour une production plus propre ont été officiellement lancées en 2009

Durant l'année 2009, des projets de Centres ou programmes nationaux pour une production plus propre ont été initiés en Albanie, au Cap-Vert, en République de Moldavie et au Monténégro, ce qui portera à 46 le nombre de pays disposant de ce genre de centres ou programmes. D'autres programmes et réseaux pour une production économe en ressources et plus propre ont été organisés aux Émirats Arabes Unis, en Indonésie, à Maurice et au Sénégal. Des projets de suivi ont été approuvés pour les centres du Sri Lanka et de la Tunisie et d'autres projets de vulgarisation sont en cours de finalisation en coopération avec les centres du Cambodge, de l'ex République yougoslave de Macédoine, du Mozambique, de l'Ouganda et de la République populaire démocratique lao. Une réunion pour la mise en place de réseaux mondiaux s'est tenue en octobre 2009, en Suisse, avec la participation d'experts de la production propre de plus de 40 pays bénéficiaires du

programme. Au cours de cette réunion, il a été décidé de mettre en place un réseau ONUDI-PNUE pour encourager et mettre en œuvre une production économe en ressources et plus propre dans les pays en développement et les pays en transition. L'ONUDI a renforcé sa coopération avec le PNUE et d'autres institutions en adhérant au Groupe de travail de Marrakech pour le développement du tourisme durable et à l'Initiative pour la solution des problèmes des déchets électroniques. Elle a par ailleurs mis au point des programmes pour encourager le tourisme durable et les industries à faibles émissions de carbone, ainsi que des programmes pour une production économe en ressources et plus propre, notamment en Afrique. Le programme thématique sur le leasing chimique s'est poursuivi en 2009 avec des Centres nationaux pour une production plus propre de sept pays et a été introduit en Inde. Une initiative pour un système de passation de marchés durable a été mise au point pour la Colombie. Plusieurs Centres nationaux pour une production plus propre ont entrepris de mettre en œuvre des projets internationaux de transfert de technologie plus propre dans le domaine de l'efficacité énergétique et de l'énergie renouvelable, dont certains sont financés par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

À sa onzième session, la Commission du développement durable a décidé de répartir son programme de travail pluriannuel au-delà de 2003 en sept cycles de deux ans, chacun d'entre eux étant consacré à un groupe thématique de questions. Durant l'année considérée, le réseau des CNPP a joué un rôle moteur dans les préparatifs du quatrième cycle thématique de la Commission du développement durable de 2010-2011 consacré à la gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques, aux déchets, au transport, à l'industrie extractive et à la consommation et à la production durables. En collaboration avec la Table ronde africaine sur la consommation et la production durables et les CNPP d'Afrique, l'ONUDI a établi un rapport sur l'état de la gestion des déchets et des produits chimiques en Afrique dans le cadre de la contribution africaine aux préparatifs de la dix-huitième session de la Commission du développement durable qui se tiendra en mai 2010. La contribution de l'ONUDI aux préparatifs de cette session dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, de l'Asie et du Pacifique et en Europe a été axée sur la consommation et la production durables.

Au mois de mai, l'ONUDI a participé à la deuxième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques à Genève, à l'occasion de laquelle s'est également tenue la quatrième réunion de la Conférence des parties à la Convention de Stockholm.

En 2006, la première Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques a adopté l'Approche stratégique sur la gestion des produits chimiques pour répondre à la nécessité d'évaluer et de gérer de manière plus efficace les produits chimiques pour réduire au minimum les effets néfastes sur la santé et sur l'environnement. En 2009, l'ONUDI a commencé à préparer la mise en œuvre des projets de cette Approche stratégique en Égypte, en El Salvador et au Pérou dans le cadre du Programme de démarrage rapide de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques. La création de ce

programme a été décidée à la première session de la Conférence, en 2006, pour appuyer les interventions initiales visant à renforcer les capacités et la mise en œuvre dans les pays en développement.

La notion de leasing chimique recouvre la gestion efficace des produits chimiques et les moyens de réduire les rejets nuisibles pour l'environnement. La création d'un prix mondial pour le leasing chimique, initiative conjointe du Ministère fédéral autrichien de l'agriculture, de la foresterie, de l'environnement et de gestion de l'eau et de l'ONUUDI, a été annoncée le 13 mai, à Genève, à la deuxième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques. Ce prix, le premier du genre, a pour but de contribuer à adapter les industries à l'environnement, d'appuyer la gestion rationnelle des produits chimiques et d'inciter les entreprises du monde entier à pratiquer le leasing chimique. La cérémonie finale de remise du prix aura lieu en 2010. Le 8 décembre, l'ONUUDI a lancé le réseau national de leasing chimique à la faculté de technologie et de métallurgie de l'université de Belgrade (Serbie).

Les activités pour l'élimination effective des polluants organiques persistants se sont poursuivies en 2009. En avril, une équipe de l'ONUUDI a rencontré des sociétés japonaises intéressées par des opérations de nettoyage de stocks de polluants organiques persistants en Asie et a visité plusieurs sites. Elle a notamment évoqué la question d'un appui similaire aux pays d'Afrique de l'Est. Dans le cadre du suivi recommandé par le Plan national de mise en œuvre de 2007 de la Chine au titre de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants, l'ONUUDI a mis au point un projet de technique sans combustion financé par le FEM pour le rejet de stocks de pesticides et de cendres volantes chargées de dioxine provenant des incinérateurs de déchets. Deux propositions de projets postérieures au Plan national de mise en œuvre ont été élaborée en 2009 pour l'Inde et présentées au FEM pour approbation. Ces propositions mettent l'accent sur la gestion et le rejet des biphényles polychlorés (PCB) et des déchets médicaux. Les deux projets devraient être menés à bien en 2010.



Participants à la Conférence sur les meilleures techniques disponibles et les meilleures pratiques environnementales (MTD/MPE) en Roumanie

Les activités liées aux projets financés par le FEM en Angola et au Swaziland pour renforcer la sensibilisation sur les polluants organiques persistants et élaborer un plan national de mise en œuvre, conformément à l'article 7 de la Convention de Stockholm, se poursuivent. Dans d'autres domaines, l'Organisation commence à envisager les étapes qui suivront l'élaboration des plans nationaux. C'est ainsi que le FEM a approuvé des projets de l'Organisation pour la gestion de déchets médicaux et au renforcement des capacités en Chine, la gestion des biphényles polychlorés en Algérie, en Arménie, en Azerbaïdjan, dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, en Inde, au Maroc et en Mongolie, le nettoyage de sites contaminés au Ghana et au Nigéria, et l'adoption de stratégies fondées sur les meilleures techniques disponibles et les meilleures pratiques environnementales au Viet Nam et dans les pays riverains de la mer Rouge et du golfe d'Aden. Avec l'augmentation du nombre de pays qui entament la mise en œuvre de leurs plans nationaux, la demande pour la coopération technique de l'ONUDI ira croissant. Aux Philippines et en Slovaquie, les activités destinées à favoriser les technologies de destruction sans combustion des déchets de polluants organiques persistants se poursuivent et un projet similaire vient de démarrer en Chine.

La Convention de Stockholm fait obligation aux gouvernements d'utiliser les meilleures techniques disponibles et les meilleures pratiques environnementales pour réduire ou éliminer les émissions de polluants organiques persistants. Les forums mondiaux et régionaux facilitent, dans une grande mesure, la mise en œuvre de ces techniques et pratiques. Après le succès de la première réunion du Forum régional sur les meilleures techniques disponibles et les meilleures pratiques environnementales pour l'Asie de l'Est et du Sud-Est, qui s'est tenue en octobre 2007, une nouvelle édition a été organisée en novembre 2009 à Bucarest (Roumanie) à l'intention des pays d'Europe centrale et orientale, du Caucase et d'Asie centrale. Ce nouveau forum a été suivi d'un stage de formation sur l'application de l'article 5 de la Convention de Stockholm et l'utilisation du Guide pratique sur les meilleures techniques disponibles et les meilleures pratiques environnementales. D'autres forums de ce genre seront organisés en Afrique, dans la région arabe, ainsi que dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Au milieu de l'année 2009, l'un des projets phares de l'ONUDI dans le domaine de la production propre, en l'occurrence le projet intégré de gestion et de recyclage des déchets à Cuba, a été officiellement remis aux autorités de ce pays. Dans la zone de démonstration de la municipalité de Playa, à La Havane, le volume de la décharge de déchets solides de la commune a été réduit de 38 % après prélèvement des déchets organiques et inorganiques. L'usine de biogaz fonctionne normalement et fournit de l'énergie au centre d'enfouissement des déchets solides de la commune de Calle 100 à travers le réseau interne. Le premier laboratoire national pour l'analyse du compost est entièrement équipé et les techniques d'enfouissement ont été améliorées pour protéger l'environnement. L'introduction d'un nouveau système de paiement pour la collecte des déchets à la décharge de Calle 100 a permis à la ville de La Havane de faire des économies substantielles. Au total, 1 120 experts nationaux ont bénéficié d'une formation dans le domaine de la gestion propre des déchets solides urbains.

Le Programme des eaux internationales du FEM concerne les systèmes de distribution d'eau transfrontaliers, notamment les bassins fluviaux où les eaux passent d'un pays à l'autre, les eaux souterraines communes à plusieurs pays ou les écosystèmes marins partagés par un certain nombre de pays. En 2009, l'ONUUDI a rejoint le Groupe de travail du FEM sur les eaux internationales qui sert de plate-forme entre les agents d'exécution du FEM et son secrétariat. Le Groupe de travail participe à la formulation de programmes et coordonne leur mise en œuvre. Il organise une téléconférence mensuelle entre les représentants de chacun des 10 agents d'exécution. Ses activités portent notamment sur la pollution transfrontalière des eaux, la surexploitation des eaux souterraines, l'exploitation irrationnelle des pêcheries, la protection de l'habitat des pêcheries, les espèces invasives et l'équilibre dans l'utilisation compétitive des ressources en eau. L'ONUUDI participe à l'exécution de grands projets dans le domaine de l'eau et a été invitée, au mois de mars, à prononcer le discours introductif du cinquième Forum mondial sur l'eau, qui s'est tenu à Istanbul (Turquie). Elle a également pris part à la cinquième Conférence biennale du FEM qui s'est tenue, en octobre, dans la grande barrière de corail australienne.

Le projet du Grand écosystème marin du golfe de Guinée, qui vise à inverser le processus de dégradation des ressources naturelles, a suivi son cours en 2009. Ce projet, qui est exécuté par l'ONUUDI, a pour but d'aider 16 pays d'Afrique de l'Ouest à remettre sur pied l'industrie de la pêche, à réduire la pollution terrestre et marine et à restaurer les habitats dégradés. Un autre projet en cours a pour but de protéger les ressources marines et côtières des 48 000 kilomètres de côtes de l'Afrique subsaharienne des effets des activités liées au développement, en particulier le tourisme. L'un des objectifs de ce projet consiste à recenser les meilleures pratiques et techniques disponibles pour la réduction des contaminants et les investissements dans le tourisme participatif et durable.

En 2009, le FEM a donné son accord final au nouveau projet sur l'évaluation et la gestion intégrées du grand écosystème marin du golfe du Mexique qui est en cours d'exécution. Par ailleurs, un projet mondial devant être financé par le FEM en partenariat avec le PNUE et consistant à établir des partenariats dans l'agro-industrie pour réduire l'impact des excédents de nutriments sur les grands écosystèmes marins est en préparation. Dans la région de la Méditerranée, l'Égypte, le Maroc et la Tunisie utiliseront la méthode de transfert d'écotechnologies de l'ONUUDI pour améliorer l'utilisation de l'eau et réduire les effluents industriels. Ce projet s'adresse en priorité aux grands sites industriels en contact avec des substances toxiques persistantes. Il permettra de démontrer les avantages d'une approche intégrée consistant à utiliser les meilleures techniques disponibles, un système de production et une technologie propres et des pratiques appropriées pour la gestion de l'environnement. L'ONUUDI fait également appel aux écotechnologies dans le cadre d'un projet d'approvisionnement en eau et d'assainissement d'un bassin fluvial au Honduras financé par le Fonds pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

D'après les estimations de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), quelque 20 millions de personnes sont en danger au Bangladesh à cause de la consommation d'eau contaminée par l'arsenic. Les actions entreprises pour réduire la pollution des eaux souterraines par l'arsenic ont été menées à bien en 2008. Les activités de suivi organisées en 2009

comprenaient une évaluation de l'impact du projet à travers une série d'ateliers et de séminaires.

À la première réunion du Groupe consultatif du Partenariat mondial du PNUE relatif au mercure, qui s'est tenue au début du mois d'avril 2009, à Genève, l'ONUDI a été désignée en tant qu'institution chef de file pour les partenariats dans l'extraction artisanale et à petite échelle de l'or, avec comme objectif une réduction de 50 % de la demande en mercure d'ici 2017.

C. Efficacité énergétique et énergie renouvelable



Atelier technique sur l'Observatoire des énergies renouvelables pour l'Amérique latine de l'ONUDI, tenu en Colombie

L'année à l'examen a vu la poursuite de certaines activités de projet décrites dans le *Rapport annuel 2008*, notamment l'appui au Centre international pour la technologie de l'utilisation de l'énergie de l'hydrogène, situé en Turquie, un projet lancé par l'ONUDI pour démontrer la viabilité de la technologie d'utilisation de l'énergie de l'hydrogène et son utilisation à grande échelle dans les pays en développement, ou la mise en place de l'Observatoire des énergies renouvelables pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Cet observatoire est un programme pluridisciplinaire commun à plusieurs institutions qui centralise les efforts déployés dans la région et à l'extérieur pour favoriser les actions dans le domaine de l'énergie renouvelable qui permettent de renforcer la sécurité énergétique et réduire la pauvreté dans la région. Parmi les autres activités importantes menées en 2009, on peut citer l'aide à l'application de la nouvelle norme ISO 50001 pour la gestion de l'énergie et les activités menées conjointement avec les centres nationaux pour une production plus propre dans le domaine de l'efficacité énergétique, ainsi que l'introduction de technologies de production d'énergie renouvelable.

Outre les activités de projet en cours susmentionnées, d'autres activités en sont à l'étape finale de la planification. L'une des initiatives particulièrement prometteuses consiste à

encourager la mise en place de miniréseaux d'énergie renouvelable pour l'électrification et la production dans les zones rurales, ainsi que l'installation de minisystèmes de production d'hydroélectricité en Afrique de l'Ouest. À la fin de 2009, des subventions pour la conception des projets ont été approuvées pour le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée, le Libéria, le Nigéria, la Sierra Leone et le Tchad.

Avec l'appui du Gouvernement autrichien, l'ONUDI a entrepris la mise en place du Centre régional pour l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique de la Communauté économiques des États d'Afrique de l'Ouest, situé à Praia (Cap-Vert). Ce centre qui entrera en fonction dans les prochains mois aura pour mission de:

- Formuler une politique et un cadre réglementaire à l'échelle régionale pour l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique;
- Mettre au point des normes en matière d'équipement et un plan d'étiquetage de la performance de l'équipement agréés à l'échelle régionale;
- Renforcer les capacités des facilitateurs et des acteurs du marché dans différents aspects de l'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique;
- Mettre en place un système de gestion de l'information sur l'efficacité énergétique pour la région;
- Établir une carte des ressources pour l'énergie renouvelable pour chaque pays de la CEDEAO;
- Mettre en place une plateforme fondée sur les connaissances pour favoriser la coopération intra et interrégionale; et
- Encourager l'investissement dans les projets dans les domaines de l'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique.



Remplissage de réservoir avec de l'hydrogène en Turquie

Les technologies à faible émission de carbone sont essentielles pour résoudre les problèmes posés par le changement climatique et tirer profit des possibilités nées de ce phénomène (voir chap. 1). La question du transfert de technologie aux pays en développement est un élément clef des activités de l'ONUDI dans le domaine des énergies renouvelables. En 2007, l'ONUDI a commandé une étude pour évaluer les sources d'information disponibles sur les technologies de conversion de la biomasse dont disposent les pays en développement. Des recommandations ont été faites concernant le rôle que pourrait jouer l'ONUDI pour améliorer la circulation de l'information. Dans le même temps, l'ONUDI a sollicité son réseau de centres pour une production plus propre pour répertorier les données techniques dont ont besoin les entrepreneurs. Les résultats de ces études ont permis d'élaborer un projet pour la mise en place, en 2010, d'une plateforme d'information en ligne sur la technologie de conversion de la biomasse. Cette plateforme fournira des renseignements sur les technologies bioénergétiques commercialisées, les fournisseurs, les aspects environnementaux et économiques et les projets réussis. La base de données est complétée par un module de formation sur la bioénergie pour familiariser les décideurs et les chefs d'entreprise avec certains problèmes technologiques, politiques, socioéconomiques et financiers et prévoit également une formation avancée pour les intervenants dans les industries de transformation du cacao, du café, de l'huile de palme, du riz, du sucre, du bois, des légumes et des produits alimentaires.

Dans le domaine de l'efficacité énergétique, un important programme sur les normes de gestion de l'énergie et le perfectionnement des systèmes industriels (moteurs, vapeur et air comprimé) a été lancé en 2009. Ce programme concerne certains pays asiatiques, en l'occurrence le Cambodge, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, la Thaïlande et le Viet Nam. L'ONUDI travaille en étroite collaboration avec la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et la Banque mondiale, ainsi qu'un grand nombre de parties intéressées, d'industries et d'organismes de financement nationaux.



Des Salomoniens montrent les certificats qu'ils ont reçus à l'issue d'une formation à la maintenance de groupes d'énergie solaire

Afin d'offrir aux experts des États membres une tribune pour discuter et échanger des expériences et des connaissances, deux importantes conférences ont été organisées en 2009.

La “Conférence de Vienne sur l'énergie: Stratégies et politiques énergétiques à l'horizon 2020 et au-delà”, a été organisée par l'ONUDI en juin dans le cadre d'une série de dialogues majeurs sur le thème de l'industrie verte pour rassembler les décideurs et les représentants du secteur privé et de la société civile afin de discuter des questions énergétiques dans le contexte de la crise financière et économique actuelle. Il s'agissait plus précisément de définir les mesures à prendre pour ouvrir la voie à un avenir durable et pauvre en carbone. Cette conférence, qui a été organisée conjointement avec le Gouvernement autrichien et l'Institut international d'analyse appliquée des systèmes (IIAAS), a regroupé plus de 700 participants. Les institutions chefs de file d'ONU-Énergie, notamment le PNUE, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Banque mondiale, ont pris une part active à la conférence en contribuant à l'élaboration du programme et en conduisant les débats ou en y participant, aussi bien en plénière que dans les séances parallèles.



Participants à la Conférence de Vienne sur l'énergie

Faisant suite au Forum mondial sur les sources d'énergie renouvelables tenu en mai 2008, à Foz do Iguaçu (Brésil), l'ONUDI a organisé, au mois d'octobre, une autre édition de cette rencontre à Leon (Mexique), en coopération avec le Ministère mexicain de l'énergie. Ce forum placé sous le thème “Développer l'énergie renouvelable” a réuni plus de 2000 participants de 73 pays représentant des gouvernements, des organisations internationales, des universités, la société civile et le secteur privé, pour contribuer à renforcer la coopération internationale et encourager les partenariats multipartites novateurs pour la mise en valeur des sources d'énergie renouvelables dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes et dans le monde. Les participants ont également

examiné la question des énergies renouvelables en tant que moyen essentiel d'assurer la sécurité énergétique, la réduction de la pauvreté et l'instauration d'une société postcarbone.

Les grandes conférences mondiales présentent l'avantage de favoriser la création de nouveaux partenariats avec des organisations au sein et en dehors du système des Nations Unies. En 2009, l'ONUDI a encore contribué à certaines initiatives, notamment le Partenariat mondial sur les bioénergies parrainé par la FAO, ainsi que la Table ronde sur les biocarburants durables coordonnée par l'Institut fédéral suisse de technologie de Lausanne qui facilite le dialogue entre les agriculteurs, les entreprises, les organisations non gouvernementales, les experts, les gouvernements et les institutions intergouvernementales chargées d'assurer la continuité de la production et de la transformation des biocarburants.



Forum mondial sur les sources d'énergie renouvelables au Mexique

L'ONUDI a adhéré au programme *infoDev* de la Banque mondiale pour appuyer une étude sur les centres d'innovation des technologies liées au climat afin de mieux faire connaître cette notion et son importance pour les pays en développement. La contribution de l'ONUDI consiste à effectuer une analyse participative à l'échelle régionale des capacités des centres et réseaux existants à contribuer à accélérer le développement, le déploiement et la diffusion des technologies à faible intensité de carbone du secteur manufacturier au Sri Lanka et en Thaïlande. L'ONUDI œuvre également en partenariat avec les instituts nationaux de recherche dans le domaine de l'énergie, notamment le National Renewable Energy Laboratory et le Lawrence Berkeley National Laboratory, tous deux dépendant du Département de l'énergie des États-Unis, ainsi que l'Energy and Resources Institute de l'Inde. D'autres accords de coopération avec plusieurs institutions nationales en charge de l'énergie sont également en voie de finalisation.

D. Le Protocole de Montréal

Depuis 1992, l'ONUDI prête son concours aux pays en développement pour leur permettre d'atteindre les objectifs fixés par le Protocole de Montréal. Ces dernières années, cette aide a porté sur l'élimination totale des chlorofluorocarbones (CFC) dans les pays en développement, dont l'échéance a été fixée au 1^{er} janvier 2010. Au 31 décembre 2009, elle avait mené à bien les plans nationaux d'élimination des CFC, les plans de gestion de l'élimination finale, ainsi que les plans sectoriels dans plus de 85 pays. Les projets de l'ONUDI ont permis de réduire la production et la consommation de CFC de 47 000 tonnes par an.



Un partenaire de l'ONUDI dans un nouveau projet d'élimination progressive des hydrochlorofluorocarbones

Les programmes de formation font partie intégrante de tous les projets de l'ONUDI financés par le Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal. Ces modules portent sur la gestion et la technique, la formation d'opérateurs et du personnel technique ainsi que la sûreté de la manipulation des nouveaux équipements et des produits chimiques. Chaque fois que possible, l'ONUDI a recours à l'expertise nationale pour encourager les pays à assumer la paternité des projets. Cette formule a été appliquée en Algérie, en Chine et en Égypte. À la suite du succès d'une action de formation similaire organisée en 2007, l'ONUDI organisera, en mars 2010, un stage de formation au Japon à l'intention de 25 spécialistes nationaux de l'ozone de pays d'Asie et d'ailleurs.

L'ONUDI joue également un rôle de premier plan dans l'élimination du bromure de méthyle, un fumigant très puissant qui appauvrit la couche d'ozone. C'est ainsi qu'en 2009, elle a lancé un projet d'assistance technique pour éliminer totalement ce produit dans la culture du tabac et des fleurs coupées, ainsi que dans l'horticulture et le traitement après récolte en Zambie et a continué à aider l'Égypte et le Guatemala pour leur permettre

d'atteindre les objectifs fixés par le Protocole de Montréal. Ces deux pays ont atteint leur premier objectif de 20 % de réduction en 2007-2008 et la deuxième phase est en cours en Égypte dans la perspective d'une élimination totale de cette substance d'ici 2013. L'aide fournie à l'agro-industrie du Brésil a culminé en 2009 avec l'abandon définitif de l'utilisation du bromure de méthyle grâce à l'adoption de nouvelles techniques de traitement.

Le nombre de personnes qui utilisent des aérosols augmente en proportion de la montée des maladies respiratoires dans le monde. L'élimination des CFC dans les aérosols en Égypte, en Iran (République islamique d') et au Mexique s'est poursuivie dans de bonnes conditions en 2009 et les fournisseurs de technologie ont été identifiés. Le projet des aérosols-doseurs de l'ONUDI en Chine a été approuvé au début de 2009, les équipements ont été livrés et les fournisseurs de technologie ont été identifiés. L'utilisation des CFC à usage médical a été prolongée au-delà de l'échéance du 1^{er} janvier 2010, jusqu'en 2011, au profit de plusieurs pays qui fabriquent des aérosols contenant des CFC, et ce en vertu de la règle de l'utilisation essentielle. Cette règle, qui a été introduite par les parties au moment de la signature du Protocole de Montréal, autorise l'utilisation de substances appauvrissant la couche d'ozone pour le traitement de certaines maladies graves.

À partir de 2007, l'ONUDI s'est attaquée à deux questions nouvelles qui font partie du programme du Protocole de Montréal, à savoir l'élimination des hydrochlorofluorocarbones et la destruction des banques de substances appauvrissant la couche d'ozone et des équipements contenant ces substances. Des projets de démonstration de la destruction des substances appauvrissant la couche d'ozone sont en préparation en Algérie, en Chine, au Mexique et en Turquie, ainsi que dans un pays d'Afrique et un pays d'Asie occidentale. La complexité des techniques de conversion des hydrochlorofluorocarbones (HCFC) soulève plusieurs problèmes. L'expertise de l'ONUDI sera particulièrement précieuse pour appliquer une approche globale et durable qui garantisse que la couche d'ozone ne sera pas appauvrie, que le potentiel de réchauffement de la planète sera minime, que la consommation de l'énergie sera rationalisée et que le rapport coût efficacité sera raisonnable.

La préparation des Plans de gestion de l'élimination progressive des hydrochlorofluorocarbones est en voie de finalisation dans 40 pays. À la cinquante-neuvième Réunion du Comité exécutif du Fonds multilatéral pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal, tenue en novembre 2009, à Port Ghalib (Égypte), l'ONUDI a été le premier agent d'exécution à présenter un Plan de ce genre qui a servi de document de travail.

En prévision du gel des HCFC en 2013, qui représente la moyenne des niveaux de consommation de 2009 et 2010, plusieurs pays devront initier le processus d'élimination et préparer simultanément des plans de gestion de l'élimination progressive afin de limiter l'augmentation attendue des niveaux de consommation après 2013. Le Comité exécutif a également approuvé un projet d'élimination des hydrochlorofluoro-carbones présenté par l'ONUDI. En tant que premier projet d'investissement à être approuvé, sa stratégie et son

exécution serviront d'exemple pour améliorer la conception des futurs projets pour l'élimination des hydrochlorofluorocarbones.



6 Programmes intersectoriels

A. Coopération Sud-Sud

La vision stratégique à long terme de l'ONUDI, qui a été adoptée par la Conférence générale à sa onzième session en 2005, reconnaît que la coopération Sud-Sud est un aspect de plus en plus important des activités de l'ONUDI. Venant en appoint au transfert traditionnel de ressources et de technologies des pays développés vers les pays en développement, la coopération Sud-Sud permet aux pays en développement de bénéficier des expériences des plus avancés d'entre eux.

Le premier centre de l'ONUDI pour la coopération industrielle Sud-Sud a été inauguré en 2007 en Inde. Lors de la cérémonie d'ouverture, le Ministre du commerce et de l'industrie a déclaré: "l'Inde a autant à apprendre qu'à enseigner, autant à recevoir qu'à donner. L'expression intérêt mutuel prend ici tout son sens". Ces mots s'appliquent à tous les pays émergents qui ont atteint un certain niveau d'industrialisation et qui sont prêts à partager leurs succès et leur expérience avec ceux qui se situent plus bas dans l'échelle du développement industriel. La notion n'est pas nouvelle. Depuis ses débuts, l'ONUDI encourage la coopération technique et économique entre les pays en développement mais, d'année en année, la notion s'est élargie pour comprendre les investissements réciproques faits dans les différents pays.



Coopération Sud-Sud: experts sri-lankais, matériel chinois et stagiaires rwandais

De nouveaux centres de coopération industrielle Sud-Sud seront bientôt créés en Indonésie, en Iran (République islamique d') et au Maroc, en plus des deux centres existants en Chine et en Inde. Le centre de la République islamique d'Iran est relié à un centre de nanotechnologie, nouvellement créé à Téhéran, et dispose d'un budget de près de 4 millions de dollars. Le Gouvernement marocain a accepté d'apporter son concours à la mise en place d'un centre à Rabat.

Les projets et programmes exécutés par l'ONUDI reflètent l'importance croissante de la coopération Sud-Sud. Les pays du Sud fournissent de plus en plus d'intrants et de ressources dans le cadre de la coopération technique, notamment dans les domaines des agro-industries, de l'énergie renouvelable et du renforcement des capacités commerciales. Le nouveau centre de traçabilité des exportations agro-industrielles mis en place par l'ONUDI en Égypte constitue un bon exemple à cet égard (voir chapitre 1, section F4) en ce qu'il comporte des volets importants relatifs à la coopération Sud-Sud qui aident à garantir l'innocuité des aliments et à accroître les exportations à l'échelle régionale. De même, des experts sri-lankais utilisent depuis trois ans du matériel chinois pour aider à mettre en place des services de minicentrale hydraulique à des fins productives et domestiques dans trois districts du Rwanda.

L'ONUDI s'est employée résolument à nouer des partenariats avec des institutions qui encouragent la coopération Sud-Sud. Le premier article du magazine semestriel *South-South in Action*, publié en décembre 2008 par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a été consacré aux centres de coopération industrielle Sud-Sud de l'ONUDI. En décembre 2009, l'ONUDI a participé à l'exposition mondiale sur la coopération Sud-Sud organisée à Washington (États-Unis d'Amérique) par le Groupe spécial du PNUD pour la coopération Sud-Sud.

Dans le cadre de la préparation des recommandations de politique générale pour la Conférence ministérielle des pays les moins avancés, qui s'est tenue en décembre à Vienne, l'ONUDI a collaboré avec plusieurs partenaires concernés, notamment le Centre Sud, cellule de réflexion intergouvernementale des pays en développement dont le siège est à Genève (Suisse). Durant la même année, des discussions ont été engagées avec la Banque africaine de développement sur la coopération Sud-Sud.

B. Pays les moins avancés

L'appui de l'ONUDI aux activités des pays les moins avancés (PMA) a augmenté de 30 % par an en moyenne entre 2003 et 2008, ce qui montre clairement la volonté de l'Organisation d'aider les populations les plus pauvres du monde à sortir de la pauvreté. Près de 80 % des programmes exécutés dans les PMA au cours de la même période ont été concentrés en Afrique, continent qui abrite 33 des 49 pays considérés comme les moins

avancés. L'augmentation du nombre des projets et programmes en faveur des PMA s'est accompagnée d'une orientation plus marquée vers la création de partenariats et des propositions de politiques adaptées aux besoins de ces pays.

La troisième des trois conférences ministérielles consécutives consacrées aux pays les moins avancés a eu lieu au mois de décembre à Vienne. Forte du succès des conférences de 2007 et 2008, qui ont été largement axées sur l'engagement de l'ONUDI dans le renforcement des capacités commerciales et dans l'initiative "Aide pour le commerce", la troisième conférence ministérielle des pays les moins avancés a examiné l'impact de la récession mondiale et ses répercussions attendues à court et moyen terme. Dans le cadre de la préparation de la Conférence ministérielle, l'ONUDI a commandé plusieurs études sur différents thèmes, qui vont de l'examen général de questions mondiales et régionales aux trois secteurs des fruits et légumes, de la pêche et des produits laitiers dans huit PMA d'Afrique et d'Asie. Ces études ont consisté notamment à examiner les politiques existantes, à analyser leur efficacité à l'échelle régionale et mondiale et à identifier les principaux moteurs de la croissance.

Dans la Déclaration ministérielle adoptée à l'issue de la conférence, les PMA ont réaffirmé que s'ils étaient les premiers concernés par leur propre développement, la coopération et les partenariats internationaux avaient un rôle décisif à jouer. Ils ont également reconnu que, pour être efficace, le développement devait s'appuyer sur la diversification économique, le renforcement des capacités, l'adhésion aux normes internationales de qualité, le transfert de technologies, l'amélioration de la compétitivité et l'allocation de ressources nationales suffisantes au renforcement des capacités productives.

"Sous certaines conditions préalables, en utilisant au mieux une technologie moderne qu'ils auront adaptée et en commercialisant les connaissances nouvelles, les PMA peuvent sauter plusieurs stades de développement et passer à un niveau d'industrialisation plus élevé"

Extrait du discours de Kandeb K. Yumkella, Directeur général de l'ONUDI, à la Conférence ministérielle de 2009

Le Plan d'action ministériel a été adopté par la Conférence générale de l'ONUDI à sa treizième session qui a suivi la Conférence sur les PMA. La Conférence générale est convenue de la nécessité d'assurer la diversification économique dans les PMA pour renforcer la sécurité alimentaire et les capacités productives et réduire la vulnérabilité aux chocs extérieurs. Pour ce faire, il faudrait, selon la Conférence générale, adopter une approche double axée, d'une part, sur la recherche sur les politiques et les stratégies, d'autre part, sur des projets de démonstration liés aux activités de recherche. Ces activités porteront essentiellement sur les cinq domaines prioritaires ci-après: agro-industries; innovation, transfert de technologie et productivité; développement du secteur privé et investissements; infrastructure industrielle; et espace politique, gouvernance et renforcement institutionnel.



Quinze groupes de jeunes ont été formés à la gestion des déchets en Sierra Leone

La Conférence ministérielle de Vienne a été considérée comme une manifestation préparatoire importante dans la perspective de la quatrième Conférence des PMA qui sera organisée en 2011 en Turquie par le Bureau du Haut représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement. La Conférence examinera le Programme d'action 2001-2010 adopté en 2001 à la troisième Conférence de Bruxelles. Le thème principal de la Conférence de Vienne, à savoir la nécessité de renforcer les capacités productives et de diversifier l'économie figurera sans aucun doute à l'ordre du jour de la quatrième Conférence.

C. Coordination de la sécurité humaine

La sécurité humaine est une question fondamentale de développement qui renvoie autant à la protection du bien-être des populations contre les menaces et les vulnérabilités chroniques qui font structurellement partie intégrante de leur vie (pauvreté, chômage, maladies, dégradation de l'environnement, etc.) qu'aux crises extérieures soudaines (guerres, pandémies, récession financière et économique et catastrophes naturelles).

L'ONUDI renforce la capacité des personnes et des groupes à atténuer les risques et les vulnérabilités afin qu'il n'y ait pas de rupture dans leurs activités productives. Elle tient également compte dans ses projets des problèmes liés à l'énergie, à la santé et à la sécurité de l'environnement qui ont un impact sur les capacités productives. Se fondant sur le principe "reconstruire en mieux", l'ONUDI veille à ce que les moyens de subsistance et les capacités productives qu'elle a contribué à restaurer ne soient plus en proie aux risques et aux menaces, et restent, autant que possible, respectueux de l'environnement.

Depuis 2003, l'ONUDI met en œuvre une série de projets dans différents pays dans le cadre du Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine¹. Ces projets portent sur un ensemble de questions liées à la sécurité humaine, qui vont du relèvement après les conflits armés aux problèmes qui constituent une menace structurelle et mettent en danger la vie.

Le Ghana abrite un grand nombre de réfugiés qui ont fui les conflits armés dans d'autres pays africains. Dans les camps de réfugiés, les gens n'ont généralement guère de possibilités de gagner leur vie et les conditions de vie sont difficiles. Lorsque les réfugiés s'intègrent à la vie économique des communautés locales d'accueil, des conflits peuvent naître car, très souvent, les populations locales qui ont dû céder une partie de leurs terres au profit des camps de réfugiés, sont elles-mêmes pauvres. Les problèmes sont complexes et nécessitent une action concertée des différents acteurs. S'appuyant sur l'action menée par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux réfugiés (HCR), l'ONUDI a joué le rôle d'organisation chef de file dans un projet visant à améliorer les conditions de vie dans les camps de Buduburam et de Krisam, au Ghana, et à aider les réfugiés à créer de petites entreprises viables, soit à leur retour dans leur pays d'origine, soit là où ils se trouvent (voir le chapitre 3). Aux côtés des autres organismes des Nations Unies qui participent au projet et œuvrent à améliorer l'infrastructure de la santé et d'assainissement, l'ONUDI a organisé des actions de formation dans les activités économiques commercialement viables et fourni l'équipement de base nécessaire. Elle a également appuyé la mise en place de centres d'appui aux entreprises et de systèmes de crédit gérés localement. Le HCR et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), en coopération avec des organismes publics, des organisations non gouvernementales et des organisations représentant les habitants des camps et les communautés villageoises, ont également participé au projet. Des dizaines de milliers de réfugiés et de membres des communautés avoisinantes ont bénéficié du projet.

La République populaire démocratique lao est l'un des pays les plus pauvres au monde où près d'un quart de la population vit avec moins d'un dollar par jour. Dans les zones rurales, le fléau de la pauvreté est aggravé par une forte dépendance à l'égard de la culture du pavot à opium et de la consommation de drogues illicites. En 2006, l'ONUDI et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) ont lancé un projet commun pour créer des activités alternatives génératrices de revenus dans trois districts de la province d'Oudomxay. Le traitement et la réinsertion de centaines de villageois consommateurs d'opium et d'autres drogues illicites ont constitué un problème de taille. Outre sa dimension sociale, le projet vise à diversifier les cultures, à valoriser les produits agricoles et à améliorer la commercialisation. Vingt-deux villages dont la population totale atteint 36 000 habitants bénéficient d'une aide. Plus de 30 groupes villageois de productivité ont été mis en place et près de 1 000 personnes ont reçu dans le même temps une formation aux techniques de base de la transformation des produits agricoles et du développement communautaire. Huile de sésame, papier artisanal, balais et sacs en fibres naturelles figurent parmi les produits fabriqués et commercialisés. Le Centre de productivité et de

¹ Le Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine a été créé en 1999 pour promouvoir la sécurité humaine en finançant les interventions des organismes des Nations Unies et de leurs partenaires visant à atténuer les menaces auxquelles sont exposées les populations et les communautés vulnérables à travers le monde.

commercialisation d'Oudomxay joue un rôle primordial dans la transformation de l'économie locale, en créant un lien indispensable entre les villages reculés et les marchés. Les bénéficiaires sont à présent en mesure de vendre leurs produits sur les marchés fréquentés par les touristes et ont pris part au festival de l'artisanat lao qui a eu lieu en octobre et novembre.



Exposants au Festival de l'artisanat lao

En 2009, l'ONUDI a publié un dossier intitulé *Contribution de l'ONUDI à la sécurité humaine* qui contient des fiches sur les 12 projets qu'elle met en œuvre avec un financement du Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine.

L'ONUDI participe à plusieurs activités post-conflit en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone, qui sont tous des pays membres de l'Union du fleuve Mano. L'une de ces activités s'appuie sur la coopération Sud-Sud avec le Programme arabe du Golfe pour les organismes de développement des Nations Unies (AGFUND), organisme régional de développement non lucratif. Ce fonds finance un programme triennal de développement des entreprises et de promotion des investissements au profit de la Guinée, du Libéria et de la Sierra Leone.

Les statistiques de l'Organisation internationale du Travail montrent que le taux de chômage des jeunes au Libéria est de 88 %, contre environ 70 % pour l'ensemble des pays membres de l'Union du fleuve Mano². La situation des jeunes marginalisés et vulnérables, dont certains sont des ex-combattants et d'anciens enfants soldats, demeure en tête des priorités de l'ONUDI. Le programme sous-régional, réunissant plusieurs parties prenantes (ONUDI, OIT et PNUD) et visant à créer des emplois productifs et décents pour les jeunes

² Évaluation indépendante de la stratégie de l'OIT visant à renforcer les capacités des États Membres à mettre au point des politiques et programmes axés sur l'emploi des jeunes, Bureau international du Travail, octobre 2009.

dans les pays membres de l'Union du fleuve Mano, s'attaque à ce problème, sous l'impulsion de l'ONUDI, en renforçant l'esprit d'entreprise, l'accès au crédit et l'employabilité. Un forum sous-régional des jeunes, le premier du genre, a été organisé en mars à Freetown (Sierra Leone) et a été essentiellement consacré aux entreprises dirigées par des jeunes, à l'entrepreneuriat social et à la mise en place de réseaux. Un outil de communication virtuel a été lancé à cette occasion pour encourager l'échange d'informations et d'expériences sur les questions liées à l'emploi des jeunes. Un projet similaire, financé par l'Union européenne pour la remise en état de l'infrastructure de formation, est en cours d'exécution dans la région de Wau, dans le sud du Soudan.



Centre de communications en Côte d'Ivoire

Suite à un programme de développement de l'entrepreneuriat qui a démarré en 2006, l'ONUDI a participé à une nouvelle initiative regroupant plusieurs organismes pour créer des emplois en Tunisie où le taux de chômage, 14 % de la population active, est l'un des plus élevés au monde. Les jeunes sont les plus touchés, la moitié des chômeurs ayant moins de 25 ans, et la situation est encore plus difficile pour les jeunes diplômés et les femmes. Engager les jeunes tunisiens à réaliser les OMD est un programme triennal conçu pour adapter les politiques et programmes en matière d'emploi des jeunes aux tendances du marché du travail. Il vise également à répondre aux besoins particuliers des chômeurs diplômés ou peu qualifiés.

En août, l'ONUDI et l'OIT ont lancé un projet de trois ans pour améliorer les possibilités d'emploi des jeunes travailleurs migrants des zones urbaines de Chine, en coopération avec le Ministère des ressources humaines et de la sécurité sociale. Ce projet vise à faciliter l'accès des jeunes à un travail décent et à réduire leur vulnérabilité aux mauvaises conditions de travail, à travers l'éducation et la formation avant le premier emploi. L'ONUDI élaborera et mettra en œuvre, en fonction de la demande, des programmes de

perfectionnement et de reconnaissance et organisera une formation en entrepreneuriat à l'intention des jeunes migrants afin de les aider à démarrer leur propre affaire après avoir acquis le savoir-faire technique nécessaire dans une entreprise.

En coopération avec le Ministère fédéral autrichien pour les affaires européennes et internationales, l'ONUDI a continué à étudier le concept de résilience, notamment la capacité des systèmes socioéconomiques à s'adapter aux pressions. Dans le contexte de l'initiative de Vienne dite *Environnement pour la sécurité humaine*, lancée par le Ministère en 2007, l'ONUDI a pris part à un séminaire sur la résilience tenu dans le cadre du Forum européen d'Alpbach, qui a été organisé au mois d'août en Autriche.

D. Recherche industrielle

Les partenariats, anciens et nouveaux, se sont révélés particulièrement utiles en 2009 pour les activités de l'ONUDI dans les domaines de la recherche et des statistiques. Un échange suivi de connaissances spécialisées et de personnel a eu lieu, dans le cadre d'un accord entre l'ONUDI et l'Institut japonais pour les économies en développement, et de nouveaux partenariats ont été mis en place avec l'Institut mondial de recherche économique en matière de développement de l'Université des Nations Unies et le Centre de recherche économique et sociale de Maastricht sur l'innovation et la technologie (Université des Nations Unies-MERIT). Les partenariats de savoir revêtent une importance capitale pour les activités que mène l'ONUDI pour sensibiliser les décideurs et les milieux universitaires au développement industriel et créer les synergies nécessaires en matière d'information pour donner des conseils éclairés sur l'élaboration des politiques.

Un atelier international organisé en octobre par l'ONUDI, l'Institut mondial de recherche économique en matière de développement et le Centre MERIT de l'Université des Nations Unies et intitulé *Pathways to industrialization in the twenty-first century: new challenges and emerging paradigms* (Voies de l'industrialisation au XXI^e siècle: nouveaux défis et nouveaux paradigmes), s'est penché sur la question de savoir si l'industrialisation demeurait toujours ou non le meilleur moyen d'aller vers le développement, dans le contexte actuel de crise économique mondiale et de nouvelles contraintes liées à l'environnement. Les participants à l'atelier ont cherché à déterminer si le développement industriel pouvait favoriser la diversification de la production et la création des emplois nécessaires pour améliorer le bien-être matériel de plus d'un milliard de personnes vivant encore dans la pauvreté. Ils ont également abordé d'autres questions, notamment l'impact de la Chine et de l'Inde sur le développement industriel dans d'autres parties du monde et la contribution de l'entrepreneuriat et de l'innovation à la croissance industrielle.



Des petites entreprises agroalimentaires prennent part à une foire commerciale au Rwanda

Durant l'année 2009, l'ONUDI a participé à un projet de recherche conjoint avec le Département de la recherche économique de la Banque mondiale sur la compétitivité de l'Afrique dans le domaine des produits manufacturés simples. Ce projet en est aujourd'hui au stade de la définition de la méthodologie pertinente et de la recherche de financements internationaux. Il tentera d'examiner aussi bien le rôle des facteurs reconnus être à la base de l'industrialisation, notamment la situation des entreprises et l'infrastructure disponible, que ceux qui sont moins étudiés, en particulier le capital social et les politiques industrielles.

L'ONUDI a entrepris une analyse sur le terrain de l'impact de la crise économique mondiale sur le développement industriel des pays en développement. L'étude a porté sur les perspectives internationales et la situation dans certains pays en développement et pays à économie en transition, notamment l'Argentine, le Cameroun, la Chine, l'Égypte, l'Inde, le Nicaragua, le Nigéria, la République-Unie de Tanzanie, la Tunisie, l'Ukraine, et le Viet Nam. Des études de cas ont été également réalisées sur les effets de la crise sur les industries textiles du Bangladesh et de l'Asie du Sud-Est, l'industrie automobile, notamment dans les pays en développement, et l'industrie de l'énergie éolienne en Chine, en Inde et dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes. L'analyse de l'industrie textile et de l'habillement montre que les exportations sont en recul de manière générale et que la crise est plus marquée dans les segments intermédiaires et supérieurs du marché. Les prix compétitifs et l'amélioration de la qualité ont épargné, dans une certaine mesure, le segment inférieur du marché. C'est ainsi que le Bangladesh a réussi à maintenir une croissance modeste de ses exportations, mais en réduisant substantiellement les prix unitaires. Les études de cas sur l'industrie indiquent également que l'industrie écologique, ou à tendance écologique, peut jouer un rôle déterminant dans la relance industrielle des pays en développement.

Plusieurs études ont analysé le passage structurel de l'agriculture à l'industrie ainsi que les mutations entre les industries et en leur sein. Elles ont également examiné le rôle des mutations techniques et institutionnelles intervenues dans ces modes de production. Par ailleurs, une autre étude fait valoir que la réaffectation des ressources vers l'innovation au sein d'un secteur manufacturier donné peut être aussi importante pour la productivité que la réaffectation des ressources d'un secteur à un autre. La même étude précise que les pays les moins avancés auraient tout à gagner à gravir d'abord l'échelle des compétences et de la technologie dans un secteur donné avant de songer à se lancer dans de nouveaux secteurs. Une autre étude, établissant un lien entre la réaffectation des ressources entre différents secteurs et la croissance en Asie du Sud-Est, conclut que la meilleure solution serait de combiner la participation aux chaînes de valeur mondiales au renforcement des liens internes et à l'encouragement de l'amélioration de la qualité. Enfin, une troisième étude révèle que la nature et l'ampleur des effets de la crise financière sur l'industrie automobile en Thaïlande sont déterminées par l'évolution des caractéristiques de sa structure de production.

Plusieurs documents ont mis en exergue le rôle des capitaux et des infrastructures publiques dans le développement industriel, en montrant que la disponibilité de l'infrastructure, notamment l'énergie, les télécommunications et le transport, explique pourquoi certains pays ont réussi à s'industrialiser et d'autres pas. Le rythme de croissance du capital contribue également à déterminer la vitesse du développement industriel. Le capital humain, la qualité des institutions et les liens avec la productivité agricole constituent également d'autres facteurs déterminants importants.

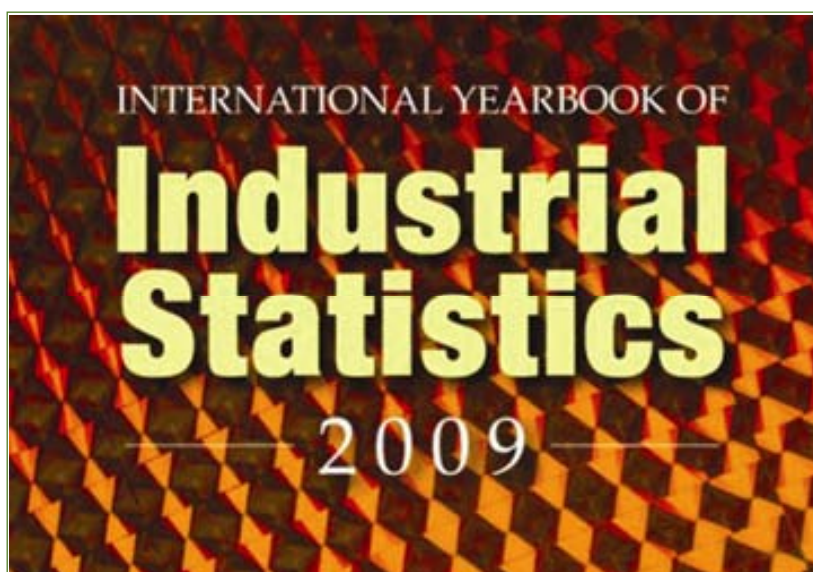
La préparation du *Rapport sur le développement industriel 2011 de l'ONUDI* a commencé en 2009. Ce rapport est axé sur les effets de l'efficacité énergétique industrielle sur l'environnement, l'économie et le développement et les politiques publiques nécessaires pour améliorer l'utilisation de l'énergie par les entreprises industrielles des pays en développement. Les premiers résultats indiquent que la plupart des industries réduisent certes leur intensité énergétique, avec ce que cela comporte comme impact sur les changements climatiques et l'accès à l'énergie, mais elles continuent de rencontrer une série d'obstacles pour adopter des techniques et procédés économes en énergie qui leur permettraient d'opérer de nouvelles et d'importantes réductions. Des politiques dans les domaines de l'information et du renforcement des capacités, du financement des investissements, du transfert de technologies, de la coopération et de la réglementation industrielle pourraient aider les pays en développement à réaliser une plus grande efficacité énergétique.

Un projet visant à aider le Gouvernement mongole à élaborer une politique industrielle a démarré l'an dernier, avec comme principal objectif d'évaluer le secteur manufacturier et sa contribution constante à l'ensemble de l'économie. Ce projet a pour but de mobiliser les parties intéressées pour contribuer à formuler des politiques et à analyser dans le même temps le changement structurel à long terme, ainsi que le rôle de la politique industrielle.

E. Statistiques industrielles

Conformément au mandat de la Commission de statistique de l'Organisation des Nations Unies³, l'ONUDI gère des bases de données internationales sur les statistiques industrielles et produit des données statistiques à l'intention d'utilisateurs internationaux. L'*International Yearbook of Industrial Statistics 2009*, qui regroupe des tableaux statistiques sous format standard par pays, région et au niveau mondial, a été distribué par de grandes librairies à travers le monde. Les analyses des éditions précédentes l'ont décrit comme étant la seule publication internationale à fournir des statistiques mondiales sur la performance et l'évolution actuelles du secteur manufacturier". Il est également considéré comme étant incomparable du point de vue de son exhaustivité, de la précision de ses données et des comparaisons entre pays. L'ONUDI a également publié sur CD-ROM une version actualisée de sa base de données de statistiques industrielles (INDSTAT4) et de ses bases de données sur l'équilibre de l'offre et de la demande industrielles ventilées par pays, par secteur et par année. Les statistiques sur les principaux indicateurs de la performance industrielle qui répondent aux besoins de très nombreux utilisateurs peuvent être consultées sur le site Web de l'ONUDI⁴. Les bulletins statistiques de pays présentent les données concernant un pays donné en les comparant aux données régionales ou à celles du groupe de développement auquel il appartient.

En 2009, l'ONUDI a inauguré une nouvelle base de données statistiques industrielles, la plus grande du genre. Contrairement aux autres bases de données, qui contiennent des informations classées selon différents codes pour différentes périodes et différents pays, INDSTAT2 propose, par un système de classification unique du code à deux chiffres de la révision 3 de la CITI, l'accès aux statistiques industrielles, de 1963 à 2007, et permet à l'utilisateur d'analyser les données industrielles à long terme d'un grand nombre de pays.



L'ONUDI est le principal fournisseur de statistiques industrielles mondiales

³ La Commission de statistique de l'ONU, qui a été créée en 1947, est l'organe décisionnel suprême pour les activités statistiques au niveau international. Elle est chargée notamment d'établir les normes statistiques, de concevoir des principes et méthodes et de les appliquer aux niveaux national et international.

⁴ www.unido.org.

La collecte de données auprès des offices nationaux de statistique, qui a commencé au début de l'année, suit son cours. Les données actualisées seront publiées dans l'*International Yearbook of Industrial Statistics 2010*.

Dans le cadre de la modernisation de ses processus statistiques, l'ONUDI a depuis peu achevé la migration de ses bases de données statistiques, depuis l'ordinateur central de l'Agence internationale de l'énergie atomique, vers le système de serveur client autonome et les applications qui l'accompagnent. Le nouveau système permet bien plus facilement d'actualiser les données, de rectifier les erreurs et de réaliser des produits statistiques. L'ONUDI continue par ailleurs à élaborer des méthodes et applications statistiques pour améliorer la qualité des données qu'elle recueille et diffuse. La publication intitulée *UNIDO Data Quality: A Quality Assurance Framework for UNIDO Statistical Activities* a été distribuée en février aux utilisateurs de données. Cet ouvrage décrit les activités statistiques de l'ONUDI, ainsi que les aspects relatifs à la qualité régissant la production de données.

De nouvelles activités ont été lancées au cours de l'année pour élargir la couverture de la base de données et des produits statistiques, notamment les récentes estimations des données sur la production, une publication à titre d'essai des données sur l'industrie extractive et l'électricité, la collecte des indices de production trimestriels à partir de sources de données secondaires et l'élaboration de méthodologies statistiques sur l'énergie.

L'ONUDI est depuis longtemps reconnue comme un organisme précurseur dans le domaine des données statistiques internationales et des systèmes de métadonnées. En tant que membre actif de la communauté internationale des statistiques, elle a continué à contribuer à formuler des recommandations et des normes au plan international. Elle a également coopéré avec le Groupe technique consultatif sur la production de statistiques économiques de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique pour établir un plan d'action pour cette région. En juin, elle a participé à la réunion d'experts d'Asie orientale sur les statistiques relatives à la manufacture, qui s'est tenue à Cebu (Philippines) et elle a présenté un document sur l'assurance de qualité des statistiques sur la manufacture, du point de vue de la comparabilité internationale. Elle est par ailleurs engagée dans un programme de coopération avec la FAO et l'OMC pour l'établissement d'une base de données interinstitutions.

À l'issue d'une série de réunions consultatives avec la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies et d'autres entités du système, la base de données de l'ONUDI sur les statistiques industrielles a été intégrée avec succès au système de données unique des Nations Unies⁵. Les utilisateurs internationaux peuvent d'ores et déjà accéder à

⁵ www.undata.org.

un certain nombre de données industrielles de l'ONUDI, mais la base complète est disponible sur CD-ROM.



7 | Contribuer au changement

Introduction

Le présent chapitre donne un échantillon des projets de l'ONUDI dans différentes régions et divers secteurs d'activité. Les projets sont organisés suivant la priorité thématique dont ils dépendent principalement: atténuation de la pauvreté grâce à des activités productives, renforcement des capacités commerciales et environnement et énergie. Le dernier projet relève des trois priorités thématiques à parts égales.

Certains des projets présentés sont en phase initiale, et bien qu'il ne faille pas préjuger de leur résultat final, ils ont donné des signes encourageants de succès. La majorité des projets décrits sont à mi-parcours, ou viennent juste de dépasser ce stade. Les descriptifs de ces projets comprennent un bref exposé des succès remportés à ce jour et de ceux attendus à court terme.

D'autres projets cités dans le présent chapitre ont pris fin pendant l'année à l'étude. Là aussi, les résultats quantifiables obtenus prouvent que l'ONUDI a pu contribuer effectivement au changement s'agissant à la fois des moyens d'existence de la population et de l'économie du ou des pays concernés. L'un des projets à l'examen s'est achevé il y a suffisamment longtemps pour établir sans conteste la viabilité de l'intervention de l'ONUDI. Une évaluation récente a réaffirmé l'impact durable des initiatives qui ont été prises et cité le nombre croissant d'acteurs ayant bénéficié du dynamisme économique favorisé par le projet.



Un ouvrier qualifié au Nicaragua

Tous les projets décrits dans le présent chapitre ont ceci de commun que sans exception, ils donnent des résultats, préliminaires, intermédiaires, ou dont la durabilité est confirmée à plus long terme. Ils ne sont que quelques exemples du vaste dossier de projets et de programmes de l'ONUDI. Les lecteurs qui souhaitent en savoir davantage sont invités à se rendre sur le site Web de l'Organisation (www.unido.org) qui contient des informations actualisées sur ses activités.

1. Jeunes chefs d'entreprise

Titre du projet:	Promotion de l'esprit d'entreprise chez les jeunes au Mozambique
Priorité thématique:	Atténuation de la pauvreté grâce à des activités productives
Objectif:	Donner aux jeunes les compétences techniques pour créer leurs propres entreprises ou trouver un emploi
Aboutissements prévus:	Introduction d'un programme de promotion de l'esprit d'entreprise dans les établissements d'enseignement secondaire et professionnel dans le cadre des réformes scolaires du pays
Résultats:	Quelque 30 000 élèves ont acquis les compétences techniques nécessaires pour améliorer leurs moyens de subsistance

La création d'entreprises en position concurrentielle est une condition nécessaire au développement du secteur privé et à l'atténuation de la pauvreté dans la mesure où les créateurs d'entreprise lancent une activité commerciale qui génère en retour des emplois, des recettes et de la richesse. Le gouvernement mozambicain a engagé des réformes de l'enseignement secondaire pour permettre à l'éducation de répondre aux besoins économiques et sociaux du pays. L'ONUDI aide actuellement le Ministère de l'éducation et de la culture à introduire un module de promotion de l'esprit d'entreprise dans les programmes des établissements d'enseignement secondaire et professionnel du pays, en se fondant sur les expériences tirées de projets pilotes.



Chefs
d'entreprise en
herbe au
Mozambique

Le programme vise les jeunes des zones rurales qui n'avaient guère de possibilités jusque-là d'acquérir les connaissances nécessaires pour créer leurs propres entreprises. Cette année, 30 255 élèves – 17 504 garçons et 12 751 filles – inscrits dans 33 écoles ont suivi ce cours. Le Gouvernement prévoit que le nombre d'écoles participantes sera porté à 311 avant 2012. En sus du programme théorique, les élèves ont consacré 60 % de leur temps à des travaux pratiques. Ils ont visité des entreprises dans leurs collectivités et des chefs d'entreprise locaux les ont aidés à évaluer leurs projets. Tous ceux qui ont pris part au programme ont mieux compris le rôle du secteur privé et les possibilités qu'il offrait pour atténuer la pauvreté. Ils ont aussi développé des aptitudes dans divers domaines: créativité, flexibilité, gestion du temps, règlement de problèmes, direction de travaux, prise de décisions, capacités de gestion et aptitude à assumer une lourde charge de travail. Le programme a fait évoluer les mentalités des collectivités par l'intermédiaire des familles des élèves. Son impact à grande échelle et sa viabilité sont assurés de par son intégration dans le système d'enseignement obligatoire du pays.

2. Reprise des activités agricoles

Titre du projet:	Appui au rétablissement de moyens de subsistance durables par l'accroissement de la productivité agricole et la promotion de l'esprit d'entreprise dans les collectivités du nord-est du Sri Lanka
Priorité thématique:	Atténuation de la pauvreté grâce à des activités productives
Objectif:	Accroître la productivité agricole et la production à valeur ajoutée
Aboutissements prévus:	Fourniture de matériel et de formation pour améliorer la productivité; aide aux producteurs en matière d'accès aux marchés
Résultats:	Livraison de matériel agricole et formation des agriculteurs

Grâce à la richesse et à la fertilité de son sol, à son ensoleillement abondant et à un approvisionnement suffisant en eau, le Sri Lanka a mérité en son temps le surnom de "panier à pain de l'Est". Vingt années de guerre civile conjuguées aux destructions massives provoquées en 2004 par le tsunami dans l'océan indien ont fait des ravages sur la production agricole, en particulier dans le nord-est de l'île. L'agriculture reste le secteur le plus important de l'économie sri-lankaise et 80 % environ de la population vit dans des zones rurales. Tandis que d'autres organismes s'occupent de la reconstruction et du relèvement, l'ONUUDI appuie la reprise des activités agricoles et l'accroissement de la production alimentaire par des investissements dans la fabrication de matériel agricole destiné aux petits exploitants agricoles, y compris aux femmes et autres groupes vulnérables. Le projet met en jeu de petites entreprises ainsi que des programmes de soutien et des initiatives d'auto-assistance à l'échelle locale. L'ONUUDI aide environ 3 000 foyers à accroître leur production alimentaire en leur fournissant des outils à main, du petit matériel et des machines agricoles, y compris du matériel de base pour la transformation des produits agricoles. Une

diversification des produits destinée à accroître la valeur ajoutée des produits agricoles est encouragée par la création de microentreprises et de petites entreprises agroalimentaires. Des ateliers organisés par l'ONUDI ont permis de faire connaître les méthodes d'irrigation aux personnes chargées de la vulgarisation agricole et aux petits exploitants. Des structures locales telles que des institutions agricoles, des groupes de production rurale, des établissements bancaires et des organismes de crédit aident les petits exploitants et encouragent les entreprises privées à investir dans les activités agroalimentaires. La formation technique et la formation à la création d'entreprises ont conféré à des individus et à des collectivités la capacité d'acquérir des connaissances et des compétences qui permettront d'accroître la production alimentaire et la promotion de la sécurité alimentaire durable.



Trente Sri-Lankaises ont été initiées aux nouvelles technologies pour les produits à base de riz

3. Vente de pièces automobiles de haute qualité

Titre du projet:	Développement de l'industrie des fournitures automobiles en Serbie
Priorité thématique:	Atténuation de la pauvreté grâce à des activités productives
Objectif:	Améliorer les conditions d'accès aux marchés pour les petites et moyennes entreprises qui fabriquent des pièces automobiles en Serbie
Aboutissements prévus:	Création de groupes plus solides et plus efficaces
Résultats:	Amélioration des délais de livraison; réduction des temps d'arrêt des machines; amélioration des caractéristiques environnementales

En 2007, l'ONUUDI a lancé un partenariat d'affaires de deux ans et un programme de développement de groupes pour renforcer le secteur automobile en Serbie. Le projet visait à améliorer les résultats des fournisseurs de pièces automobiles afin de les rendre plus compétitifs à l'échelle internationale et de renforcer l'Organisation du groupe automobile serbe en consolidant le dispositif institutionnel, en rapprochant les organismes de soutien industriel compétents et en créant un corps d'ingénieurs nationaux qualifiés. À terme, le groupe devrait être en mesure d'accéder aux chaînes d'approvisionnement mondiales et aux marchés internationaux, en particulier en Union européenne. L'ONUUDI a fourni des services d'experts techniques qui ont dispensé une formation sur le tas pendant 12 mois et doté plusieurs conseillers et spécialistes du développement groupé serbes du savoir-faire et de l'expertise nécessaires pour aider les entreprises locales. Des agents d'entreprise ont reçu une formation sur les méthodologies, les spécifications et l'importance de l'amélioration permanente des pratiques. Lors de réunions de synthèse tenues régulièrement au sein du groupe, les entreprises participantes ont appris comment, par une meilleure communication, elles pouvaient tirer mutuellement parti de leurs expériences et inventorier les meilleures pratiques. S'inspirant du modèle d'Auto-Cluster Slovenia (ACS), le groupe automobile serbe a été aidé à formuler son projet, sa stratégie et son plan d'entreprise, à la satisfaction croissante de ses membres, ce qui a permis de poser les bases d'une collaboration future. À la réunion de clôture de décembre, les participants ont fait le point sur ce qu'ils avaient appris. Parmi les améliorations constatées figuraient une nette réduction des temps de livraison pour de nombreux produits, une réduction des temps d'arrêt des machines par la pratique de la maintenance préventive, une application plus large des modes opératoires normalisés ainsi que des économies d'énergie et de consommation d'eau.



Chaîne de montage dans une usine serbe de pièces détachées d'automobiles

4. Reconstruction du Liban

Titre du projet:	Accès accru aux marchés pour les produits libanais et amélioration de l'infrastructure qualité pour une meilleure conformité aux règles OTC/SPS
Priorité thématique:	Atténuation de la pauvreté grâce à des activités productives
Objectif:	Appuyer la reprise économique et reconstruire les groupes industriels dans les zones touchées par la guerre au Liban pour créer des emplois et atténuer la pauvreté
Aboutissements prévus:	Reprise des activités économiques et diversification des activités génératrices de revenus
Résultats:	Création de 655 nouveaux emplois; reconstruction de 155 entreprises

En 2006, les conflits ont déplacé une bonne partie de la population libanaise et détruit la majeure partie des infrastructures et de l'industrie du pays, y compris, selon les estimations, 900 entreprises commerciales, 25 stations service et entrepôts et usines agroalimentaires. Le secteur agroalimentaire, qui commençait juste à percer, a été gravement touché et le pays a dû recourir aux importations pour répondre à ses besoins alimentaires. En réponse à la demande qui lui a été faite par le Gouvernement, l'ONUDI a lancé un projet visant à aider la reconstruction des industries agroalimentaires libanaises et à rétablir les moyens de subsistance en 2007. La première étape a consisté à évaluer les dommages et, en collaboration avec des acteurs publics et privés, à identifier des domaines d'assistance prioritaire. Il a été convenu de cibler les petites et moyennes entreprises des secteurs du textile, du cuir, de l'industrie du bois, des produits alimentaires, des boissons et de l'huile d'olive. Il s'agissait pour la plupart d'entreprises familiales qui avaient été partiellement ou entièrement détruites. Ces deux dernières années, 86 entreprises ont reçu une aide du projet, 8 ont bénéficié d'importants travaux de reconstruction et 39 ont reçu de nouvelles machines, une formation technique et une formation à la gestion. Les activités de renforcement des capacités ont pris la forme de formation directe et de voyages d'étude. Des chefs d'entreprise, des représentants de la fonction publique et des associations professionnelles et des élèves de l'enseignement supérieur ont été formés à l'utilisation du Modèle informatisé pour l'analyse et l'évaluation des études de faisabilité de l'ONUDI, au conseil d'entreprise, à la gestion d'entreprise, aux bonnes pratiques de fabrication et à l'analyse des risques aux points critiques. L'ONUDI a organisé des voyages d'étude en Égypte, en France, en Jordanie et en République arabe syrienne. Par le biais de ce projet, les entreprises ont pu reprendre la production, réemployer leurs agents et créer de nouveaux emplois. Les employés et leurs familles, y compris les membres de la famille élargie, ont retrouvé leurs moyens de subsistance et la sécurité alimentaire n'est plus aussi préoccupante.



De nouvelles machines pour une nouvelle croissance

5. Fabriqué en Équateur

Titre du projet:	Amélioration durable de la compétitivité industrielle: création de groupes
Priorité thématique:	Atténuation de la pauvreté grâce à des activités productives
Objectif:	Faire adopter par les petites entreprises du secteur de l'habillement une approche de regroupement et de constitution de réseaux
Aboutissements prévus:	Amélioration de la conception et de la production; renforcement de la compétitivité
Résultats:	Les points de vente au détail ont fait état d'une augmentation de 60 % des ventes; la formation a permis de réduire les délais de production de 15 %; la nouvelle foire commerciale a attiré plus de 100 000 visiteurs

Entre 2004 et 2007, l'ONUDI a collaboré avec le Ministère équatorien du commerce pour procéder à la restructuration complète du secteur de l'habillement en perte de vitesse de la ville d'Atunaqui, nichée dans les montagnes septentrionales du pays. Le bilan de situation effectué pour Atunaqui avant l'intervention de l'ONUDI et quatre ans après donne une excellente illustration des progrès accomplis dans l'intervalle. La forte concurrence des fabricants asiatiques, à laquelle est venue s'ajouter l'inflation massive qui a suivi l'adoption du dollar des États-Unis comme monnaie nationale en 2002, a porté un coup fatal à la principale activité de la ville. Avec la Chambre de commerce, l'ONUDI a démontré l'avantage que présentaient les regroupements d'entreprises. Elle a présenté de nouvelles techniques de coupe et de conception à 16 entreprises sélectionnées pour un programme pilote, lesquelles

techniques ont été adoptées par 100 autres entreprises. Des possibilités de formation ont été offertes à des apprentis souhaitant rehausser leurs compétences et



L'usine "Deny" a tiré profit de son affiliation au regroupement des entreprises de l'habillement d'Atunaku

connaissances. L'ONUDI a aussi aidé à organiser des cours de formation sur la gestion, les processus de production, la réduction des coûts, la création de produits et les stratégies commerciales, en mettant l'accent sur les produits répondant aux besoins des acheteurs soucieux des dernières tendances. Les entreprises groupées ont affiché une augmentation de 60 % des emplois et de 15 % des salaires. Les achats de gros et le partage des grosses commandes leur ont permis de réduire leurs dépenses. La conception et la fabrication assistées par ordinateur (CAO/FAO) ont été mises en place et les 70 entreprises qui les ont adoptées n'ont jamais eu à le regretter. Quarante autres entreprises sont en train d'acheter les services de CAO/FAO de l'Université ou de la Chambre de commerce, ce qui porte à près de 50 % le nombre d'entreprises de l'habillement "informatisées" dans la ville. L'appui de l'ONUDI a été le point de départ d'un processus ambitieux de réforme socioéconomique auquel participera toute la population d'Atunaku.

6. Café et cacao plus sûrs

Titre du projet:	Prévention et contrôle de la contamination des grains de café et des fèves de cacao par l'ochratoxine
Priorité thématique:	Renforcement des capacités commerciales
Objectif:	Faire en sorte que les exportations de café et de cacao soient conformes aux normes de l'UE
Aboutissements prévus:	Formation et sensibilisation à la prévention de la contamination

Résultats: Formation dispensée dans 2 600 villages et coopératives; analyse de 3 000 échantillons pour la détection de l'ochratoxine

En tant que premier producteur mondial de cacao, et grand exportateur de cacao et de café, la Côte d'Ivoire est tributaire des marchés européens pour ces deux produits. Il y a quelque temps, ses cultures ont été menacées par une mycotoxine carcinogénique, l'ochratoxine A, sécrétée par certains champignons. Les niveaux maximaux d'ochratoxine sont étroitement surveillés par la Commission européenne et de nouvelles limites réduites pourraient être instaurées; si tel est le cas, la plus grande part de la production agricole de la Côte d'Ivoire serait rejetée. L'ONUUDI aide au diagnostic des points de contamination critique et à l'adoption de méthodes d'échantillonnage



appropriées. Elle a équipé un laboratoire d'instruments de détection de l'ochratoxine, formé le personnel et modernisé les locaux. Il fallait aussi en priorité sensibiliser et mettre en place de bonnes pratiques pendant la production et après la récolte. Avec 1,7 million d'hectares de cacao et plus de 600 000 hectares de café, les producteurs ont appris comment éviter ou réduire la contamination qui se produit principalement sur la plantation et au cours des premières étapes de transformation dans l'exploitation. Plus de 3 000 échantillons de cacao et de café ont été analysés pour déterminer les niveaux de contamination par l'ochratoxine. Parmi les supports promotionnels établis figuraient des brochures, des bulletins radiophoniques préenregistrés, des films ainsi qu'une boîte à images destinés à ceux ne sachant pas lire. Des programmes de formation ont été adaptés pour les personnes travaillant à tous les stades de la chaîne d'approvisionnement dans plus de 2 600 villages et coopératives et effectués par les 36 agents de vulgarisation qualifiés et bien équipés sélectionnés dans les entités décentralisées du Ministère de l'agriculture et les coopératives. Le personnel de la radio rurale a aussi reçu une formation sur la contamination à l'ochratoxine et sur la qualité de la production de cacao et de café.

7. Viser la meilleure qualité

Titre du projet:	Programme d'appui à la qualité pour le Bangladesh
Priorité thématique:	Renforcement des capacités commerciales
Objectif:	Favoriser la croissance des exportations par l'accès aux marchés internationaux
Aboutissements prévus:	Accroissement de la compétitivité de l'industrie du textile et du vêtement et renforcement de l'infrastructure qualité pour tous les secteurs
Résultats:	Stylisme; nouvelles technologies; pêcheries et laboratoires de métrologie agréés

Dans le cadre d'un vaste programme d'appui à la qualité multisectoriel établi pour le Bangladesh, l'ONUDI a collaboré avec le Gouvernement pour créer des capacités dans le secteur du textile et du vêtement et accroître ainsi la compétitivité par l'amélioration de la qualité et l'innovation. Bien que cette industrie se soit implantée au Bangladesh il y a seulement 25 ans, elle représente aujourd'hui 80 % des exportations et réclame une nouvelle génération de spécialistes et de diplômés du textile. L'ONUDI a aidé l'Association des fabricants et des exportateurs de vêtements bangladais (BGMEA) à transformer en centre d'excellence l'Institut de la mode et de la technologie de la BGMEA (BIFT) qui aura bientôt le rang d'établissement universitaire et a organisé des visites d'experts du London College of Fashion (LCF) (Royaume-Uni) et de l'Université de Niederrhein (Allemagne). Des voyages d'étude ont été organisés en Allemagne et au Royaume-Uni et le British Council a accordé une bourse de recherche au BIFT. Dans le cadre du programme d'appui à la qualité, l'ONUDI a créé l'Institut national de métrologie bangladais (BNMI). Le Bureau d'accréditation bangladais accréditera les laboratoires d'essais et d'étalonnage, les bureaux de certification et d'inspection. L'Institut de normalisation et d'essai du Bangladesh, créé dans le cadre du programme, s'est beaucoup développé avec l'appui de l'ONUDI. Le programme soutient aussi la deuxième activité exportatrice bangladaise, le secteur des pêcheries, qui fait vivre plus d'un million de personnes. L'ONUDI a aidé le Département des pêches à établir et équiper deux nouveaux laboratoires à Chittagong et Khulna. Les capacités d'inspection et de contrôle du Bureau de l'inspection, de la qualité et du contrôle des pêcheries ont été renforcées pour le mettre en conformité avec les prescriptions internationales. Un système de traçabilité est en cours d'application pour les crevettes dans l'ensemble du pays.



Modernisation
de l'industrie
textile au
Pakistan

8. Responsabilité de l'entreprise

Titre du projet:	Établissement d'un réseau régional ayant compétence dans le domaine de la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) en Europe centrale, du Sud et de l'Est
Priorité thématique:	Renforcement des capacités commerciales
Objectif:	Améliorer les conditions environnementales et sociales des petites et moyennes entreprises (PME) de l'Europe centrale, du Sud et de l'Est
Aboutissements prévus:	Amélioration de la compétitivité des PME
Résultats:	Compréhension générale de la RSE, sensibilisation à ses principes et à l'intérêt qu'elle présente pour les PME; définition des grandes lignes d'un cadre d'action favorable à la promotion de la RSE

L'établissement d'un réseau régional pour la responsabilité sociale de l'entreprise a été recommandé à un forum régional de l'ONUDI tenu en 2006 en Croatie. Ce réseau vise à améliorer les conditions environnementales et sociales des PME opérant dans les secteurs industriels de la région, en leur permettant d'accroître à la fois la productivité et la qualité en menant leur activité commerciale dans un souci de responsabilité sociale et environnementale. Il offre un cadre à l'échange d'informations sur les meilleures pratiques et aide à la formation de partenariats entre les institutions publiques et privées. Le Centre croate pour une production moins polluante fait actuellement office d'institution centrale du réseau avec l'appui

de points de contact nationaux dans les autres pays participants (qui sont actuellement la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Serbie et l'Ukraine). Les institutions points de contact ont procédé à des études de fond et mené des enquêtes sur la perception que les PME ont de la RSE dans plus de 200 établissements, ce qui leur a permis de tirer de précieux enseignements sur le degré de compréhension de la RSE au sein de ces entreprises. Elles ont aussi établi un répertoire des parties prenantes qui décrit les institutions publiques et privées du pays qui ont un rapport avec la RSE ou le développement des PME. Un site Web régional, qui donne des renseignements par pays, facilitera la communication et l'échange de données d'expérience. En décembre, l'ONUDI a organisé un cours de formation régional à la RSE à Vienne pour renforcer les moyens dont disposent les experts conseils et les membres des associations professionnelles pour étendre les services de conseil sur la RSE aux PME de toute la région. La formation s'est fondée sur la méthode REAP (pour Responsible Entrepreneurs Achievement Programme) de l'ONUDI¹. Parmi les activités programmées pour l'avenir figurent une banque du savoir, des services consultatifs, une assistance technique et des évaluations internes à l'entreprise, un renforcement des capacités régionales et des conseils pratiques.



Cours de formation à la responsabilité sociale des entreprises au Siège de l'ONUDI

9. Tisser des liens

Titre du projet: Création de capacités nationales pour la promotion des consortiums d'exportation au Maroc

¹ www.unido.org/reap.

Priorité thématique:	Renforcement des capacités commerciales
Objectif:	Améliorer la compétitivité des PME pour permettre un meilleur accès aux marchés d'exportation
Aboutissements prévus:	Adoption par le Gouvernement et les institutions publiques de politiques et stratégies de promotion des consortiums d'exportation; acceptation par les PME de l'approche du consortium d'exportation
Résultats:	Création de 20 consortiums d'exportation et préparatifs en vue de la création de 10 autres; formation, établissement de l'Association marocaine des consortiums d'exportation

Les PME ont beaucoup à gagner en se joignant à un consortium d'exportation pour ce qui est de leur capacité à moderniser, améliorer et commercialiser leurs produits à un meilleur coût et sans prendre autant de risques que si elles agissaient seules. En s'inspirant de projets analogues mis en œuvre en Jordanie et en Tunisie, l'ONUDI aide les PME marocaines à créer des consortiums d'exportation dans divers secteurs. La première étape a consisté à identifier les objectifs, établir un plan d'entreprise et promouvoir les consortiums. En organisant des ateliers et des voyages d'étude, l'ONUDI a mieux fait comprendre cette notion dans les institutions publiques et privées qui favorisent ou régissent les consortiums d'exportation. À ce jour, 20 groupements d'exportation ont été constitués faisant intervenir 15 000 emplois dans 150 entreprises et recouvrant 9 secteurs dans 11 villes; 10 autres consortiums sont en cours de création. Le projet a aussi permis de renforcer les moyens dont disposent les institutions qui s'occupent de consortiums d'exportation et de fournir une formation aux dirigeants des consortiums. Le Gouvernement encourage les consortiums d'exportation par un dispositif de financement spécifique. Tous les consortiums créés dans le cadre du projet ont maintenant défini leur propre image de marque, négocié des droits préférentiels avec les fournisseurs de services et exposé dans les foires commerciales. Certains ont aussi entrepris conjointement un processus de modernisation et de valorisation, établi un institut de formation commun et restructuré les services chargés de la mise en conformité. Les membres d'un consortium du vêtement ont été en mesure d'accroître leurs exportations de 22 % en moyenne pendant quatre ans alors que les exportations de ce secteur dans l'ensemble pendant la même période n'ont augmenté que de 10 %. Par le biais de leur consortium, sept agences de voyage marocaines constituent maintenant le troisième opérateur du secteur au Maroc et pour la première fois, les coopératives de productrices qui constituent un consortium de l'huile d'argan² ont eu un stand aux foires internationales.

² L'huile d'argan est produite à partir des grains de l'arbre endémique d'argan du Maroc.



Le consortium
du textile
MOSAIC
participe à une
foire
commerciale

10. Eaux saines = poissons sains

Titre du projet:	Lutte contre l'épuisement des ressources vivantes et la dégradation des zones côtières dans le Grand écosystème marin du golfe de Guinée par des mesures régionales adaptées à cet écosystème
Priorité thématique:	Environnement et énergie
Objectif:	Atténuer les effets des atteintes à l'environnement
Aboutissements prévus:	Réduction de la pollution, relance des pêcheries, coordination régionale
Résultats:	Mise en place d'un programme d'action stratégique; tenue d'ateliers et de stages de formation

Le Grand écosystème marin du golfe de Guinée s'étend de la Guinée-Bissau à l'Angola. Cela fait plusieurs années que l'ONUDI prend part à des projets destinés à atténuer les effets de la dégradation généralisée de l'environnement provoquée par les activités maritimes et terrestres. Un projet récent a été lancé afin de reconstituer les stocks de poissons, enrayer la dégradation du littoral et la destruction des habitats, et établir un cadre de gestion régional pour l'utilisation durable des ressources biologiques et non biologiques dans le Grand écosystème marin du golfe de Guinée. Ce vaste projet, qui devrait s'achever en 2010, répond à des problèmes spécifiques identifiés dans les 16 pays de cette région. On doit en priorité créer des capacités régionales, renforcer les institutions nationales et régionales et veiller à la coordination régionale. L'appui du secteur privé sera sollicité afin d'assurer la viabilité des activités à long terme. Neuf projets expérimentaux sont en cours de mise en place dans ce cadre pour établir lesquelles des mesures sont susceptibles de se traduire par les améliorations les plus marquantes; ces projets peuvent facilement

se reproduire ailleurs. Il s'agit aussi d'établir un mécanisme de financement viable à mettre en œuvre à l'avenir et d'examiner les moyens de conserver la diversité



Profilage de plages à l'aide d'un système GPS de haute précision pour surveiller l'érosion côtière

biologique, réduire l'érosion côtière et améliorer la qualité de l'eau. Des plans d'action nationaux destinés à mobiliser des soutiens financiers externes sont en cours de préparation et prendront fin vers la mi-2010 après quoi l'ONUDI organisera une conférence de donateurs. Parmi les autres résultats obtenus à ce jour figurent la ratification du Programme d'action stratégique par chacun des 16 pays du Grand écosystème. Plusieurs ateliers et stages de formation ont été tenus sur des questions comme le traitement des eaux usées municipales et la gestion conjointe des stocks transfrontières de poissons et de crevettes.

11. Essais et transferts

Titre du projet:	Promotion des technologies moins polluantes en Inde
Priorité thématique:	Environnement et énergie
Objectif:	Réduire la pollution environnementale et améliorer la compétitivité des établissements industriels par l'adoption de technologies plus propres
Aboutissements prévus:	Renforcement des capacités des centres de production plus propre et des prestataires de services en matière d'évaluations des technologies plus propres et de mise en œuvre des transferts de technologies plus propres
Résultats:	Trente-huit entreprises ont adopté des technologies plus propres; les partenaires nationaux sont maintenant à même de formuler des projets dans le domaine des technologies plus propres et du mécanisme pour un développement propre

En 2002, l'ONUDI a lancé un projet en Inde pour promouvoir à plus grande échelle le transfert et l'adoption de technologies plus propres. Ce projet a mis initialement l'accent sur les secteurs de la fabrication de teintures et teintes intermédiaires, des fournitures automobiles et de la cogénération (production simultanée de chaleur et d'électricité) mais s'est étendu au secteur chimique suite à l'évaluation à mi-parcours. Cela a permis d'introduire le mécanisme pour un développement propre (MDP), en particulier dans le secteur de la réfrigération. Parmi les services proposés aux entreprises indiennes figuraient des évaluations des technologies plus propres, la mise en œuvre de ce type de technologies, la création de partenariats et le courtage technologique avec des sociétés suisses ou d'autres pays de l'OCDE et l'ingénierie financière. En 2008 et 2009, des efforts particuliers ont été déployés en matière de promotion et de conception de projets de MDP par de petites entreprises et des groupes. Le transfert de technologies propres a été obtenu soit en modernisant soit en modifiant le matériel existant qui peut être fabriqué localement ou en achetant des technologies avancées plus propres auprès de sources internationales. En dépit de certains délais de livraison, imputables pour l'essentiel à des difficultés de financement initiales, la moitié du capital requis a été dégagé par le secteur privé et la moitié restante devait être assurée soit par des financements publics soit par des coentreprises avec des fournisseurs étrangers. L'ONUDI a calqué son projet sur ses succès antérieurs en matière de transfert de technologies propres et a pu mettre au point des projets connexes de MDP ayant un bon potentiel de réduction des émissions de carbone. Parmi les réalisations obtenues, on notera en particulier l'élaboration de nouvelles méthodes agréées pour la fabrication de réfrigérateurs à usage domestique économes en énergie et la fabrication et l'entretien d'appareils réfrigérants ménagers utilisant un réfrigérant à faible potentiel de réchauffement de la planète.



Usine de fabrication d'armoires de réfrigérateurs en Inde

12. Industrie verte, mers bleues

Titre du projet:	Transfert d'écotechnologies dans la région du Sud de la Méditerranée
Priorité thématique:	Environnement et énergie
Objectif:	Introduire des outils de gestion environnementale modernes et intégrés dans la région
Aboutissements prévus:	Sensibilisation des bénéficiaires et des donateurs aux technologies innovantes de réduction de la pollution; réalisation de mesures de réduction des atteintes à l'environnement exécutées dans le cadre de projets expérimentaux et suivies à l'échelle des plans d'eau
Résultats:	Sélection de partenaires nationaux; activités de formation et de sensibilisation, choix de secteurs expérimentaux

Souvent décrite comme l'un des berceaux de la civilisation antique, la Mer Méditerranée est demeurée, au fil des siècles, un lieu d'importance stratégique, économique et culturelle. Entourée de 21 États souverains, elle recouvre une surface de 2,5 millions de kilomètres carrés. C'était la destination favorite des premiers touristes et elle reste la destination touristique la plus fréquentée dans le monde. Aujourd'hui, la mer est très polluée du fait des activités terrestres, dont le tourisme et les industries manufacturières. Pour remédier à ce problème, l'ONUUDI aide trois pays de la région du Sud de la Méditerranée – Égypte, Maroc et Tunisie – à adopter des écotechnologies. Le projet de transfert de meilleures technologies environnementales dans la région sud de la Méditerranée (MED-TEST) est une initiative de l'ONUUDI en faveur de l'industrie écologique appuyée par le FEM et le Gouvernement italien qui vise à traiter les zones de concentration de la pollution industrielle identifiées dans l'Action stratégique méditerranéenne. Le projet MED-TEST s'appuie sur la réussite du projet Danube-TEST, exécuté par l'ONUUDI de 2001 à 2004 dans cinq pays du bassin du Danube. Lors d'une première étape, l'ONUUDI a sélectionné des coordonnateurs de pays et des partenaires techniques nationaux. La formation d'experts nationaux à la méthodologie du projet TEST de l'ONUUDI s'est tenue en avril à Vienne où l'approche intégrée TEST de l'Organisation a été présentée. Des examens de sites techniques ont été menés à bien dans 70 entreprises des trois pays. Quarante-deux entreprises ont été sélectionnées pour le lancement d'activités expérimentales. Des activités de formation et d'assistance technique ont été planifiées pour 2010 sur chaque site expérimental. Malgré la crise financière mondiale, les industries locales ont répondu très favorablement à l'initiative. C'est encourageant car cela laisse espérer des améliorations. Le cofinancement est une indication de l'attachement de ces intervenants à mettre en œuvre les mesures identifiées au cours du projet.



Vingt experts nationaux originaires des trois pays sont venus suivre une formation à Vienne

13. Réduction progressive des CFC en argentine

Titre du projet:	Plan national de réduction progressive des CFC
Priorité thématique:	Environnement et énergie
Objectif:	Réduire progressivement 1 810 tonnes de chlorofluorocarbures (CFC) dans le secteur de la réfrigération
Aboutissements prévus:	Permettre à l'Argentine d'honorer ses obligations au titre du Protocole de Montréal
Résultats:	Arrêt de la production de CFC et de leur importation, sans répercussions négatives sur l'économie; respect par l'Argentine de toutes ses obligations en matière de réduction progressive des CFC au titre du Protocole de Montréal

La demande de CFC en Argentine a été progressivement réduite de moitié pendant la période allant de 1996 à 2002 par l'exécution de divers projets portant notamment sur la fabrication de matériel de réfrigération, de mousses et d'aérosols. Malgré ce succès, il était clair que l'Argentine ne serait pas en mesure d'atteindre complètement l'objectif de réduction progressive des CFC avant le 1^{er} janvier 2010 sans assistance supplémentaire. En collaboration avec le Gouvernement, l'ONUDI a établi un plan de réduction progressive, approuvé en avril 2004 par le Comité exécutif du Protocole de Montréal. C'était le secteur des services de réfrigération qui consommait la majeure partie des CFC restants à traiter. Pour commencer, la consommation totale de CFC a été réduite progressivement dans les PME qui fabriquaient encore du matériel de réfrigération. Par le biais d'un programme de formation organisé à l'intention de 6 000 techniciens réfrigération sur les bonnes pratiques dans leur secteur et autres questions, les fuites de CFC au cours des travaux d'entretien et

pendant le fonctionnement des appareils ont été réduites et un programme de récupération et de recyclage des réfrigérants mis en place. Le Gouvernement a publié des règlements pour le contrôle de l'utilisation des CFC y compris un système de licences pour l'importation et l'exportation de substances qui appauvrissent la couche d'ozone, des quotas de production annuels de CFC, l'interdiction de l'utilisation des substances qui appauvrissent la couche d'ozone dans les entreprises qui ont déjà été aidées à les remplacer par des substances qui ne l'appauvrissent pas, un programme de certification pour les techniciens réfrigération et des activités de sensibilisation du public. Parmi ces dernières figurent des campagnes de sensibilisation à la protection de la couche d'ozone dans les médias, et la participation à de grandes foires et expositions, conçues pour maintenir le rythme de réduction dans les divers secteurs consommant des substances qui appauvrissent la couche d'ozone et pour identifier ceux qui utilisent encore ces substances dans le pays. Les CFC sont récupérés, recyclés voire même réutilisés dans des appareils de service.



Publication récentes de l'ONUDI décrivant ses activités au titre du Protocole de Montréal et en faveur d'une industrie plus écologique

14. Partage de connaissances en Amérique latine et dans les Caraïbes

Titre du projet:	Banque de savoir industriel de l'ONUDI pour l'Amérique latine et les Caraïbes
Priorité thématique:	Transversale
Objectif:	Établir un outil économique et efficace à l'appui des demandes d'assistance émanant de PME d'Amérique latine et des Caraïbes
Aboutissements prévus:	Programme de promotion du savoir en temps réel

Résultats: Lors des premiers mois de mise en œuvre, 10 pays se sont portés volontaires comme fournisseurs de savoirs

La banque du savoir industriel de l'ONUDI pour l'Amérique latine et les Caraïbes a été établie en mars 2009. Ce programme prend la forme d'un partenariat tripartite – entre l'ONUDI, les fournisseurs de savoirs et les bénéficiaires – pour répondre aux besoins d'assistance technique urgents des membres et faciliter l'échange de connaissances et de bonnes pratiques parmi les pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Les membres de la Banque peuvent être des fournisseurs ou des bénéficiaires de savoirs et de compétences ou les deux. L'institution qui fournit les savoirs est responsable de la qualité, de l'intégrité et du professionnalisme de l'expert désigné. Les pays fournisseurs apportent leurs compétences à titre gracieux et les pays bénéficiaires s'engagent à assumer tous les coûts locaux découlant de cette initiative, dont celui de la publication des résultats. L'ONUDI est responsable de la gestion des offres et des demandes



Un expert équatorien aide l'association artisanale de femmes boliviennes Tres Palmas

d'assistance et assume les coûts de transport des experts. Elle jouit du soutien du Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Depuis ses débuts, il y a tout juste 9 mois, 10 échanges de savoir ont eu lieu. La chambre des petites et moyennes entreprises de l'État de Lara, au Venezuela (République bolivarienne du) a offert des conseils sur les meilleures pratiques dans le secteur des industries agroalimentaires à un organisme de développement non gouvernemental péruvien. Une entreprise informatique de la Jamaïque a collaboré avec le Ministère de l'industrie et du commerce du Suriname concernant les politiques des PME par le biais d'un atelier de formation régional sur les stratégies d'internationalisation pour les PME. L'un des principaux fabricants de panamas en Équateur a aidé l'association artisanale de femmes boliviennes "Tres Palmas". L'office de protection de l'environnement de la Colombie a prodigué des conseils à son homologue péruvien sur les modalités de recyclage des déchets tandis que des instituts brésiliens fournissent des conseils à la

Colombie et à Trinité-et-Tobago sur les politiques agro-industrielles et les stratégies de développement industriel, respectivement.

Généralités sur l'ONUDI

A. Taille et structure de l'Organisation

L'ONUDI, créée en 1966, est devenue une institution spécialisée des Nations Unies en 1985. Elle compte actuellement 173 États Membres. Une liste des États Membres est présentée à la page 134.

Elle emploie environ 690 fonctionnaires au Siège et dans d'autres bureaux. Le Directeur général de l'ONUDI, Kandeh K. Yumkella (Sierra Leone), a été reconduit par la Conférence générale à sa treizième session (7-11 décembre 2009) pour un nouveau mandat de quatre ans. Le montant total des opérations de l'ONUDI pour 2010-2011 est estimé à 375 millions d'euros. Au 31 décembre 2009, la valeur totale des programmes et des projets de coopération technique en cours de l'ONUDI se chiffrait à 698,5 millions de dollars. En 2009, la valeur des activités de coopération technique a atteint son chiffre le plus élevé depuis 1992, soit 139,7 millions de dollars, ce qui représente plus du double du chiffre correspondant pour 2000. L'ONUDI consolide ainsi la tendance à la hausse de ses services de coopération technique.

La structure de l'Organisation est présentée à la page 135.

B. Objectif primordial de l'ONUDI

L'objectif primordial de l'Organisation est de promouvoir le développement industriel durable dans les pays en développement ou en transition. À cette fin, l'ONUDI favorise également la coopération aux niveaux mondial, régional et national, de même qu'au niveau sectoriel.

C. Organes directeurs

L'ONUDI compte trois organes directeurs: la Conférence générale, le Conseil du développement industriel et le Comité des programmes et des budgets.

Conférence générale

Les États Membres de l'ONUDI se réunissent tous les deux ans à l'occasion de la Conférence générale, qui est l'organe directeur suprême de l'Organisation. La Conférence générale définit les principes directeurs et les orientations, approuve le budget et le programme de travail de l'ONUDI et nomme le Directeur général. Elle élit également les membres du Conseil du développement industriel et du Comité des

programmes et des budgets. La treizième session de la Conférence générale a eu lieu du 7 au 11 décembre 2009.

La quatorzième session de la Conférence générale est prévue du 28 novembre au 2 décembre 2011.

Conseil du développement industriel

Le Conseil du développement industriel, qui compte 53 membres, examine la mise en œuvre du programme de travail et l'exécution des budgets ordinaire et opérationnel, et fait des recommandations à la Conférence générale au sujet des orientations générales et de la nomination du Directeur général.

Le Conseil se réunit une fois pendant les années où la Conférence générale tient une session et deux fois les autres années. La trente-sixième session du Conseil a eu lieu du 23 au 26 juin 2009.

La liste des membres actuels du Conseil est présentée à l'encadré 1.

Encadré 1. Membres actuels du Conseil du développement industriel		
Afrique du Sud	Grèce	Philippines
Algérie	Guatemala	Pologne
Allemagne	Hongrie	Portugal
Angola	Inde	République arabe syrienne
Arabie saoudite	Indonésie	République de Corée
Autriche	Iran (République islamique d')	Roumanie
Belgique	Iraq	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Cameroun	Irlande	Sénégal
Chili	Italie	Soudan
Chine	Jamahiriya arabe libyenne	Suède
Colombie	Japon	Suisse
Costa Rica	Kazakhstan	Tunisie
Côte d'Ivoire	Maroc	Turquie
Cuba	Mexique	Ukraine
Équateur	Namibie	Uruguay
Espagne	Norvège	Zimbabwe
Fédération de Russie	Pakistan	
France	Pérou	
Ghana		

Comité des programmes et des budgets

Le Comité des programmes et des budgets, qui comprend 27 membres, est un organe subsidiaire du Conseil. Il se réunit une fois par an pour aider le Conseil à élaborer et

à examiner le programme de travail, les budgets et d'autres questions financières. La vingt-cinquième session du Comité s'est tenue du 5 au 7 mai 2009.

La liste des membres actuels du Comité est présentée à l'encadré 2.

Encadré 2. Membres actuels du Comité des programmes et des budgets

Algérie	Inde	Royaume-Uni de
Allemagne	Italie	Grande-Bretagne et
Autriche	Japon	d'Irlande du Nord
Brésil	Kenya	Soudan
Cameroun	Liban	Suisse
Chine	Mexique	Tunisie
Côte d'Ivoire	Norvège	Turquie
Équateur	Pakistan	Ukraine
Fédération de Russie	Pologne	Venezuela (République
France	République de Corée	bolivarienne du)

D. Principaux documents d'orientation

- Le Plan de travail concernant le rôle et les fonctions futurs de l'ONUUDI, adopté par le Conseil du développement industriel (IDB.17/Dec.2) et approuvé par la Conférence générale à sa septième session en 1997 (GC.7/Res.1), a servi de fondement à la transformation des structures et des programmes de l'ONUUDI. Ce plan a concentré les activités de l'ONUUDI dans deux domaines, à savoir le renforcement des capacités industrielles et le développement industriel durable et moins polluant. L'Organisation doit entreprendre à la fois des activités de coopération technique et des activités de forum mondial dans ces domaines. Le plan demeure le fondement des activités de l'ONUUDI.
- Reconnaissant qu'il est nécessaire que l'ONUUDI adapte ses fonctions et ses priorités et oriente ses activités afin de tenir compte des réalités et des exigences nouvelles qu'impose l'évolution du contexte économique mondial, le Conseil du développement industriel a adopté à sa vingt-sixième session en 2002 les orientations stratégiques énoncées dans un document intitulé "Améliorer l'exécution des programmes de l'ONUUDI" (IDB.26/Dec.7). Ces orientations, qui se veulent une contribution importante aux efforts déployés pour faire de l'ONUUDI une organisation plus efficiente et efficace, répondent au souci de mieux cibler ses activités de coopération technique.
- La vision de l'avenir de l'Organisation est énoncée dans la vision stratégique à long terme (2005-2015), adoptée dans la résolution GC.11/Res.4 de la Conférence générale à sa onzième session en 2005. Répondant aux priorités

internationales en matière de développement, elle présente une vision réaliste des opérations, axée autour de trois priorités thématiques:

Réduction de la pauvreté grâce à des activités productives, en promouvant la croissance industrielle, en mettant l'accent sur l'emploi et la génération de revenus, ainsi que sur le renforcement des capacités institutionnelles et le développement des micro- et petites entreprises;

Renforcement des capacités commerciales, en aidant les pays à créer et développer des capacités productives et commerciales, y compris la capacité de se conformer aux normes des marchés internationaux, nécessaire pour participer au commerce international;

Environnement et énergie, en privilégiant et en promouvant les sources d'énergie renouvelables, et en appuyant les programmes qui maximisent l'utilisation rationnelle de l'énergie dans l'industrie, ainsi que d'autres activités promouvant le développement industriel durable et contribuant à l'application des accords internationaux sur l'environnement.

- En décembre 2008, le Directeur général a présenté au Conseil à sa trente-cinquième session le projet de cadre de programmation à moyen terme, 2010-2013¹. Le cadre de programmation s'écartait de manière importante des documents précédents sur le sujet. Pour la première fois, il était assorti d'un objectif de développement primordial liant de façon explicite le développement industriel et les trois priorités thématiques (le développement industriel pour la réduction de la pauvreté, la mondialisation inclusive et la sauvegarde de l'environnement). L'objectif de développement constitue le contexte général dans lequel l'ONUDI entend exécuter le mandat que lui ont confié les États Membres et contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. La Conférence générale, à sa treizième session, a pris note avec satisfaction du cadre de programmation et a constaté qu'il était un outil important et souple qui permettait à l'Organisation de s'acquitter de ses mandats².

E. L'ONUDI dans le monde

- En 2009, l'ONUDI a maintenu un réseau de bureaux extérieurs dans le monde comprenant 28 bureaux régionaux et bureaux de pays, dont certains couvrent plus d'un pays. En outre, 17 comptoirs de l'ONUDI étaient devenus opérationnels en 2009. L'ONUDI a également un bureau de son Représentant spécial pour l'Iraq et un centre pour la coopération régionale en Turquie.

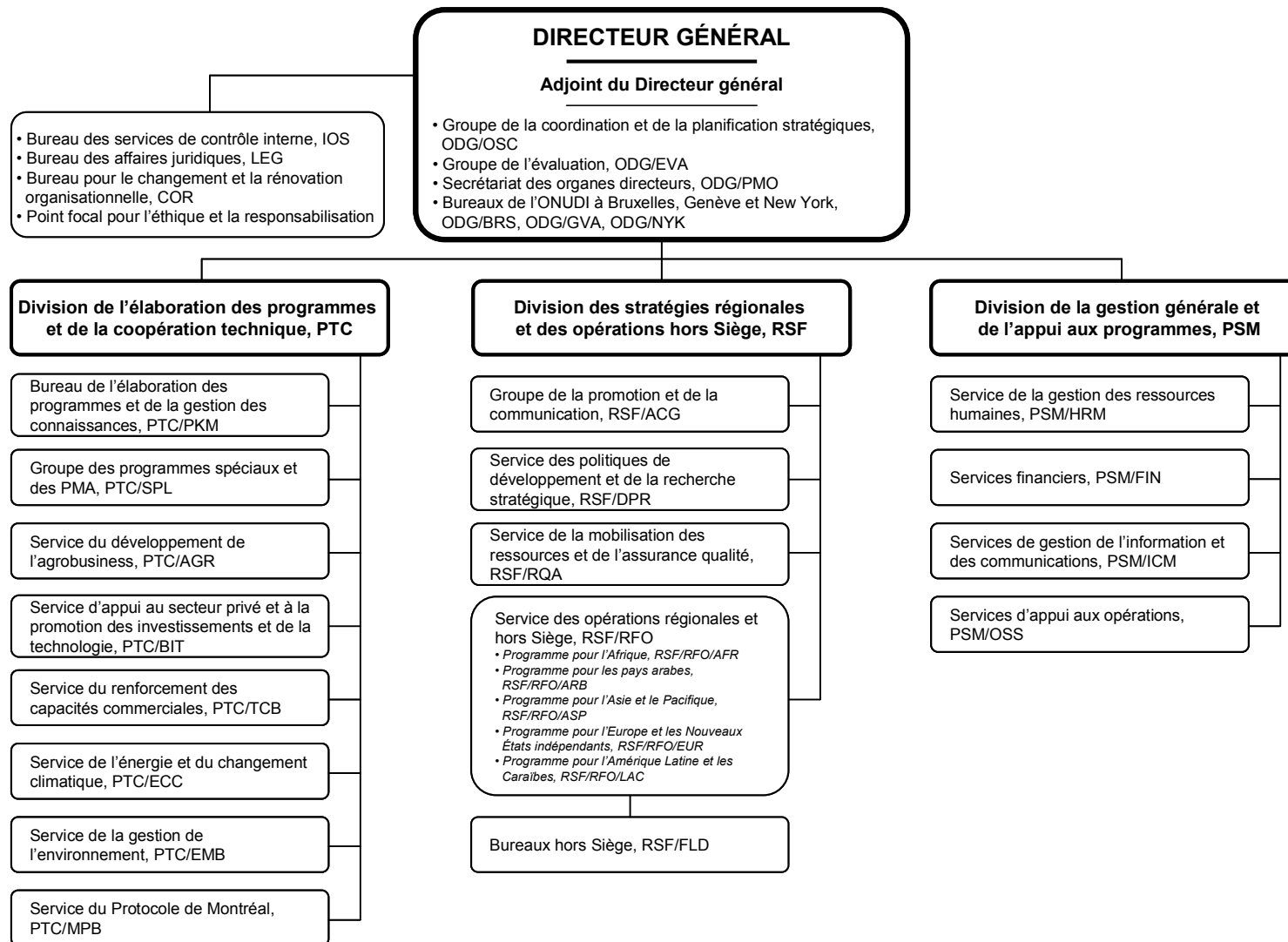
¹ IDB.35/8/Add.1.

² Résolution GC.13/Res.3.

- Un réseau mondial de bureaux de promotion des investissements et de la technologie et d'unités de promotion des investissements favorise les flux de technologies et d'investissements vers les pays en développement et en transition. Plusieurs centres internationaux de technologie à différents stades de développement travaillent par ailleurs en coopération étroite avec les bureaux de promotion des investissements et de la technologie.
- En outre, de nombreux centres nationaux pour une production plus propre et programmes nationaux pour une production propre ont été mis en place par l'ONUDI et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et d'autres sont en cours de création.
- L'ONUDI a aussi des bureaux de liaison à Bruxelles (Union européenne), à Genève (Organisation des Nations Unies) et à New York (Organisation des Nations Unies).

États Membres de l'ONUDI

Afghanistan	Espagne	Mali	République-Unie de Tanzanie
Afrique du Sud	Éthiopie	Malte	Roumanie
Albanie	ex-République yougoslave de	Maroc	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Algérie	Macédoine	Maurice	Rwanda
Allemagne	Fédération de Russie	Mauritanie	Sainte-Lucie
Angola	Fidji	Mexique	Saint-Kitts-et-Nevis
Arabie saoudite	Finlande	Monaco	Saint-Vincent-et-les Grenadines
Argentine	France	Mongolie	Samoa
Arménie	Gabon	Monténégro	Sao Tomé-et-Principe
Autriche	Gambie	Mozambique	Sénégal
Azerbaïdjan	Géorgie	Myanmar	Serbie
Bahamas	Ghana	Namibie	Seychelles
Bahreïn	Grèce	Népal	Sierra Leone
Bangladesh	Grenade	Nicaragua	Slovaquie
Barbade	Guatemala	Niger	Slovénie
Bélarus	Guinée	Nigéria	Somalie
Belgique	Guinée-Bissau	Norvège	Soudan
Belize	Guinée équatoriale	Nouvelle-Zélande	Sri Lanka
Bénin	Guyana	Oman	Suède
Bhoutan	Haïti	Ouganda	Suisse
Bolivie (État plurinational de)	Honduras	Ouzbékistan	Suriname
Bosnie-Herzégovine	Hongrie	Pakistan	Swaziland
Botswana	Inde	Panama	Tadjikistan
Brésil	Indonésie	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Tchad
Bulgarie	Iran (République islamique d')	Paraguay	Thaïlande
Burkina Faso	Iraq	Pays-Bas	Timor-Leste
Burundi	Irlande	Pérou	Togo
Cambodge	Israël	Philippines	Tonga
Cameroun	Italie	Pologne	Trinité-et-Tobago
Cap-Vert	Jamahiriya arabe libyenne	Portugal	Tunisie
Chili	Jamaïque	Qatar	Turkménistan
Chine	Japon	République arabe syrienne	Turquie
Chypre	Jordanie	République centrafricaine	Ukraine
Colombie	Kazakhstan	République de Corée	Uruguay
Comores	Kenya	République démocratique du Congo	Vanuatu
Congo	Kirghizistan	République démocratique populaire lao	Venezuela (République bolivarienne du)
Costa Rica	Koweït	République de Moldova	Viet Nam
Côte d'Ivoire	Lesotho	République dominicaine	Yémen
Croatie	Liban	République populaire démocratique de Corée	Zambie
Cuba	Libéria	République tchèque	Zimbabwe
Danemark	Lituanie		
Djibouti	Luxembourg		
Dominique	Madagascar		
Égypte	Malaisie		
El Salvador	Malawi		
Émirats arabes unis	Maldives		
Équateur			
Érythrée			



* Au 1^{er} mars 2010.

Liste des abréviations

A

ADPIC	Accord sur les aspects de la propriété intellectuelle qui touchent au commerce
AFRIMETS	Système africain de métrologie
AfrIPANet	Réseau ONUDI-Afrique des agences de promotion des investissements
AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
ANASE	Association des nations d'Asie du Sud-Est

B

BERD	Banque européenne pour la reconstruction et le développement
BGMEA	Association des fabricants et des exportateurs de vêtements bangladais
BIPM	Bureau international des poids et mesures
BNMI	Institut national de métrologie bangladais
BPIT	Bureaux de promotion des investissements et de la technologie

C

CAMI	Conférence des ministres africains de l'industrie
CAO/FAO	Conception et fabrication assistées par ordinateur
CD-ROM	compact disc read-only memory
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEE	Commission économique des Nations Unies pour l'Europe
CEEA	Communauté économique eurasienne
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CFC	chlorofluorocarbone
CIV	Centre international de Vienne
CNPP	Centre national pour une production plus propre
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CO ₂	dioxyde de carbone
COP 15	Quinzième Conférence des Nations Unies sur le changement climatique

D

DAES	Département des affaires économiques et sociales
------	--

F

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FIDA	Fonds international de développement agricole
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population

G

GC	UNIDO General Conference
GFSI	Initiative mondiale pour la sécurité alimentaire
GNUD	Groupe des Nations Unies pour le développement

H

HCFC	hydrochlorofluorocarbone
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
HFC	hydrofluorocarbone
HP	Hewlett-Packard

I

IIAAS	Institut international d'analyse appliquée des systèmes
INDSTAT	Base de données de statistiques industrielles
IPSAS	Normes comptables internationales du secteur public
ISO	Organisation internationale de normalisation

K

kW	kilowatt
----	----------

L

LABNET	laboratory network initiative
LCOR	Modèle pour le changement et la rénovation organisationnelle

M

MDP	Mécanisme pour un développement propre
MED-TEST	Projet de transfert de meilleures technologies environnementales dans la région sud de la Méditerranée

N

NEPAD	Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
NITTRAD	Institut national de formation et de recherche pour le textile
NORAD	Agence norvégienne de coopération pour le développement

O

OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIML	Organisation internationale de métrologie légale
OIT	Organisation internationale du Travail
OMC	Organisation mondiale du commerce

GÉNÉRALITÉS SUR L'ONUDI

OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
OMI	Organisation maritime internationale
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
OTA	Ochratoxine A
OTICE	Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires

P

PCB	polychlorobiphényles
PMA	pays les moins avancés
PME	petites et moyennes entreprises
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement

R

REAP	Responsible Entrepreneurs Achievement Programme
RSE	Responsabilité sociale de l'entreprise

S

SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SAGMA	Association d'Afrique australe des médicaments génériques
SECO	Secrétariat d'État suisse à l'économie

U

UA	Union africaine
UE	Union européenne
UIT	Union internationale des télécommunications
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNODC	Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

V

VIH/sida	virus de l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise
----------	---

W

WAITRO	Association mondiale des organisations de recherche industrielle et technologique
--------	---



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Centre international de Vienne, Boîte postale 300, 1400 Vienne (Autriche)

Téléphone: (+43-1) 26026-0, Télécopie: (+43-1) 26926-69

Courrier électronique: unido@unido.org, Site Web: www.unido.org